

Technical and Bibliographic Notes/Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

Coloured covers/  
Couverture de couleur

Covers damaged/  
Couverture endommagée

Covers restored and/or laminated/  
Couverture restaurée et/ou pelliculée

Cover title missing/  
Le titre de couverture manque

Coloured maps/  
Cartes géographiques en couleur

Coloured ink (i.e. other than blue or black)/  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)

Coloured plates and/or illustrations/  
Planches et/ou illustrations en couleur

Bound with other material/  
Relié avec d'autres documents

Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/  
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure

Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/  
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.

Additional comments:/  
Commentaires supplémentaires:                      Pagination continue.

Coloured pages/  
Pages de couleur

Pages damaged/  
Pages endommagées

Pages restored and/or laminated/  
Pages restaurées et/ou pelliculées

Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées

Pages detached/  
Pages détachées

Showthrough/  
Transparence

Quality of print varies/  
Qualité inégale de l'impression

Includes supplementary material/  
Comprend du matériel supplémentaire

Only edition available/  
Seule édition disponible

Pages wholly or partially obscured by errata slips, tissues, etc., have been refilmed to ensure the best possible image/  
Les pages totalement ou partiellement obscurcies par un feuillet d'errata, une pelure, etc., ont été filmées à nouveau de façon à obtenir la meilleure image possible.

This item is filmed at the reduction ratio checked below/  
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	12X	14X	16X	18X	20X	22X	24X	26X	28X	30X	32X
<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>								

BIBLIOTHÈQUE DES FAMILLES.

LE

# FOYER DOMESTIQUE,

Revue Religieuse, Littéraire, Historique, Artistique, Agricole.

Rédigé par un Comité d'Écrivains Catholiques.

Le *Foyer Domestique*, accessible à toutes les bourses par son bon marché paraît le 1er de chaque mois, par cahier de 64 pages, double colonne, formant un volume de 384 pages tous les six mois, composé de matières ainsi classées :

RELIGION,  
MORALE,  
PHILOSOPHIE,  
VOYAGES.

HISTOIRE  
BIOGRAPHIE,  
LITTÉRATURE,  
CRITIQUE

SCIENCES  
BEAUX-ARTS,  
ÉCONOMIE SOCIALE,  
AGRICULTURE, Etc., Etc

*CHRONIQUE GÉNÉRALE*.— Quoique le *Foyer Domestique* ne s'occupe point de politique, cependant il publie un *Résumé* des nouvelles politiques et autres les plus intéressantes, etc

Volume III.—Numero 5.

1er. MAI 1877.

Les lettres pour abonnements, envoi d'argent, etc., doivent être adressées à Mr. l'Administrateur du *Foyer Domestique*, et ce qui concerne la rédaction à M. l'abbé E. GUILMET, Rédacteur.

Un Morceau de Musique chaque Mois.  
ABONNEMENT : \$1 PAR VOLUME.

# LISTE DES COLLABORATEURS.



**Adam**, (Abbé F. L. T.)—Montréal.  
**Aleau**, (Abbé Th.) Missionnaire Apostolique, à Paris. (France.)  
**Amiot**, (Guil.) Avocat—Québec.  
**B.....** (Abbé G.)—Ottawa.  
**Baillargé**, (G. F.) Sous - Ingénieur en-Chef des Travaux Publics du Canada—Ottawa.  
**Beauchamp**, (Joseph)—Etudiant en Droit.—Montréal.  
**Bélanger**, (J. A.)—Ottawa.  
**Benoit**, (Alph.)—Ottawa.  
**Benoit**, (Sam.)—Ottawa.  
**Benoit**, (Dr. F.), M. D., Montebello.  
**Bourget**, (Jos. G.) Rivière du Loup (En Bas.)  
**Caouette**, (J. B.) employé civil—Québec.  
**Chandonnet**, (Abbé T. A.) Docteur en Philosophie, en Théologie et en Droit Canon.—Montréal.  
**Chapman**, (W.)—St. François de la Beauce.  
**Chauveau**, (l'Hon. P. J. O.)—Québec.  
**Chauveau**, (Alex.) M. P. P.—Québec.  
**Chemin**, (Abbé Léon) curé de Grenville.  
**Couture**, (Guillaume)—4 rue Cabanis, Paris.  
**Crevier**, (Dr. J. A.) Médecin-Naturaliste, Montréal.

**De la Bruyère**, (Boucher)—Saint-Hyacinthe.  
**De Montigny**, (B. A. Testard)—Saint-Jérôme.  
**Dérome**, (F. M.)—Rimouski.  
**Desaulniers**, (Frs. L.)—Yamachiche  
**Desjardins**, (Dlle. Clara.)  
**De Vervins**, (M. le Comte A.) St. Louis du Missouri (Etats-Unis).  
**Dick**, (Dr. V. E.)—Château-Richer.  
**Dion**, (J. O.)—Bassin de Chambly.  
**Donnelly**, (James) Montréal.  
**Drapeau**, (Stanislas)—Ottawa.  
**Evanturel**, (F. E. Alf.) LL. B., Ottawa.  
**Faucher de St. Maurice**,—Québec.  
**Filliatre**, (R. P.) O.M.I.—Ottawa,  
**Fréchette**, (Louis-Honoré)—Québec.  
**Gagnon**, (Ferd.)—Worcester, Mass., E. U.  
**Garneau**, (A.)—Ottawa.  
**Genand**, (J. A.)—Ottawa.  
**Graziella**, (Mlle \*\*\*)  
**Guay**, (Abbé Chs.) N.-D. du Sacré-Cœur.  
**Guillaume**, (Abbé C.) curé d'Embrun, diocèse d'Ottawa.  
**Huguet-Latour**, (L. A.) A. M., N. P., Montréal.  
**Huot**, (Edouard)—Québec.  
**Langevin**, (Abbé Edm.) Vic.-Général—Rimouski.

**L.....** (Eugène)—St. Raphaël.  
**Legendre**, (Napoléon)—Québec.  
**Le May**, (Pamphile)—Québec.  
**Lemoine**, (J. M.)—Québec.  
**Lerida**, (Mlle \*\*\*)  
**Lorrain**, (Léon) Etudiant en Droit, premier Lauréat au concours de poésie de l'Université-Laval, Irberville.  
**Malouin**, (J. A.)—Québec.  
**Marmette**, (Joseph)—Québec.  
**McCabe**, (L.)—Ottawa.  
**Meilleur**, (Dr. J. B.), M. D., LL. B.—Québec.  
**Pallier**, (R. P.) O.M.I.—Ottawa.  
**Paquin**, (R. P.) O.M.I.—Ottawa.  
**Paquin**, (Elzear)—Montréal.  
**Poirier**, (Pascal)—Ottawa.  
**Poisson**, (M. J. A.)—Arthabaskaville.  
**Renault**, (Eugène)—Montmagny.  
**Smith**, (Gustave)—Ottawa.  
**Sulte**, (Benj.)—Ottawa.  
**Tanguay**, (Abbé Cyp.)—Ottawa.  
**Tassé**, (Joseph)—Ottawa.  
**Tassé**, (Elie) Surintendant de l'Education, Winnipeg, (Manitoba.)  
**Tetu**, (Dr. L.)—Rivière-Quelle.  
**Thibault**, (Chas.) Avocat—Montréal.  
**Turcotte**, (L. P.)—Québec.

Ainsi que plusieurs autres **Ecrivains** également disposés à enrichir notre Publication de leurs travaux.

## Sommaire des Matières de cette Livraison.



	PAGES.		PAGES.
<b>Religion.</b>		<b>Beaux-Arts.</b>	
<i>La Bible ne suffit pas pour enseigner les vérités nécessaires au salut</i> , par le R. P. DAMEN, S. J.		Etudes sur les Beaux-Arts ( <i>Suite</i> ), par Gust. SMITH.....	299
I.—Conditions nécessaires au salut: La Foi et le Baptême.....	257	<b>Bibliographie.</b>	
II.—La Foi divine et humaine—Il faut croire les vérités enseignées par Jésus-Christ.....	257	Almanachs pour 1877.....	288
III.—Moyen de connaître les vérités révélées par Dieu.—La Bible ne suffit pas.....	258	<i>Popular Saying from Old Iberia</i> , par FIELDAT et AITIACHE, de Québec, par Napoléon LEGENDRE.....	289
IV.—Les Protestants se contredisent entre eux.—Ils appuient leurs erreurs sur la Bible.—Nécessité d'une autorité suprême.....	262	<b>Maximes et Pensées.</b>	
<b>Morale et Philosophie.</b>		Diverses Pensées.....	288
MOSAÏQUE.—Pouvoirs spirituel et temporel, etc.....	265	Coups de Crayons.....	306
Le Bonheur! par J. DROZ.....	264	Une Réflexion.....	298
Politesse de Louis XIV et de Frédéric II.....	280	<b>Partie Editoriale.</b>	
<b>Histoire.</b>		Un dernier Avis.....	306
Notes sur Yamachiche ( <i>Suite</i> ), par M. l'abbé N. CARON.....	269	Déclaration de l'Épiscopat Canadien.....	307
Etude Historique sur la ville de St. Hyacinthe, ( <i>Suite</i> ), par B. A. T. de MONTIGNY.....	272	Les Pèlerins.....	308
Eloge historique de la Sœur Marguerite BOURGEOIS, fondatrice de la Congrégation Notre-Dame de Villemarie, par l'abbé SAUSSERET.....	275	La Fête de Pâques.....	311
La Mère MARIE DE L'INCARNATION, Ursuline, 2e article.....	278	Chandelier Pascal de la Cathédrale d'Ottawa.....	311
Mémoire sur le Canada ( <i>Suite</i> ), par Stanislas DRAPEAU.....	280	L'Art d'écrire les Vers.....	312
Le Manoir de Beauport, près Québec, par Un <i>Passant</i> .....	286	Plagiat.....	313
Le Repentir, par Chs. G.....	287	Réunion générale des Zouaves.....	313
<b>Littérature.</b>		L'Institut d'Ottawa.....	315
Alvira, l'héroïne du Vésuve ( <i>Suite</i> ), par le Rév. A. J. O'REILLY, Traduit pour le <i>Foyer Domestique</i> par T. P. BÉDARD, écr.,	289	Générosité.....	315
<b>Poésies.</b>		Longévitè.....	315
Ode à PIE IX, à l'occasion du 50e anniversaire, par un <i>Ami du Foyer</i> .....	268	Musique.....	315
La <i>Sainte-Famille</i> , Cantique, par l'abbé Léon CAUMIN.....	304	Notes sur Yamachiche, etc.....	316
<b>Biographie.</b>		Les Canadiens aux Etats-Unis.....	316
Notice Biographique sur Honorius RICHEN, élève du Collège Bourge, à Rigaud, par ADEODAT.....	297	Esprit d'Entreprise.....	316
<b>Monographie.</b>		Mort d'un Pionnier Canadien.....	316
Québec, Ancien et Moderne ( <i>Suite et Fin</i> ), par P. C.....	302	Loterie de St. David de l'Aube-Rivière.....	317
		<b>Mémorial Necrologique.</b>	
		Révérènde Sœur Ste. Rose de Lima, Supérieure des Sœurs de la <i>Miséricorde</i> , par Elzear PAQUIN.....	317
		Rév. Mère Coullée, de la Communauté des Sœurs-Grises de Montréal.....	318
		Frère Facile, Assistant du Sup.-Gén. des Ecoles Chrétiennes.....	319
		M. Pascal Montplaisir, du Cap de la Madeleine.....	319
		Madame Philippe Picard, de Northampton, <b>Etats-Unis</b> .....	319
		M. Charles Richard, de St. Roch, comté Richelieu.....	319
		M. Charles Bourgot, N. P., de St. Joseph de Lévis.....	320
		Madame Pierre Canac dit Marquis, <b>St. Joseph de Lévis</b> .....	320
		Capt. Antoine Brien, de <b>St. Martin</b> , Isle Jésus.....	320



## ABONNEMENT.

Cette Revue paraît le 1er de chaque mois, par cahier de 64 pages, double colonne, formant deux volumes de 384 pages, chaque année.

Prix par Volume.  
CANADA.....\$1.00.  
ÉTATS-UNIS.....\$1.10.  
EUROPE.....\$1.60. (8 f)  
Payable d'avance.

## BIBLIOTHEQUE DES FAMILLES.

LE

## FOYER DOMESTIQUE.

## ADMINISTRATION.

Tout ce qui concerne la rédaction doit être adressé à M. l'abbé EDOUARD GUILMET, Rédacteur-en-Chef, et la correspondance qui se rapporte aux abonnements, envoi d'argent, annonces, impressions, etc., etc., à M. l'ADMINISTRATEUR du Foyer Domestique

Religion, Histoire, Voyages, Littérature, Sciences, Beaux-Arts, Agriculture, Tempérance, etc.

RÉDIGÉ PAR UN COMITÉ D'ÉCRIVAINS CATHOLIQUES.

## Religion.

[Traduit de l'anglais pour le Foyer Domestique.]

## CONFÉRENCE

PAR LE

R. P. DAMEN, S. J.

**La Bible ne suffit pas pour enseigner les vérités nécessaires au salut.**

Celui qui croira et qui sera baptisé sera sauvé, et celui qui ne croira point sera condamné.

(ST. MARC XVI, 16.)

## I

CONDITIONS NÉCESSAIRES AU SALUT :—  
LA FOI ET LE BAPTÊME.



**L**ORSQUE Notre Seigneur envoya ses apôtres et ses disciples par toute la terre, pour y établir la religion qu'il était venu donner au monde, il posa en ces termes les conditions nécessaires au salut : *Celui, dit-il, qui croira et qui sera baptisé sera sauvé.*

Voici deux conditions que N. S. Jésus-Christ établit comme nécessaires au salut : la *Foi* et le *Baptême*. Celui qui croit et qui est baptisé sera sauvé, mais celui qui n'a pas la foi sera condamné, ou plutôt est déjà réprouvé. Ainsi, et je le répète pour qu'on ne l'oublie pas, la foi et le baptême sont deux conditions indispensables au salut, c'est-à-dire sans lesquelles il est impossible d'être sauvé.

Dans les pages qui suivent, on parle de la première de ces conditions, de la *Foi*.

## II

LA FOI DIVINE ET HUMAINE.—IL FAUT CROIRE LES VÉRITÉS ENSEIGNÉES PAR JÉSUS-CHRIST.

Pour opérer son salut, il faut avoir la foi, c'est-à-dire la foi divine et non pas une foi humaine : car la foi humaine ne peut sauver personne, et c'est la foi divine seulement qui nous sauve. Or, qu'est-ce que la *foi divine* ?

Elle consiste à croire, en s'appuyant sur l'autorité de Dieu, les vérités que Dieu a révélées. N'oublions pas que la foi divine consiste à croire, tout ce que Dieu nous a enseigné, et à le croire en nous appuyant sur l'autorité de Dieu : à le croire sans aucun doute et sans aucune hésitation ; car du moment que vous commencez à douter et à hésiter, de suite vous commencez à vous méfier de l'autorité de Dieu, et par là même à insulter Dieu par cette défiance de sa parole. Donc, je le répète, la foi divine consiste à croire sans doute et sans hésitation, tout ce que Dieu nous a enseigné.

La *foi humaine* consiste à croire une chose en s'appuyant sur l'autorité des hommes. Ainsi la foi humaine est une croyance basée sur l'autorité humaine ; la foi divine, au contraire, consiste à croire sans hésiter tout ce que Dieu a révélé, et à le croire sur son autorité et sur sa parole.

Ce n'est donc pas une chose indifférente pour un homme de professer telle ou telle religion, comme le disent les protestants ; c'est une erreur que de dire : qu'importe la religion qu'un homme

professe pourvu qu'il soit honnête homme. Je vais le prouver.

S'il est indifférent pour nous d'avoir une croyance ou une autre, pourquoi Dieu nous a-t-il fait une révélation ?

Si l'homme a la liberté de rejeter ce que Dieu révèle, que sert à Dieu de nous faire une révélation ?

Que sert à Jésus-Christ d'envoyer ses apôtres et ses disciples pour enseigner toutes les nations, si les nations sont libres de rejeter l'enseignement donné par les apôtres ou les disciples ?

Une pareille supposition serait une insulte faite à Dieu.

Si Dieu nous révèle et nous enseigne quelque chose, il veut que nous le croyons. Oui, il veut être cru chaque fois qu'il enseigne et qu'il révèle quelque chose.

Nous sommes obligés de croire ce que Dieu a révélé ; car nous sommes obligés de rendre à Dieu un culte, tant par notre raison et notre intelligence, que par notre cœur et notre volonté. Dieu est le maître de l'homme tout entier, et il demande l'homme tout entier. Il demande sa volonté, son cœur, sa raison et son intelligence. Quel est l'homme raisonnable qui ose nier que nous soyons obligés de croire tout ce que Dieu nous a enseigné. Tout homme qui se donne comme chrétien, avouera que nous sommes tenus de croire tout ce que Dieu nous a révélé, et que par conséquent il n'est pas indifférent pour un homme de professer telle ou telle religion, mais qu'il doit professer la vraie religion s'il veut être sauvé.

En quoi consiste la vraie religion ?

Elle consiste à croire tout ce que Dieu nous a enseigné. Les protestants eux-mêmes seront obligés d'admettre cette vérité, et s'ils ne l'admettaient pas, il faudrait leur dire qu'ils ne sont plus chrétiens.

Maintenant quelle est la vraie foi ?

—La vraie foi, diront les honnêtes protestants, consiste à croire en Jésus-Christ.

D'accord ; les catholiques croient également en Notre-Seigneur Jésus-Christ.

Dites-moi ce que vous entendez par croire en Jésus-Christ.

—Eh bien, diront les protestants, vous devez croire qu'il est le Fils du Dieu vivant.

Encore d'accord ; grâce à Dieu, nous pouvons nous accorder sur quelque chose ! Nous croyons, nous aussi,

que Jésus-Christ est le Fils du Dieu vivant, c'est-à-dire qu'il est Dieu. En cela nous sommes tous d'accord, excepté les Unitaires et les Saciniens ; mais ceux-là, nous les laisserons de côté pour le moment. Si le Christ est Dieu, nous devons croire ce qu'il enseigne. N'est-ce pas vrai ? N'est-ce pas là la vraie foi ?

—Oui, avouent les protestants ; je pense que la vraie Foi consiste à croire que Jésus-Christ est le Fils du Dieu vivant, et à croire ce qu'il a enseigné.

Les catholiques croient la même chose ; nous sommes d'accord jusqu'ici.

Poursuivons plus loin nos recherches, et voyons les conséquences de ces vérités fondamentales que les protestants seront bien obligés d'admettre.

### III

#### MOYEN DE CONNAITRE LES VÉRITÉS RÉVÉLÉES PAR DIEU—LA BIBLE NE SUFFIT PAS.

Nous devons croire en Jésus-Christ, nous devons croire ce qu'il a enseigné, ce que Dieu a révélé.

Si notre Seigneur me commande, sous peine de damnation éternelle, de croire ce qu'il nous a enseigné, doit avoir été, dans tous les temps, à la portée de tout le monde ; car tout homme a droit de sauver son âme ; il a par là même le droit de posséder les moyens d'apprendre ce que Dieu a enseigné et de le croire, afin de se sauver.

En second lieu, le moyen que Dieu nous donne pour connaître ce qu'il nous a enseigné doit être un moyen adapté à la capacité de toutes les intelligences, même les plus bornées. Car ceux qui sont les plus bornés dans leur intelligence ont droit au salut, comme les autres, et par conséquent ont droit de posséder le moyen qui leur fera connaître les vérités que Dieu a enseignées, afin de pouvoir les croire et se sauver.

En outre, le moyen que Dieu nous donne pour connaître ce qu'il a enseigné doit être infallible ; car si c'est un moyen qui peut nous conduire à l'égarement, ce n'est pas un moyen du tout. Le moyen que Dieu nous donne doit être infallible, de manière que tout homme qui l'emploiera sera infailliblement, sans crainte de se tromper et d'errer, amené à la connaissance de toutes les vérités que Dieu a révélées.

Le raisonnement qui me reste à faire va reposer sur les vérités que je viens

d'établir ; il est important qu'on comprenne bien ces vérités ; c'est sur elles que repose toute la force de mon argumentation.

Je le répéterai brièvement :

Si Dieu me commande, sous peine de condamnation, de croire toutes les vérités qu'il a enseignées, il est tenu de me donner le moyen de connaître ce qu'il a enseigné.

Et le moyen qu'il me donne pour connaître ce qu'il a enseigné, doit être un moyen qui a été, dans tous les temps, à la portée de toutes les intelligences.

Un moyen sûr et infallible, de manière que quiconque l'emploiera parviendra sûrement à la connaissance de toutes les vérités que Dieu a enseignées.

Dieu nous a-t-il donné un tel moyen de connaître les vérités révélées ?

—Oui, disent les protestants, il nous l'a donné.

Les catholiques l'affirment également.

Maintenant quel est le moyen que Dieu nous a donné pour connaître les vérités qu'il a révélées ?

—La Bible, disent les protestants, la Bible, toute la Bible et rien que la Bible.

Et nous, catholiques, nous disons :— Non, pas la Bible et son interprétation privée, mais l'Eglise de Dieu.

Je vais expliquer cette vérité si clairement que tout le monde comprendra qu'il en est ainsi ; et je défie qui que ce soit, de pouvoir réfuter ce que je vais dire.

Je dis donc que ce n'est pas la Bible, interprétée suivant l'esprit d'un chacun, mais l'Eglise du Dieu vivant, qui a été chargée d'instruire les hommes des vérités révélées ; car si Dieu avait voulu que les hommes fussent enseignés par un livre, la Bible, il aurait certainement donné ce livre aux hommes ; Jésus-Christ nous l'aurait certainement donné. L'a-t-il fait ? Non, il ne l'a pas fait.

Notre-Seigneur a envoyé ses apôtres par tout l'univers et leur a dit : *Allez, enseignez toutes les nations, les baptisant au nom du Père, du Fils et du St. Esprit ; leur enjoignant à observer toutes les choses que je vous ai commandées.*

Jésus-Christ n'a pas dit : *Assurez-vous, écrivez des bibles, colportez-les dans tout le monde, et laissez chacun lire sa bible, et l'interpréter à sa façon.* Si Jésus-Christ eût dit cela, il n'y aurait jamais eu sur la terre d'Eglise chrétienne, de société une dans sa foi et son gouvernement, mais il n'y aurait eu qu'une Ba-

bel et une confusion de voix discordantes. Notre Seigneur n'a donc pas dit à ses apôtres : "Allez, écrivez des bibles, distribuez-les, et laissez chacun l'interpréter à sa manière." Ce commandement était réservé pour le 16<sup>me</sup> siècle, et nous en avons vu les résultats.

Depuis le 16<sup>me</sup> siècle, on a vu surgir religions sur religions ; églises sur églises, combattant, disputant les unes contre les autres ; et cela à cause de l'interprétation de la Bible.

Jésus-Christ envoya ses apôtres avec autorité pour enseigner toutes les nations ; mais il ne leur commanda jamais d'écrire la Bible. Et les apôtres se dispersèrent, prêchèrent partout, établirent l'Eglise de Dieu sur toute la terre, mais ne songèrent pas à écrire la Bible.

Saint Mathieu a écrit le premier mot du Nouveau-Testament, et il l'a écrit pour l'utilité privée de quelques individus. Il écrivit son évangile environ sept ans après l'ascension de Notre-Seigneur au ciel, de sorte que l'Eglise établie par Jésus-Christ existait déjà depuis sept ans, lorsque la première ligne du Nouveau-Testament fut écrite. Saint Marc écrivait environ dix ans après l'Ascension de Notre Sauveur ; Saint Luc, environ vingt-cinq ans, et Saint Jean, environ soixante-et-trois ans après que l'église de Dieu eût été établie sur la terre. St. Jean écrivait la dernière partie de la Bible, l'Apocalypse, ou livre des révélations, environ soixante et cinq ans après l'Ascension de Jésus-Christ et l'établissement de l'Eglise de Dieu sur la terre. Ainsi la religion catholique a existé environ soixante-cinq ans avant que la Bible fut complètement écrite.

Je le demande aux protestants, ces chrétiens qui ont vécu avant que la Bible fut achevée, étaient-ils réellement chrétiens, et de bons chrétiens, des chrétiens éclairés ? Connaissaient-ils la religion de Jésus-Christ ? Qui osera avancer que tous ceux qui ont vécu depuis le temps de l'Ascension de N. S. Jésus-Christ au ciel, jusqu'au jour où la Bible a été terminée n'étaient pas chrétiens ? Il est admis par tous, qu'ils étaient de beaucoup les meilleurs des chrétiens, les plus parfaits chrétiens, les prémices du sang de Jésus-Christ. Mais comment ont-ils connu ce qu'ils avaient à faire pour se sauver ? Est-ce la Bible qui le leur a appris ? Non, puisque la Bible n'était pas encore écrite.

Et si la Bible est le seul maître qui doive enseigner aux hommes les vérités

nécessaires au salut, notre divin Sauveur a donc laissé son église, pendant soixante-et-cinq ans, sans maître pour lui enseigner ces vérités.....Assurément que Notre Seigneur ne l'a pas fait.

Les apôtres étaient-ils de véritables chrétiens, je le demande aux protestants ? —Oui, sans doute, répondez-vous, puisqu'ils furent les véritables fondateurs du Christianisme.

Eh bien, sachez que pas un des apôtres n'a lu la Bible, pas un seul d'entre eux, excepté peut-être St. Jean ; tous sont morts martyrs pour la Foi de Jésus-Christ, et ils n'ont jamais vu le *couvert* d'une Bible puisque tous ont été martyrisés avant que la Bible eut été achevée. Comment donc ces chrétiens ont-ils vécu durant les soixante-cinq années qui ont suivi l'Ascension de Jésus-Christ ? Comment ont-ils appris ce qu'ils avaient à faire pour sauver leurs âmes ? Ils l'ont appris exactement de la même manière que nous catholiques l'apprenons encore aujourd'hui. Nous sommes enseignés par l'Eglise de Dieu ; les premiers chrétiens l'étaient aussi comme nous, et Notre Seigneur laissa son Eglise sans Bible non-seulement pendant soixante-cinq ans, mais même pendant plus de trois cent ans. Car à peine l'Eglise de Dieu eut-elle été établie qu'elle se répandit aussitôt sur toute la face de la terre et alors, pendant trois cents ans, le peuple chrétien ne sut pas ce que c'était qu'une Bible.

Plusieurs faux évangiles furent écrits du temps même des apôtres : ainsi il y avait l'évangile de Simon, ceux de Nicodème, de Marie, de Barnabas, de l'enfance de Jésus ; tous ces évangiles étaient répandus parmi le peuple, et le peuple ignorait quel était le véritable évangile, il ne savait pas comment distinguer l'évangile inspiré de l'évangile faux et empoisonné par l'erreur. Les savants eux-mêmes étaient à se disputer pour savoir s'il fallait donner la préférence à l'évangile de Simon ou à celui de Mathieu ; à l'évangile de Nicodème ou à celui de Marc, de Luc ; à l'évangile de l'enfance de Jésus ou à celui de St. Jean.

C'était la même chose pour les épîtres, car il y en avait eu plusieurs d'écrites qui étaient fausses et empoisonnées par l'erreur, et lesquelles étaient vraies et inspirées, et par conséquent le peuple chrétien ne pouvait prendre la Bible pour guide, puisqu'il ne savait

pas ce qui constituait les livres de la Bible.

Au quatrième siècle, le pape de Rome, le chef de toute l'Eglise, le successeur de St. Pierre, assembla tous les évêques du monde dans un concile, et alors, dans ce concile, il fut décrété que la Bible, telle que nous catholiques l'avons maintenant, est la parole de Dieu ; tandis que les évangiles de Simon, de Nicodème, de Marie et de l'enfance de Jésus, ainsi que certaines épîtres étaient faux, ou pour le moins non-authentiques ; qu'il n'y avait aucune preuve de leur inspiration, et qu'au contraire les évangiles de St. Luc, de St. Mathieu, de St. Marc, de St. Jean, ainsi que l'Apocalypse, étaient inspirés par Dieu et par le souffle de l'Esprit-Saint. Jusqu'à ce temps là, c'est-à-dire, pendant l'espace de plus de trois cents ans, le monde entier ne sut pas ce qui constituait la Bible. Si notre divin Sauveur eût voulu que les hommes apprissent leur religion uniquement par la lecture d'un livre, aurait-il laissé le monde chrétien pendant trois cents ans, sans ce livre ? Non, bien certainement.

Non seulement le monde chrétien est resté trois cents ans sans avoir de Bible, mais il a même été quatorze cents ans sans avoir ce livre sacré.

Car avant l'invention de l'imprimerie, les Bibles étaient des choses rares et qui coûtaient cher. Ceux qui connaissent tant soit peu l'histoire savent que l'imprimerie n'a été découverte que depuis quatre cents ans ou un peu plus, c'est-à-dire vers le milieu du 15<sup>me</sup> siècle, environ cent ans avant qu'il existât des protestants sur la terre. Comme je l'ai dit, avant la découverte de l'imprimerie, les livres étaient rares et coûtaient cher. Les histoires nous disent que durant le 11<sup>me</sup> siècle, c'est-à-dire huit cents ans avant aujourd'hui, les Bibles étaient si rares et si coûteuses, que pour s'en procurer une seule copie il fallait dépenser une fortune, et même une fortune considérable ; il fallait la moitié de la vie d'un homme pour faire une seule copie de la Bible. Avant la découverte de l'imprimerie, il fallait tout écrire avec une plume, sur du parchemin, ou peau de mouton ; c'était un travail long et ennuyant, un travail très dispendieux.

Pour avoir une idée du prix probable d'une Bible en ce temps-là, supposons qu'un homme dût travailler dix ans pour faire une copie de la Bible, à raison d'une piastre par jour ; à ce compte cette Bible aurait valu 3,650 piastres.

Supposons maintenant qu'un homme dût travailler vingt ans pour copier la Bible, car les historiens disent qu'il lui aurait fallu ce temps, vu qu'un copiste n'avait pas alors pour l'aider dans son travail, les facilités que nous avons aujourd'hui ; payant le copiste une piastre par jour, pendant vingt ans, le prix d'une Bible serait monté à près de *huit mille piastres*.

Supposons qu'on vienne vous dire maintenant : mes bons amis, il vous faut sauver votre âme, car si vous la perdez, tout est perdu.

—Certainement, il n'y a pas à en douter ; mais que devons-nous faire pour sauver notre âme ?

Le ministre protestant prenant la parole : il faut vous procurer une Bible ; vous en trouverez une, à tel magasin, sur la rue Notre-Dame, à tel autre, sur la rue St. Paul.

—Combien pourra me coûter une Bible ?

—Huit mille piastres !

Vous vous écrieriez alors tout bonnement : Dieu soit béni ! mais ne pourrions-nous pas aller au ciel sans ce livre là ?

—Oh, dirait le ministre, votre âme ne vaut-elle pas plus que huit mille piastres ?

Oui, sans doute, mais vous diriez que vous n'avez pas d'argent ; et si vous ne pouviez pas vous procurer une Bible, comme votre salut en dépend, d'après les protestants, vous seriez condamné à demeurer à la porte du royaume des cieux ; ce serait bien en vérité une condition bien désespérante.

Or, pendant 1,400 ans, le monde a été laissé sans Bible ; pas un sur dix mille, pas un même sur vingt mille n'avait une Bible avant la découverte de l'imprimerie. Notre Seigneur aurait-il laissé le monde sans ce livre, s'il eût été nécessaire pour le salut ? Non, bien certainement.

Supposons, pour un moment, que tout le monde eût eu une Bible : qu'on eût écrit des Bibles dès le commencement du Christianisme, que chacun, homme, femme, enfant, eût une copie de la Bible en sa possession.....quel avantage aurait procuré ce livre à ceux qui ne savent pas lire ? Il serait resté à l'état de mystère pour ces personnes. Même de nos jours, la moitié des hommes sur la terre ne savent pas lire.

Allons plus loin ; comme la Bible était écrite en grec et en hébreux, la connais-

sance de ces langues était nécessaire pour pouvoir la lire.

Mais maintenant, dira-t-on, nous l'avons traduite en français, en anglais et dans toutes les langues modernes.

Oui, c'est vrai ; mais le protestant est-il certain qu'il a une traduction fidèle de la Bible ? S'il n'est pas sûr que sa traduction est fidèle, il n'est pas sûr d'avoir la parole de Dieu. S'il a une traduction de la Bible fautive et erronée, il possède l'ouvrage d'un homme, rien de plus.

Comment pouvez-vous vous assurer sur ce point ? Comment reconnaître que vous avez une traduction fidèle du grec et de l'hébreux ?—Je ne sais ni le grec, ni l'hébreux, me dit le protestant. Je m'en rapporte à l'opinion des savants pour la traduction de la Bible que j'ai, je me base sur leur décision.

Supposez que ces savants soient divisés dans leurs opinions ; que les uns disent que cette traduction est bonne, que les autres disent qu'elle est fautive ; alors c'en est fait de votre foi ; vous commencez à douter, à hésiter, puisque vous ignorez si la traduction que vous possédez est vraie ou fautive.

Quant à ce qui regarde la traduction protestante de la Bible, il faut bien savoir que les protestants les plus érudits disent que la traduction dont ils se servent, celle du roi Jacques, est très fautive et remplie d'erreurs. Et les ministres, les prédicants et les évêques protestants ont écrit des volumes entiers pour signaler toutes les erreurs qui se trouvent dans cette traduction du roi Jacques ; et les protestants de toutes les sectes sont d'accord là-dessus.

Il y a quelques années, il y eût à St. Louis, aux Etats-Unis, une réunion de ministres protestants : toutes les sectes protestantes avaient été invitées à cette convention dont le but était de pourvoir à une nouvelle traduction de la Bible. Les délibérations de cette assemblée furent publiées dans le journal appelé *Missouri Republican*. On y voit qu'un ministre presbytérien, se levant, fit valoir la nécessité de publier une nouvelle traduction de la Bible, et il déclara qu'il ne se trouvait pas moins de *trente mille erreurs* dans la traduction protestante de la Bible.....Et après cela les protestants nous disent que la Bible est leur seul guide, leur seul maître ! Quel maître, qui se présente à vous avec *trente mille erreurs* ! Dieu nous garde d'un tel maître pour nous instruire ! Une erreur, c'est

déjà trop ; mais *trente mille*, oh ! c'est un peu fort !

Un autre prédicant, un baptiste, je pense, se leva dans cette assemblée, et argumentant en faveur d'une nouvelle traduction de la Bible, il dit :

—Depuis longtemps le monde est privé de la parole de Dieu ; car la Bible que nous possédons n'est pas du tout la parole de Dieu.

Voilà où en sont les ministres protestants.

Ceux qui lisent les journaux savent qu'il y a deux ou trois ans, on présenta une requête au parlement anglais, lui demandant une allocation de quelques mille louis, pour aider à la publication d'une nouvelle traduction de la Bible protestante ; les évêques protestants eux-mêmes, ainsi que les ministres, étaient à la tête du mouvement. Je suppose que cette nouvelle traduction sera encore un peu plus mauvaise que l'ancienne.

Avec tout cela comment les protestants peuvent ils être sûrs de leur foi ? Ils nous disent que la Bible est leur guide, et ils ne savent pas même s'ils ont la Bible.

Supposons même pour un moment que tous aient la Bible.....peuvent-ils tous la lire ? en ont-ils une fidèle traduction ? en outre sont ils certains de la bien comprendre, de la bien interpréter ? car l'interprétation privée de la Bible, (l'interprétation d'un chacun à sa façon) n'est pas infaillible, mais au contraire très faillible : elle est la source de toutes sortes d'erreurs, d'hérésies et de doctrines blasphématoires.

#### IV

LES PROTESTANTS SE CONTREDISENT ENTRE EUX—ILS APPUIENT LEURS ERREURS SUR LA BIBLE—NÉCESSITÉ D'UNE AUTORITÉ SUPRÊME.

On compte maintenant 350 sectes ou églises protestantes diverses : je me trompe, je devrais dire plutôt 352 ; car il y a trois ou quatre ans, il s'est formé deux nouvelles sectes protestantes à Chicago ; et aujourd'hui, il y a à New-York une femme qui est à en tricoter une nouvelle encore. Elle prêche la doctrine du *libre amour*. Elle s'efforce de prouver que, d'après la Bible, chaque femme a le droit de congédier son mari, sans retour, et de s'unir à un autre homme qu'elle aime, et que de même chaque homme peut renvoyer sa femme, si cela

lui plaît, en prendre une autre ; et le lendemain encore, si ses inclinations sont changées, rejeter sa seconde femme et faire un nouveau choix, et ainsi de suite. De sorte que, d'après ce nouveau docteur, en tablier, la Bible permettrait à un homme de changer de femme chaque jour de l'année.

Je dis donc que maintenant, il y a 352 sectes ou églises protestantes diverses ; et chacune d'elles affirme qu'elle suit les enseignements de la Bible. Je suppose qu'elles soient toutes sincères : sont-elles toutes des religions vraies ? Non, c'est impossible. La vérité est *une* comme Dieu est *un*, il ne peut y avoir de contradictions dans la vérité pas plus qu'un Dieu. Tout homme jouissant de son bon sens voit bien que toutes ces sectes ne peuvent être dans la vérité, puisqu'elles sont toutes différentes et se contredisent entre elles.

Les protestants disent que celui-là a la vérité, qui lit sa Bible avec droiture et piété ; mais ils disent tous qu'ils la lisent ainsi. Voici un ministre *épiscopalien* : il est sincère, droit et pieux. Il lit sa Bible avec droiture et piété, et d'après ces paroles de la Bible, il dit :

—Il est clair et évident qu'il nous faut des évêques, car pas d'évêques, point de prêtres ; pas de prêtres, point de sacrements, et pas de sacrements, point d'église.

Le *presbytérien* est un homme sincère et droit : il lit sa Bible également et en conclut qu'il ne doit pas y avoir d'évêques, mais seulement des prêtres.

—J'ai la Bible pour moi, dit l'épiscopalien ;

—J'ai la Bible pour moi qui vous convainc de mensonge, dit à son tour le presbytérien.

Cependant tous deux sont pieux et agissant avec des intentions droites.

Le *Baptiste* se présente aussi : c'est encore un homme droit, honnête et pieux.

—Eh bien ! dit ce baptiste, avez-vous jamais été baptisé ?

—Je l'ai été, dit l'épiscopalien, lorsque j'étais encore petit enfant.

—Je l'ai été aussi, dit le presbytérien, lorsque j'étais petit enfant.

—Mais, dit le baptiste, vous avez été baptisé par aspersion, vous n'êtes pas du tout baptisé. Si vous ne descendez dans la rivière, comme le Christ, vous n'êtes pas baptisé du tout.

Et le baptiste apporte les paroles de la Bible pour le prouver :

—Si vous ne vous faites pas baptiser

de nouveau, continue-t-il, vous allez tous en enfer, aussi vrai que je vis.

Ensuite entre un *unitaire*, homme droit, honnête et sincère.

—Laissez-moi dire, commence l'*unitaire*, que vous êtes de malheureux idolâtres ; vous adorez un homme comme Dieu, et il n'est pas Dieu du tout.

Et il apporte plusieurs textes de la Bible pour le prouver, tandis que les autres se bouchent les oreilles pour ne pas entendre les blasphèmes de l'*unitaire*.

Tous ces messieurs prétendent qu'ils ont pour eux le vrai sens de la Bible.

Cinquième entrée : c'est un *methodiste* :

—Mes amis, dit-il, avez-vous quelque religion ?

—Sans doute, répondent les autres, nous avons une religion.

—Avez-vous jamais senti cette religion, continue le *methodiste*, c'est-à-dire l'esprit agissant au dedans de vous ?

—Absurdité ! disent les autres protestants ; nous sommes guidés par la raison et le jugement.

—Bien, ajoute le *methodiste*, si vous n'avez jamais senti la religion en vous, vous n'en avez jamais eue, et vous irez dans l'enfer pour toute l'éternité.

Après cela arrive l'*Universaliste* qui, entendant ces gens discuter et se menacer du feu éternel, leur dit :

—Vous êtes de drôles de gens ; vous ne comprenez pas la parole de Dieu ! Il n'y a pas d'enfer ; c'est là une de ces idées bonnes pour effrayer les vieilles femmes et les petits enfants, et il prouve cela, lui aussi, par la Bible.

Après vient le *Quaker*, qui recommande à tous de ne pas se quereller pour rien, et il les étonne en leur disant qu'ils n'ont pas à s'inquiéter du baptême, que c'est inutile. Il est le plus sincère des hommes et il apporte la Bible pour prouver son assertion.

Un autre se présente et dit :

—Baptisez les hommes, mais laissez les femmes de côté ; car la Bible dit : "Si l'homme ne renaît dans l'eau et le St. Esprit, il ne peut entrer dans le royaume des cieux." Ainsi, continue-t-il, les femmes ont tout ce qui leur faut : Baptisez seulement les hommes.

Paraît un *Trembleur* (*Squaker*) qui dit :

—Vous êtes bien présomptueux, oui, vous êtes des présomptueux ! Ne savez-vous pas que la Bible vous avertit d'opérer votre salut avec crainte et tremblement, et cependant vous ne tremblez pas du tout. Mes frères, si vous voulez

aller au ciel, tremblez, mes frères trrrremblez !

Je viens de nommer sept ou huit sectes différentes les unes des autres, interprétant la Bible chacune à sa manière : et nous voyons quels sont les fruits de l'interprétation privée. Que serait-ce donc si nous repassions les 352 sectes diverses, ayant toute la Bible pour guides et cependant différant toutes les unes des autres. Sont-elles toutes vraies ces 352 sectes ? L'une dit qu'il y a un enfer, l'autre dit qu'il n'y en a pas : toutes deux ont-elles raison. L'un dit que Jésus-Christ est Dieu, l'autre dit qu'il n'est pas Dieu ; l'une dit qu'il faut qu'il y ait des évêques, l'autre dit qu'il n'en faut pas ; l'une dit que le baptême est de nécessité, l'autre dit qu'il ne l'est pas. Sont-elles toutes dans le vrai ? C'est impossible.

Qui donc a raison ?

—Ceux-là, dira-t-on, qui ont le vrai sens de la Bible ; mais la Bible ne dit pas quels sont ceux-là : la Bible ne tranche pas la difficulté. La Bible n'explique rien là-dessus. La Bible est un bon livre. Les catholiques savent que la Bible est la parole de Dieu, c'est le langage de l'inspiration : mais l'explication que vous donnez de la Bible n'est pas le langage de l'inspiration ; votre manière de comprendre la Bible n'est pas inspirée ; car assurément vous ne prétendez pas être inspiré ? Maintenant donc, quel est l'enseignement de l'Eglise sur ce sujet ? L'Eglise catholique enseigne que la Bible est le livre de Dieu, et que Dieu a établi une autorité chargée d'en donner la véritable explication !

Il en est de la Bible comme d'un code de lois, comme de la constitution d'un pays. Chacun n'est pas laissé libre de l'entendre à sa manière, mais il y a des tribunaux qui sont établis pour l'expliquer. Voyons ce qui en est pour la constitution des États-Unis. Lorsque George Washington et ses compagnons ont écrit la constitution et la loi suprême des États-Unis, ils n'ont pas dit au peuple : que chacun explique la constitution et la loi suprême, et il a établi une cour suprême, un juge suprême a la mission de donner la véritable explication de la constitution à tous les habitants des États-Unis, à tous sans exception depuis le Président jusqu'au mendiant. Tout le monde est obligé de passer par les décisions de cette cour suprême, et c'est cela, cela seul, qui entretient l'union entre le peuple et qui

conserve l'unité des États-Unis. Dès le moment que le peuple serait libre d'interpréter la constitution chacun à sa manière, dès ce moment l'unité cesserait. Il en est ainsi pour tout gouvernement. En Canada, en Angleterre et partout ailleurs ; il y a une constitution, une cour suprême, un juge suprême de cette constitution ; et cette cour suprême est chargée de donner la vraie explication de la constitution et de la loi. En tout pays bien organisé, il doit en être ainsi : il doit se trouver une cour suprême, un juge suprême, et tout le peuple est tenu de passer par ses décisions ; sans cela aucun gouvernement ne pourrait se soutenir.

Il en est ainsi, même parmi les tribus sauvages. Comment sont-elles unies ensemble ? C'est parce qu'elles ont un chef qui est leur dictateur.

Or notre divin Sauveur a aussi établi sa Cour suprême, son Juge suprême, pour nous donner la véritable explication des Saintes Ecritures. Pour nous faire connaître la véritable révélation et nous enseigner la véritable doctrine de Notre Seigneur Jésus-Christ. Le Fils du Dieu vivant nous a assuré, il nous a donné sa parole que cette Cour suprême est infaillible, lorsqu'il a dit qu'il serait avec l'Eglise tous les jours jusqu'à la fin du monde (St. Math., XXVIII, 20), que l'Esprit de vérité demeurerait avec elle éternellement (St. Jean, XIV, 16-17), qu'elle ne serait jamais vaincue par l'Enfer (Math. XVI, 18). Et par conséquent le vrai catholique ne doute jamais.

— Je crois, dit le catholique, d'après l'enseignement de l'Eglise, parce que Dieu me l'a ordonné, en disant : Ecoutez l'Eglise ; et si quelqu'un n'écoute pas l'Eglise, qu'il soit regardé comme un païen et un publicain (St. Math. XVIII, 17). Celui qui vous écoute m'écoute, a dit Jésus-Christ à ses Apôtres, et celui qui vous méprise me méprise (St. Luc X, 16). Ainsi donc, le catholique croit parce que Dieu a parlé ; et il croit sur l'autorité de Dieu.

Les protestants diront :

— Nous croyons à la Bible.

— Très-bien : mais comment comprenez-vous la Bible ?

— Au meilleur de mon opinion et de mon jugement, je pense, dira le protestant, que le sens du texte doit être entendu de telle ou telle façon.

Ainsi le protestant n'est pas sûr, mais il juge au meilleur de son opinion. Sa foi, par conséquent, n'est pas divine,

elle repose sur le témoignage de l'homme.

Et pourtant c'est par la foi divine seule que nous rendons gloire à Dieu ; c'est par elle seule que nous adorons sa sagesse infinie, sa véracité infinie, et cette adoration et ce culte sont nécessaires au salut.

J'ai donc prouvé que la Bible ne suffit pas pour enseigner aux hommes les vérités nécessaires au salut.

### MAXIMES.

Dieu nous appelle au bonheur ; et cependant, de toutes parts, les vices, les crimes, les douleurs affligent nos regards, dès que nous les portons sur la terre ! La puissance du Créateur n'est-elle donc pas égale à sa bonté ?

Le bonheur, récompense de la vertu, le bonheur vrai est le seul qu'il convenait au Dieu de vérité d'offrir à l'homme. Ce bonheur ne pouvant exister si celui qui doit en jouir est dispensé d'efforts pour l'obtenir, Dieu fit à sa créature le noble présent du libre arbitre. Traité avec magnificence, environné de biens, l'homme put s'élever au plus grand de tous, à la vertu, et ne doit accuser que lui seul des maux répandus sur la terre.

A nous en croire, nous eussions perfectionné l'œuvre du Créateur. Si ce monde fût sorti de nos mains, les souffrances y seraient inconnues ; ses habitants jouiraient d'un repos sans intervalle et de plaisirs sans mélange. Quelle dégradation cacherait ce simulacre d'ordre ! Pour réaliser notre système, il eût fallu que le libre arbitre n'existât point. Ainsi, le perfectionnement conçu par notre sagesse eût réduit à un aveugle instinct et ravalé au rang des brutes, l'être que Dieu fit à son image.

Le roi des créatures terrestres, l'homme sans le libre arbitre, n'aurait été que le moins imparfait des animaux. Jamais il n'eût compris les mots vertu, sacrifice, bonheur. La création sans l'ordre moral serait une œuvre abjecte, indigne du Créateur.

Les anges, ces êtres si purs, seraient très-inférieurs à l'homme, s'ils n'eussent pas reçu la liberté : Raphaël est Raphaël parce qu'il a pu devenir Satan.

J. DROZ.

## Morale et Philosophie.

[Pour le Foyer Domestique.]

### MOSAIQUE.



Il y a deux pouvoirs : l'un spirituel, l'autre temporel. Ces deux pouvoirs, distincts l'un de l'autre, découlent de la source première qui est Dieu. La puissance spirituelle dirige les esprits vers la fin pour laquelle Dieu a créé tout l'homme. La puissance temporelle veille sur les corps pour en conserver la santé et la sécurité, afin que l'homme puisse librement poursuivre sa fin dernière. Comme la fin du corps est subordonnée à celle de l'esprit, les puissances qui dirigent vers l'une ou vers l'autre fin sont naturellement subordonnées l'une à l'autre. Telle est la doctrine chrétienne sur la subordination des deux puissances enseignées par tous les docteurs. Yves de Chartres, l'un d'eux, disait à Henri Ier, roi d'Angleterre : " Rien ne s'administre bien si l'empire et le sacerdoce ne sont d'accord." Car de même que les sens doivent être soumis à la raison, de même la puissance temporelle doit être soumise au gouvernement ecclésiastique. Ce que l'âme est dans le corps, les chrétiens le sont dans le monde. L'âme est enfermée dans le corps, mais c'est elle qui conserve le corps même ; les chrétiens sont renfermés dans le monde comme dans une prison, mais ce sont eux qui soutiennent le monde ; car tout le monde convient que la vérité, la religion, la morale, la justice c'est la vie, c'est l'âme de la société temporelle, sans quoi elle ne serait qu'un cadavre.

Or, la société chrétienne, l'Eglise catholique, c'est la religion, la morale, la justice, la vérité. L'Eglise catholique, la société chrétienne, voilà donc l'âme du genre humain. Sans elle, ce grand corps s'en irait en pourriture. C'est le fond de ce qu'on appelle théocratie, et telle fut la constitution, la croyance de toute l'antiquité dans l'Orient et dans l'Occident. Les Egyptiens, les Indiens, les Juifs, les Etrusques, les premiers Romains et les premiers Grecs, les Chinois, les Japonais,

les Thibétains, les Mahométans, les Ethiopiens, les Gaulois, les Germains, les Bretons, en un mot toutes les nations de l'univers ont toujours regardé comme la base et la première des lois que Dieu seul a le droit de commander à l'homme et que par conséquent ce qu'il y a d'humain est de droit subordonné à ce qu'il y a de divin, l'Etat à la Religion. C'est donc un fait incontestable de l'histoire que toute l'antiquité a subordonné le temporel au spirituel, le civil au religieux ; et les philosophes les plus célèbres, Confucius, Platon, Cicéron admettaient cela sous peine d'anarchie. Or, le consentement de tous les peuples doit être regardé comme une loi de nature : donc cette subordination est de droit naturel. Mais Dieu étant l'auteur de la nature, ce qui est naturel est de droit divin. Donc cette subordination est de droit divin. Mais repousser cette subordination c'est aller contre Dieu et la nature, et ce qui va contre Dieu et la nature va à sa ruine. Donc qui va contre cette subordination va à sa ruine.

Si cette subordination n'est ni de droit naturel, ni de droit divin, le genre humain s'est trompé tout entier pendant des milliers d'années ; or, si le genre humain s'est ainsi trompé, il n'y a plus rien de certain au monde. Donc si cette subordination n'est pas naturelle et divine, il n'y a plus rien de certain parmi les hommes.

Tout le monde convient donc que la religion est la base de la société temporelle ; par conséquent mettre la révolte, l'anarchie dans la religion, c'est la mettre dans la base même de la société. Or, pour que dans la religion il n'y ait point d'anarchie il faut y reconnaître une autorité, et l'autorité la plus grande ; car, quiconque à la plus grande autorité en préfère une moindre, suppose nécessairement que la moindre doit l'emporter sur la plus grande, le néant sur l'être, le fou sur le sage : de là plus de subordination, plus de société, plus de droits, plus de devoirs ; d'un autre côté tout le monde conviendra qu'en fait de religion l'autorité incontestablement la plus grande est l'Eglise Catholique, Apostolique et Romaine. Or, ce qu'on appelle le schisme grec ou russe, le protestantisme germanique ou anglican, le philosophisme de tous les pays qu'est-ce qu'une révolte opiniâtre contre cette plus grande autorité, qu'un complot de rois et de peuples pour implanter l'anarchie dans la religion, et par suite dans la base même de

la société ? Et on s'étonne de voir la société marcher vers sa ruine ? On s'en demande la cause ?—Ce grand mystère peut se résumer en quatre articles :

1o Tout gouvernement anti-catholique est au fond une absurdité et une tyrannie : une absurdité en ce que après avoir posé en principe qu'on est obligé de ne respecter aucune autorité, puisqu'on ne l'est pas de respecter la plus grande, il prétend néanmoins qu'on est obligé de respecter la sienne ; une tyrannie en ce qu'il contraint les hommes par la force à se soumettre à une absurdité pareille ;

2o Tout souverain anti-catholique se dépose lui-même de sa souveraineté, absout lui-même ses sujets de tout devoir envers lui, se met lui-même hors la loi. En effet, quiconque méprise l'autorité la plus grande donne à chacun le droit de mépriser la sienne, et mérite qu'on use de ce droit : l'absurdité par laquelle il voudrait échapper à cette conséquence n'est un devoir pour personne :

3o Nul sujet, nul peuple anti-catholique ne peut, sans inconséquence, blâmer son souverain de quoi qu'il fasse : car dispenser un souverain de se soumettre à l'autorité la plus grande, à l'Eglise catholique promulguant et interprétant la loi de Dieu, c'est le dispenser de se soumettre à aucune loi, à aucune règle et autorité ; c'est lui dire qu'il n'y a d'autre droit que la force et qu'il peut légitimement tout ce qu'il peut impunément ;

4o La politique moderne qui tend continuellement à se soustraire à l'autorité doctrinale de l'Eglise catholique, tend continuellement à la ruine de toute subordination, de tout droit et de tout devoir, au chaos et à l'anarchie. Les philosophes qui écrivent que l'état naturel de l'homme est l'état sauvage, l'état de brute ; les sociétés secrètes qui travaillent à nous y amener ne font que seconder les gouvernements, ne font que tirer les dernières et inévitables conséquences des principes que depuis des siècles les gouvernements prennent pour règle dans les rapports avec l'Eglise et son chef.

Concluons donc que quiconque va contre l'Eglise va à sa ruine, parce qu'il attaque le gouvernement, la société la plus parfaite et la plus grande. Écoutez Platon :

“ Ce n'est pas un homme, mais Dieu, qui peut fonder une législation. En conséquence l'ordre que le législateur humain doit suivre et qu'il doit prescrire à tous, c'est de subordonner les choses humaines aux choses divines, et les choses divines à l'Intelligence Souveraine. Les lois ne doivent être que les volontés de l'Intelligence Souveraine. Dieu, voilà notre mesure, notre morale. Si donc vous voulez être amis de Dieu, efforcez-vous de lui ressembler autant qu'il vous sera possible.”—*ROBACHEN Histoire Universelle de l'Eglise Catholique.*

Ainsi donc, toujours et partout on a vu un double pouvoir auquel l'homme doit obéissance ; la société religieuse à côté de la société civile ; le temple à côté du Forum ; l'autel à côté du trône ; les prêtres à côté du magistrat ; le pontife chargé de veiller aux intérêts spirituels des peuples à côté du roi chargé de protéger leurs intérêts matériels ; et au sommet de l'échelle sociale, Dieu, source, origine de tout pouvoir ; Dieu, le premier maître, le premier dominateur, le premier roi, le premier être, le premier moteur, la fin suprême..... Mais le pouvoir spirituel a reçu une institution immédiate et divine : c'est Jésus-Christ lui-même, Dieu-Homme, qui a choisi Pierre, le premier des Apôtres, qui se succède et se survit dans les Papes, les souverains Pontifes, ses successeurs légitimes. Le pouvoir civil, au contraire, n'a pas reçu de Dieu une délégation directe et immédiate comme le pouvoir spirituel. Il n'existe aucun Etat dont le chef puisse se proclamer élu directement de Dieu ; tandis que c'est Dieu lui-même qui, par une action directe a fondé le pouvoir spirituel, lui a donné sa constitution, a placé son pontife sur un trône supérieur à tous les trônes ; c'est en vertu de cette institution divine que les évêques ont remplacé les apôtres ; ils ont été sacrés rois et princes de l'Eglise le jour où ils ont reçu l'Esprit-Saint.

C'est à l'Eglise, au Christianisme, au Pouvoir spirituel que le monde et l'Europe en particulier doivent d'être chrétiens et de jouir des bienfaits d'une civilisation infiniment supérieure à celle des nations payennes les plus illustres. Mais l'Eglise est bâtie sur pierre. “ *Tu es Pierre et sur cette pierre je bâtirai mon Eglise et les portes de l'enfer ne prévaudront pas contre elle* (St. Mathieu, XVI, 18).

Simon, Simon, voilà que Satan a désiré vous passer au crible comme le froment. Et moi j'ai prié pour toi afin que ta foi ne défaille pas ; et toi, quand tu seras converti, affermis tes frères (Luc, XXII, 31-32). *Paissez mes agneaux, paissez mes brebis.* (St. Jean XXI).

Pierre, tel est donc l'Aaron de la nouvelle loi, la tige du suprême Pontificat, de cette lignée majestueuse et immortelle des Papes qui s'ouvre par Pierre et se termine par l'auguste Pie IX, actuellement glorieusement et saintement régnant. Avec Pierre commence l'ère et le règne bienfaisant de la Papauté, devant laquelle les Césars, les empereurs, les

majestés humaines et terrestres s'inclinent, s'effacent et disparaissent pour toujours. Où sont maintenant Attila, Constantin, Charlemagne, Napoléon ?... Avec Pierre commence le règne universel de Rome chrétienne et la ruine irréparable de Rome payenne. Avec Pierre commence l'ère du Christianisme, de l'Eglise catholique et la ruine irréparable du paganisme et de l'idolâtrie. Oui, disons-le bien haut, du haut du Capitole, tenant d'une main ferme le sceptre de l'intelligence et de la vérité, l'Eglise a plané, personnifiée dans la Papauté, sur le chaos du monde moral comme l'esprit de Dieu avait autrefois plané sur le chaos du monde physique, et de ce chaos informe elle a fait surgir une société nouvelle, belle, forte, immortelle comme le roc et la pierre sur laquelle elle est bâtie. Cette société s'appelle l'Eglise Catholique, c'est-à-dire la société des fidèles unis entre eux par la même foi, les mêmes sacrements, et la soumission filiale de tous au suprême pasteur des âmes, au représentant et au vicaire de Jésus-Christ, au Pape, au successeur de St. Pierre. Raconter les bienfaits, l'influence civilisatrice de l'Eglise, c'est faire l'histoire de la Papauté.

Aussi les siècles reconnaissants pour les bienfaits et les services que les Papes ont versé à pleines mains dans le monde leur ont élevé, de concert avec la Providence, un trône d'amour ; leur ont donné un sceptre, une couronne royale ; leur ont attribué, sous le beau ciel de l'Italie, cette terre privilégiée de la nature, de la religion et des arts, entre la Méditerranée et l'Adriatique, un territoire qu'on appelle les Etats-Romains, les Etats de l'Eglise, les Etats du Pape..... "Ce sont les siècles qui ont fait cela, disait Napoléon Ier, et ils l'ont bien fait. Le Pape est hors de Paris, et cela est bien, il n'est ni à Madrid ni à Vienne, et c'est pourquoi nous supportons son autorité spirituelle....."

Oui, comme Dieu est l'être par excellence ; la Bible, le livre des livres ; l'Homme-Dieu, Jésus-Christ, le chef-d'œuvre de la Divinité ; le Christianisme, le chef d'œuvre de Jésus-Christ ; ainsi la Papauté est la puissance par excellence ; ainsi Rome est la splendeur de la Terre ; deux fois maîtresse du monde, une fois par le fer, l'autre fois par la parole, par la religion et par les arts..... Ville siège et capitale d'un empire immortel, terrain sacré que foule le pied immortel de Saint

Pierre, patrimoine inviolable de la Papauté et de la Catholicité, ô ville de Rome, salut !.....

Ton front est ceint d'une couronne de 257 pontifes-rois ; le sang des millions de martyrs a imbibé ton sol béni, et il a fait germer toutes les gloires, toutes les splendeurs de la religion, de la vertu, du génie, des sciences, des lettres et des arts.

La main de la Providence, des succès et de la reconnaissance ont élevé au milieu de toi un trône qui domine tous les trônes, un trône sur lequel siège et le Temps et l'Eternité, et le Roi-Pontife et le Pontife-Roi ; un trône qui commence à Pierre et finit à Pie IX ; un trône dont les fondements se perdent dans la nuit des âges, ont bravé tous les orages et subsistent encore au milieu des ruines amoncelées par le temps ; un trône rempart de la religion et de la société, assez solide encore pour briser les vagues de l'avenir.....

Oui, l'avenir passera comme le passé, emportant tout dans sa course rapide, sauf la Religion, la Société et la Papauté pour les protéger toutes les deux à l'ombre de son trône majestueux et séculaire..

Religion, Société, Papauté, auguste et indivisible Trinité luttant ensemble sur la terre, pour goûter ensemble les joies et les triomphes du Ciel et de l'Eternité !

Religion, Société, Papauté, et toi encore une fois, ô Rome, salut !.. Puissions-nous avoir part à vos glorieuses luttes ici-bas afin de partager un jour votre glorieuse immortalité !..

Rome ! dans ce seul mot que de vertu, de gloire !  
 C'est une immensité dans les fastes du temps :  
 C'est l'immortalité rayonnant dans l'histoire,  
 C'est la sève coulant d'un éternel printemps !  
 C'est le marteau broyant les assauts séculaires.  
 C'est le rocher portant St. Pierre jusqu'aux Cieux !  
 C'est la colonne au sein des ruines funéraires,  
 C'est le soleil montrant son éclat radieux.  
 C'est l'aigle sur le monde ouvrant son envergure,  
 C'est le patient agneau décourageant les loups.  
 C'est la main au timon, toujours gardienne sûre.  
 C'est la main bénissant et nous parant les coups,  
 C'est la voix qui résonne aux confins de la terre.  
 C'est la reine voyant le monde à ses genoux.  
 C'est le sceptre partout suave, salutaire,  
 C'est l'arbre répandant son ombrage frais, doux.  
 C'est le trône où le Christ établit son Vicaire.  
 C'est l'arène où le crime immola la vertu.  
 C'est le divin foyer, le divin luminaire.  
 C'est le phare éclatant, sublime, tutélaire  
 Indiquant à l'erreur le droit sentier perdu !

Et c'est Rome, c'est le domaine de St. Pierre, ce sont les Etats de l'Eglise que des mains sacrilèges ont volé !... En attendant que le Dieu patient, parce qu'il est éternel, sorte de son sommeil apparent pour châtier les spoliateurs, lisons les réflexions suivantes, écrites il y a quinze ans, et qui sont pleines d'à-propos :

La discussion au sujet du pouvoir temporel ne paraît plus être désormais d'aucune utilité. Il a été démontré que le Pouvoir temporel du Pape est légitime dans son origine, nécessaire dans son existence à l'indépendance spirituelle du Pontife ; il a été mille fois et irrefutablement démontré que les Piémontais n'ont pas eu le plus léger prétexte pour envahir les Etats de l'Eglise ; qu'ils ne possèdent les Etats qu'en vertu de la force et par suite d'une odieuse violation du droit des gens..... Il a été mille fois démontré que le Saint-Siège ne refusait aucune réforme utile : qu'il n'avait cessé un moment, depuis la restauration de Pie IX de travailler à ces réformes, et que c'est précisément parce qu'il y travaillait avec zèle et avec succès que la révolution a précipité les choses afin de ne pas perdre un dernier prétexte qui lui permettait de séduire quelques esprits superficiels.

Pie IX a parlé, l'Episcopat Catholique tout entier a parlé ; les catholiques se sont prononcés ; tous les jours le Denier de Saint Pierre renouvelle cette espèce de suffrage universel. Le droit du Saint-Siège est clair et irréfragable, le droit des catholiques ne l'est pas moins. Si le Pouvoir temporel du Saint-Siège n'est pas un dogme, il est une nécessité, et c'est un dogme que nul n'a le droit de s'emparer du bien d'autrui. La question est donc parfaitement éclairée ; il n'y a en présence que le droit et la force ; il ne reste plus à attendre que les événements qui décideront entre ces deux grandes puissances. Nous ne nous faisons pas d'illusion ; nous craignons que la force l'emporte, mais l'histoire, mais la fête que nous célébrons aujourd'hui, nous empêchent de désespérer. La force triomphante, le Vendredi-Saint, s'est vue vaincue par le droit le jour de la Résurrection. On peut clouer le droit dans un cercueil, l'enfermer dans un tombeau, mettre une pierre par dessus et placer des gardes à l'entour : le droit soulève la pierre, renverse la force, et triomphe éternellement. (J. CHASTREL. 20 avril 1862.)

## ODE A PIE IX.

50ème ANNIVERSAIRE.

Mai-Juin 1877.

Le crime, comme un noir nuage,  
Recélant dans son sein l'orage  
S'étend sombre sur l'univers,  
Mais le ciel pour briser l'impie,  
A suscité le bras de Pie  
Refoulant Satan aux enfers

..

La fleur alors redevint belle  
Oublia sa langueur mortelle.  
Reprit son charme gracieux :  
Et le jardin et la prairie,  
Pendant le Jubilé de Pie  
Se changèrent en nouveaux cieux

..

La terre, les cieux, une reine  
De bonté, de puissance pleine  
Cherchaient et ne pouvaient avoir.  
Quand la Sainte-Vierge Marie  
Des mains de son Pontife Pie  
Le sceptre voulut recevoir.

..

Semblable au Sahara, la terre  
N'était qu'une sèche poussière  
Volant au gré du Simoûn.  
C'était une beauté fiévreuse,  
Quand le pontificat de Pie  
Vint comme un nuage opportun.

..

La foi menaçait de s'éteindre,  
Le monde voulait la contraindre  
A se baigner dans l'océan ;  
Se vantait qu'elle était finie.....  
Quand au commandement de Pie  
Elle éclaira le Vatican.

..

Au creuset des croix, des épreuves,  
Dieu soumet ses amis, ses œuvres.  
Qu'il couronnera de bonheur  
Dans cette immortelle Patrie,  
Où les hauts faits du noble Pie  
Sont marques au tableau d'honneur.

..

Que le Seigneur prolonge encore  
Cette existence qui nous dore  
Des plus doux suaves rayons .  
A la terre, qui le supplie,  
Qu'il garde son neuvième Pie,  
Ce vase où le ciel mit ses dons.

UN AMI DU "FOYER."

(A continuer.)

## Histoire.

[Pour le Foyer Domestique.]

## NOTES

SUR

## YAMACHICHE.

(Suite.)



L'année 1835, Mgr. Provencher entreprenant le voyage de Rome pour les besoins de son diocèse, M. Dumoulin crut n'avoir rien de mieux à faire que d'accompagner son ancien compagnon de mission, et nous croyons aussi qu'il se chargea d'une partie des dépenses de l'évêque missionnaire. Il partit donc pour la ville éternelle, M. J. Caron le remplaçant pendant son absence. Peu de prêtres alors pouvaient se donner la jouissance d'aller visiter le Père de nos âmes, le successeur de St. Pierre sur le siège de Rome, et ceux qui avaient ce bonheur étaient un peu comme les pèlerins de la Terre-Sainte, dans les jours de foi du moyen-âge, on les entourait d'une vénération particulière. On dit qu'il fit ce voyage avec une intelligence et une piété singulière.

A son passage en Suisse, il voulut faire la connaissance des parents qu'il avait dans ce pays. Il fut étonné alors de se trouver en face de huguenots chez qui le prêtre n'avait pas coutume d'être le bienvenu. On le reçut avec beaucoup de politesse, mais un sourire effleurait les lèvres de ces protestants, chaque fois qu'il voulait parler selon ses convictions de prêtre catholique.

L'année qui suivit son retour de Rome fut une année de disette extraordinaire à Yamachiche. La récolte de 1836 ayant manqué, le nombre de pauvres nécessiteux s'éleva, dans la paroisse seule, au chiffre exorbitant de trois cents personnes. M. Dumoulin fit appel à la charité publique, prodigua lui-

même les aumônes et parvint ainsi à soulager les plus grandes misères pendant la saison rigoureuse.

Plusieurs années se passèrent sans incidents remarquables, puis, en 1845, le 27 février, la paroisse d'Yamachiche put jouir du spectacle d'une cérémonie religieuse telle qu'on n'en avait pas encore vu.

M. Dumoulin avait demandé à Rome et obtenu les reliques d'une sainte des catacombes, Sainte Eutychiane, et avait fait exécuter une représentation en cire de la sainte martyre romaine. Ces représentations des saints, de grandeur naturelle, étaient encore inconnues dans le district des Trois-Rivières, et on ne saurait dire le nombre de visiteurs que cela attira à l'église d'Yamachiche.

La cérémonie du 27 février eût un plein succès. Douze prêtres étaient venus s'unir à M. Dumoulin, et il en était venu même du sud du fleuve, malgré le mauvais état de la traversé. La nef et les jubés s'emplirent, et comme il restait encore beaucoup de monde, on les laissa pénétrer dans le chœur, de manière à ne laisser qu'un petit espace devant l'autel. La sacristie était pleine comme l'église. On chanta avec grande pompe une messe des Vierges, et après la messe on alla faire la levée des saintes reliques au presbytère. Quatre prêtres les portèrent à l'église et les déposèrent d'abord sur le maître-autel. M. le Grand-Vicaire Cooke s'avança alors et fit, en présence du corps de la sainte, un sermon pathétique qui produisit les plus grands effets. Les précieuses reliques furent ensuite déposées à l'endroit qui leur avait été préparé, sous le petit autel du côté de l'évangile.

Voici une prière à Ste Eutychiane que nous nous faisons un devoir de communiquer à nos lecteurs.

## PRIÈRE A STE. EUTYCHIANE, MARTYRE.

Ste. Eutychiane, qui avez eu le bonheur de mourir pour la religion, daignez écouter les humbles prières que nous vous adressons en présence de vos saintes reliques. Nous bénissons la divine Providence qui a permis que votre corps vénérable fut tiré des catacombes où il était caché depuis tant de siècles, et envoyé dans ce pays, pour y être religieusement honoré.

Nous nous réjouissons de votre entrée triomphante en cette paroisse; et nous sommes heureux de vous voir sous cet autel déjà si cher à nos cœurs.

Recevez les hommages dus au glorieux

martyr que vous avez souffert, et que votre nom soit invoqué avec confiance par tous ceux qui viendront y implorer votre secours.

Regardez avec bonté les pieux fidèles qui vous invoquent, et bénissez cette paroisse qui met sa gloire à vous posséder.

Faites éclater votre puissant crédit auprès de Dieu, et reposez en paix au milieu de nous.

A vous maintenant de nous protéger, ô glorieuse martyre, et de nous obtenir la grâce d'imiter votre patience, votre courage et vos autres vertus. Ainsi soit-il.

Notre Père,..... Je vous salue Marie,.....  
*Salve virgo sancta Eutychiana, sponsa Jesus-Christi, ora pro nobis nunc et in hora mortis nostræ. Amen.*

M. Dumoulin aimait à frapper l'imagination du peuple par des fêtes brillantes. Dans ce but, il fit acheter, avec les deniers de la fabrique, des instruments de cuivre, afin de former un corps de musique pour le service de l'église. De plus les gens de la paroisse formèrent une compagnie militaire sous le commandement de Frs. Robidas, ancien caporal de 1812, portant la médaille de Chateauguay. Ces jeunes gens vinrent à faire l'exercice militaire avec un ensemble parfait, et, dans les grandes fêtes ils assistaient à la messe en uniforme, et arrivaient à l'église carabine au bras et musique en tête. Si l'on ajoute que la paroisse possédait alors un chœur considérable et des voix de premier ordre, on comprendra que les offices de l'église se faisaient à Yamachiche avec une majesté et un éclat qu'on ne voyait nulle part ailleurs. Parmi les chantres de ce temps nous croyons devoir mentionner les Caron et les Carbonneau. Parmi les frères Caron, Michel, ci-devant membre du parlement, était regardé comme le meilleur chantre. Il possédait une voix douce et puissante à la fois. Tout le monde remarquait, qu'à la façon des artistes qui ne veulent pas exposer leur réputation, il refusait de chanter dès qu'il se sentait tant soit peu enrhumé.

A sa mort, la fabrique paya les frais de son enterrement, pour reconnaître les services qu'il avait rendus comme chantre. François et Augustin Carbonneau furent formés par M. Ecuyer, qui, pour leur apprendre la musique, les gardait, quand ils étaient enfants, des quinze jours et même des trois semaines dans son presbytère. Ils sont vivants tous deux, et peuvent encore, malgré leur grand âge, nous chanter plus d'un morceau composé par M. Ecuyer.

Les gens d'Yamachiche étaient fiers de leur paroisse, et ils avaient raison, car on en parlait de bien loin. Ils aimaient à assister à ces offices que l'on prenait tant de soin à préparer. L'œuvre du curé devenait ainsi merveilleusement facile. Quand le peuple aime à venir à l'église il écoute ce qu'on lui dit, et se laisse diriger dans les sentiers de la foi et des bonnes œuvres.

Ce fut Mons. Dumoulin qui fit élever le presbytère actuel, superbe bâtisse de quatre-vingt pieds de longueur, à façade en pierres de taille, mais à un seul étage. Cette œuvre compta peu dans la vie de M. Dumoulin, car alors une autre œuvre plus importante le préoccupait. Dans la grande paroisse qu'il avait à desservir, il ne se trouvait pas de maisons où les enfants pussent recevoir une éducation supérieure. Il fallait envoyer ces chers enfants, garçons ou filles, aux Trois-Rivières, à Nicolet ou à Montréal, de là des dépenses que bien peu de familles se trouvaient en état de supporter. Le vénérable curé se mit donc à l'œuvre, fit donner un emplacement par la Fabrique et commença, avec l'aide des paroissiens une bâtisse en brique, à deux étages, de 80 pieds de long sur 40 de large. Avec les mansardes, cet édifice se trouvait à donner beaucoup de logement. Quand la construction fut terminée, il réclama les services des Sœurs de la Congrégation de Montréal, pour y faire l'école aux petites filles et établir un pensionnat.

C'était en l'année 1852. Les vénérables Sœurs de la Congrégation ne refusaient pas de fonder une mission de leur ordre à Yamachiche, mais pour le moment elles se trouvaient à ne pouvoir pas disposer du nombre de sœurs nécessaire, elles demandaient donc à retarder.

Alors M. Dumoulin montra d'une manière éclatante de quel esprit de foi il était animé. Sœur N. est malade, dit-il avec assurance, envoyez-nous la avec les deux Sœurs déjà disponibles, Ste. Anne la guérira. On envoya donc la malade à Yamachiche, et elle fut effectivement guérie.

Les Sœurs de la Congrégation commencèrent leurs classes avec un succès qui ne s'est pas ralenti.

M. Dumoulin avait pourvu à l'éducation des filles dans sa paroisse, il fallait songer maintenant à faciliter l'éducation des enfants du sexe masculin. En même temps que le couvent se construisait, on se mit à traiter la question d'élever une école pour les garçons, laquelle

serait tenue par les Frères de la Doctrine Chrétienne. Dieu était avec le vénérable curé, et en 1853 les Frères prenaient possession d'une bâtisse à deux étages, en brique, de quarante pieds sur trente-six. Dès la même année cette maison se trouvait insuffisante, et on dut l'agrandir en 1854, en lui donnant environ quatre-vingt pieds de face, dimensions qu'elle a encore aujourd'hui.

Cette école est fréquentée, aujourd'hui, par 150 élèves. Voici les noms des directeurs qui y ont passé jusqu'à la présente année : 1er Fr. Léon, 2ième Fr. Bertram, 3ième Fr. Hyeronimus, 4ième Fr. Célian, 5ième Fr. Sallustian,

Cependant Mr. Dumoulin était atteint de la maladie qui le conduisit à la tombe. En 1853, il partit pour aller demeurer quelque temps chez son frère, Benjamin Dumoulin, Ecr., avocat, aux Trois-Rivières, afin de se mettre sous les soins d'un docteur de l'endroit. Lorsqu'il laissa son presbytère, il eut un pressentiment que la mort l'attendait aux Trois-Rivières, et, le cœur bien gros d'émotions, il dit à ceux qui l'accompagnaient : "Je ne reviendrai plus." La paroisse tout entière était attristée de ce départ. Un nombre considérable de voitures l'accompagnaient quand il alla prendre le bateau ; et tout le monde fondit en larmes lorsqu'il fit ses adieux au moment d'embarquer. Dans toutes les familles on pria avec ferveur pour le rétablissement de sa santé, mais la mort fut impitoyable, et il expira chez son frère le 27 juillet 1853, à l'âge de soixante ans.

On amena son corps dans ce presbytère qu'il avait bâti, au sein de cette paroisse où tout prononçait son nom pour le bénir ; un cortège immense et merveilleusement recueilli le suivait. Son service fut le plus solennel qui eût été chanté dans l'église d'Yamachiche.

La mémoire de M. Dumoulin est restée en vénération dans cette paroisse qu'il a desservie pendant si longtemps. Vous trouverez son portrait dans plus d'une famille, et son souvenir est gravé dans tous les cœurs.

M. Joseph Hercule Dorion, frère des honorables juges Dorion, fut le successeur immédiat de M. Dumoulin.

Comme ce vénérable prêtre dirige encore aujourd'hui la paroisse d'Yamachiche, nous n'entreprendrons pas d'écrire son histoire. Mais nous pouvons bien dire que des œuvres remarquables ont

signalé son séjour et feront vivre son nom à Yamachiche.

Il a eu la gloire d'élever dans cette paroisse, si divisée autrefois, une troisième et splendide église, et cela sans rencontrer aucune espèce d'opposition. On se sent loin, bien loin des temps orageux de MM. Bertrand et Kimber.

La nouvelle église est en style renaissance, avec dôme et portique qui la font ressembler aux églises européennes.

Il s'y trouve une crypte ou chapelle souterraine qui a été ornée des sculptures de l'ancienne église, avec un goût remarquable,

M. Dorion est aussi le fondateur d'un asile tenu par les Sœurs de la Providence, pour prendre soin des vieillards, des infirmes et des orphelins.

Cet asile, doté par feu Mde Charland, seigneuresse en partie de Gros-Bois, et par une Dame Pellerin, d'Yamachiche, a été construit sur une pente formée par les sinuosités de la petite rivière, et qu'on a reliée au terrain de l'église en remplissant le lit de la rivière et en traçant aux eaux un nouveau cours à travers la terre ferme.

Le toit aigu que l'on remarque sur cette bâtisse et qui lui donne un aspect tout particulier, est le toit de l'ancienne église. Les murs en planches et béton sont faits sur un plan nouveau, invention de M. Dorion lui-même.

A son récent retour d'Europe, le vénérable curé a pu se convaincre, par la réception qui lui a été faite à l'Asile de la Providence, qu'il a sous ce toit des cœurs dévoués et reconnaissants. Disons aussi que la paroisse entière a revu son pasteur avec des démonstrations de respect et d'allégresse qui font l'éloge et du troupeau et du pasteur.

En terminant ici l'esquisse historique des curés de la paroisse d'Yamachiche, nous devons faire remarquer qu'il n'y a pas eu de restriction dans les éloges que nous avons décernés à chacun d'eux. C'est que la paroisse d'Yamachiche a été bénie dans le choix des prêtres qui l'ont dirigée. Tous, sans une exception, ont été de dignes et saints prêtres.

Gloire et reconnaissance au Dieu très-bon, louange et honneur à la sainte Eglise de Jésus-Christ.

L'ABBÉ N. CARON.

(A continuer).

[Pour le Foyer Domestique]

## ÉTUDE HISTORIQUE.

## SAINT-HYACINTHE.

(Suite.)



EST après avoir profondément enraciné l'arbre à l'ombre duquel peut croître sûrement la prospérité publique que les citoyens de St. Hyacinthe s'occupèrent particulièrement du progrès matériel.

En 1830, on s'adressa à la Législature pour bâtir un marché ; un terrain à cet effet fut généreusement donné par l'honorable Jean Dessaulles, cet autre homme de bien qui seconda avec tant d'ardeur les entreprises de M. Girouard. Ce marché ne contribua pas peu à l'avancement du comté, qui en 1863 comptait 18,271 habitants, possédant 175,644 acres de terre dont 125,423 étaient en état parlait de culture et 50,221 en forêt, et dont la récolte en 1860 a fourni 839,754 minots de produits et 6,755 tonneaux de foin, et offrait, avec le produit des fermes, le bétail, le revenu des jardins et les instruments d'agriculture, le total de \$5,565,979 17.

On s'est occupé ensuite, il faut bien le dire, à créer de ces monuments nécessités par le désordre de l'humanité. Aussi ces créations ne sont pas l'œuvre spontanée d'hommes aimants, mais d'hommes publics déposant leur caractère individuel pour obéir à la stricte nécessité des temps. C'est ainsi que Saint-Hyacinthe, constitué centre d'un circuit judiciaire, vit s'élever un temple à la Chicane, qui quelques années plus tard fut remplacé par le Palais de Justice aux fins judiciaires du District, et une prison.

Une classe d'hommes ne devait pas être oubliée. On ne jouit pas du bonheur quand on sait à côté de soi des malheureux qui souffrent. Aussi s'occupait-on de l'érection d'un hôpital qui fut érigé en 1840 par M. le curé Edouard Crevier.

A qui confier cette maison dont les murs ne retentissent que des gémissements de la douleur ? Qui veillera dans ces salles empreintes des traces de la souffrance et de la mort ? Il semble que ce doit être à ce sexe tort, qui se pose fièrement, qui marche avec assurance, qui regarde autour de lui d'un air dominateur et qui envisage sur les champs de bataille la mort avec dédain. Non ; partout où se dresse une ambulance, un hospice, on va choisir parmi ces "anges gardiens du berceau qui nourrit l'enfance d'amour, de caresses et de foi ; parmi ces jeunes filles qui poétisent d'un regard l'existence tout entière, qui allument les feux du génie, qui inspirent les hautes pensées, les dévouements sublimes, qui font éclore sous leurs pas les gloires de l'art, de la science et du courage ; mères compatissantes qui se penchent sur le lit des douleurs et qui ont reçu de Dieu mission de pleurer avec ceux qui pleurent."

Embrasée du feu de la charité, dit Belouino, la religieuse accomplit les plus sublimes dévouements. Jeune fille, elle renonce à tous les plaisirs du monde pour se consacrer au service de ses misères et de ses douleurs. Elle sacrifie toutes ces chères illusions, tous ces espoirs d'amour et de maternité qui sont le plus doux bonheur du cœur des femmes. Elle quitte ses parents, ses amis, sa maison.

Désormais vous ne la verrez plus dans les fêtes, mais vous la trouverez assise auprès du lit des malheureux ; vous la trouverez partout où quelque douleur se fera entendre, où quelque gémissement s'élèvera. Les mains pleines d'aumône et la bouche de consolations, elle viendra sauver ou aider à mourir quiconque n'aura pas de mère ou de sœur auprès de lui, quiconque manquera d'aliments ou de remèdes. Oh ! c'est un beau spectacle que nous devons au christianisme, que celui de ces religieuses qui deviennent mères adoptives des souffrances humaines, et que l'on trouve partout, même dans les lieux les plus immondes ; car partout elles voient des membres de Jésus-Christ, et si profondes que soient leurs plaies, si grande qu'en soit l'horreur, leur charité y porte remède. C'est ainsi que les vierges chrétiennes deviennent mères de l'humanité souffrante ; c'est ainsi qu'elles accomplissent au contuple les devoirs sacrés de la femme faite pour être mère ; c'est ainsi, dit Saint Ambroise, qu'elles vivent comme des anges

sur la terre. Ce fut aux Dames Religieuses de l'Hôtel-Dieu, ces admirables filles de Mlle Mance, qui fut confié cet hospice.

St. Hyacinthe, encore village, progressait à vue d'œil ; c'était alors un enfant qui grandit et qui sentait le besoin de se manifester au dehors par son commerce, comme il s'était fait connaître par ses apôtres, ses hommes de lettre et de science. L'ouverture des travaux du chemin de fer du St. Laurent et de l'Atlantique, en 1847, répondit amplement à ses aspirations énergiques en ouvrant à ses communications les grands centres du Canada et faisant couler à ses portes les produits de l'étranger. C'était leur ouvrir à deux battants les portes de l'avenir commercial ; aussi commença-t-il à dédaigner son titre modeste de village, qui fut changé en celui de Ville en 1850.

Deux ans après son érection comme ville civile, elle recevait un titre nouveau qui la constituait siège épiscopal.

L'édifice élevé par le vénérable M. Girouard, disait un des élèves distingués de la classe de philosophie de 1868, et dont on a malheureusement tu le nom, ne suffisait plus aux élèves qui venaient y chercher l'éducation, et l'emplacement qu'il occupait avait des limites trop étroites pour les besoins de la jeunesse nombreuse qui s'y pressait ; il devenait urgent de transporter ailleurs l'institution, afin qu'elle eut une maison à dimensions plus larges, et un terrain spacieux qui permit d'avoir des cours, des jardins, des bosquets, tout ce qui peut servir à l'utilité ou aux agréments de cette nature. Un citoyen de St. Hyacinthe se chargea de pourvoir à ce besoin. Quoiqu'il ne fut guère alors qu'au début de cette carrière commerciale où il devait si honorablement se distinguer, il crut ne pouvoir faire un meilleur usage des premiers fruits de son industrie qu'en faveur de la maison dont il avait été élève lui-même. Ce citoyen dont le nom est inséparablement attaché à celui de cette maison est M. François Cadoret.

Aux ressources du Collège vinrent se réunir les souscriptions libérales du clergé et de quelques amis généreux de l'éducation dont les traits se transmettront aux élèves qui se succéderont dans cet établissement par une galerie de portraits déjà commencée par un artiste de ce pays, " dont la main, dit le même élève, habile à employer le pinceau et la plume, sait reproduire les traits des au-

tres sur la toile et exprimer ses facultés intellectuelles dans ses écrits."

Le gouvernement, comprenant que l'éducation saine d'un peuple est le meilleur moyen de le bien gouverner a fait à plusieurs reprises, des subventions aussi généreuses qu'il était en son pouvoir de le faire. Signalons parmi les ministres dont l'influence s'est exercée à l'égard de cette institution d'une manière si favorable, un homme à la gloire si pure pour notre nationalité, dont je voudrais avoir l'histoire écrite en détail pour l'édification des hommes du monde, dont St. Hyacinthe conserve les restes, le collège, la bibliothèque de droit et d'agriculture, l'Hon. Auguste-Norbert Morin.

Bientôt s'éleva cet édifice en pierre de taille, à trois étages, surmonté d'une coupole magnifique, à 200 pieds de façade principale, flanquée de deux ailes de 150 pieds chacun, formant en tout 500 pieds de corps. Il possède une bibliothèque de 15,000 volumes, et le cabinet de physique, comme les collections d'histoire naturelle sont considérables. C'est ce collège que se sont plu à visiter les gouverneurs du pays et particulièrement Sir Edmund Head qui y a conduit Son Altesse Royale le Prince de Galles.

L'ancienne fondation de M. Girouard fut convertie en Cathédrale, après la séparation de l'ancienne paroisse.

Un incendie terrible qui consuma l'ancien collège et plusieurs maisons vint jeter l'alarme parmi les habitants de St. Hyacinthe et surtout parmi les anciens élèves de ce collège. " Que de souvenirs, disait M. Boucher de La Bruère, s'adressant au Cercle Catholique de St. Hyacinthe, que de souvenirs furent ensevelis sous ces ruines. Pendant plus de 40 ans, cette maison avait vu grandir une partie de la jeunesse du pays dans son enceinte. Oh ! qu'il était triste de voir écrouler ce vieux monument où nous avions eu le bonheur de recevoir le bienfait de l'éducation ; de voir brûler ces arbres à l'ombre desquels nous avions pris de si joyeuses récréations ; de voir disparaître cet asile où s'étaient écoulées les heures les plus heureuses de notre enfance ! Bien des larmes de deuil furent versées sur ces décombres fumants dont chaque pierre calcinée redisait un souvenir. Il n'y a pas jusqu'à l'hirondelle, jadis goûtant un si doux repos, qui ne nous attristât de ses cris plaintifs et de ses mouvements réitérés autour de son nid devenu la proie des flammes. Quel vide ces cendres ne laissaient-elles

pas dans nos cœurs ! Oui, toujours nous en conserverons un douloureux souvenir."

Ce que cet élève de St. Hyacinthe disait devant une société de jeunes gens sortis du même collège, est une expression vraie ; et c'est quand on est sorti du collège qu'on le comprend surtout. L'homme est ainsi fait qu'à tout âge il regrette le passé, désire l'avenir et n'est pas satisfait du présent. L'enfant même, si heureux sous le toit paternel, ne cherche qu'à s'émanciper pour regretter ensuite le bonheur de ses jeunes années. L'écolier, sous les soins de ses maîtres, n'aspire qu'à briser ses chaînes et qu'à se lancer dans le monde que les illusions lui font paraître sous un jour si brillant ; mais à peine a-t-il quitté le collège que ces murs qui lui paraissaient être ceux d'une prison, changent d'aspect. Il se rappelle cette existence sans souci où les heures partagées entre le travail et les récréations s'écoulaient si rapidement. Tout renait à son souvenir : la chapelle où ses genoux se sont ployés, ses maîtres qu'il n'a pas compris, ses condisciples qu'il a fait endêver, son pupitre qu'il a martyrisé, ses livres qu'il a maltraités.

L'ami que je viens de citer fait voir que l'écolier se souvient de l'hirondelle qui faisait son nid sous le toit délabré du vieux collège. Ecoutez un poète, un vrai poète, qui se souvient des cruautés que l'écolier fait subir à la mouche.

Après avoir parlé des ennemis de la mouche il dit :

Mais l'écolier, de tous, est le plus implacable !  
Je ne décrirai pas les maux dont il l'accable :  
Ce serait m'imposer, je n'en finirais plus.  
Contre elle il n'use point des poisons ni des glus :  
" D'un carreau de papier il se fait une boîte,  
Fort gentille, et sa main (ou sa gauche ou sa droite)  
L'attrappe et l'emprisonne avec dextérité.....  
Ce qu'il lui fait ensuite est de l'atrocité.  
L'épingle ou le canif sont, pour sa main cruelle,  
Les plus prompts instruments à diriger contre elle.  
Laissons là ce Néron, pour n'avoir point le tort  
De réveiller le chat ou le tyran qui dort  
Chez le jeune lecteur. Dans de détails plus amples  
Ce dernier puiserait de très mauvaises exemples..... "

J. A. BELANGER.

(Foyer Domestique.)

Tout ce qui sort de la maison où l'on a reçu l'éducation intéresse même l'homme sérieux ; il suit du souvenir ses camarades de classe ; il recherche avidement tout ce qui lui rappelle un souvenir.

Dernièrement je recevais chez moi le catalogue des élèves du Séminaire de St. Hyacinthe où depuis 1818 sont consignés par ordre alphabétique les noms de ceux qui ont fréquenté cette maison. Coïncidence : le même soir j'avais l'avantage de recevoir chez moi un Honorable Juge de la Cour Supérieure, ancien élève de St. Hyacinthe. J'avais été son condisciple à l'Université Laval et je l'avais toujours remarqué au Barreau comme un des esprits les plus sérieux, se plaignant dans les in-folios et faisant ses délices des difficultés de la science. En voyant ce pamphlet in-8o de 88 pages, il le saisit, l'examine, l'ouvre, le feuillette, le lit et lit longtemps. " C'est singulier, dit-il, que je n'aie pas ce catalogue." Je ne lui ai pas dit alors, car les membres du Barreau du District où il siégeait, étaient réunis ; mais je l'ai pensé : il était redevenu écolier et son souvenir était au milieu de ses camarades de collège.

Comment se fait-il qu'un Juge de la Cour Supérieure se laisse absorber par un petit livre si insignifiant qu'un catalogue d'élèves ? Ah ! c'est que l'homme est enfant par quelque côté et surtout lorsqu'il a dans son cœur cette religion si consolante du souvenir.

Mais je m'aperçois que je me laisse entraîner à des considérations trop légères peut-être. Aussi vais-je m'efforcer à parcourir d'un trait les dernières phases de St. Hyacinthe. Depuis que la locomotive traîne après elle le commerce étranger, St. Hyacinthe a progressé à vue d'œil. Un nouveau marché a pris place dans ses limites, plusieurs pouvoirs d'eau ont été exploités, un pensionnat des Sœurs de la Présentation de Marie dirige une partie des jeunes filles de la ville dans un magnifique couvent en pierre de taille, à trois étages, avec toit français et rez-de-chaussé. Cette bâtisse de 200 pieds de façade a remplacé l'ancien couvent qui sert d'Académie de Lorette. Un institut exerce les jeunes gens à la discussion et les prépare à la vie publique ; une imprimerie est depuis 1853 au service de la pensée ; plusieurs journaux y ont vu le jour. Le *Courrier de St. Hyacinthe*, qui seul survit, mérite d'être signalé comme un des plus vigoureux combattants dans le champs du journalisme.

B. A. T. DE MONTIGNY.

(A continuer).

ELOGE HISTORIQUE  
DE LA  
SŒUR MARGUERITE BOURGEOYS,

*Fondatrice de la Congrégation Ville-Marie,  
en Canada.*

PAR  
L'Abbé Sausséret.

(Suite.)



AI admiré, continue la sœur Bourgeois, comme M. Chatel, qui était notaire apostolique, m'a confié sa fille qu'il aimait beaucoup. M'ayant demandé comment nous vivrions à Villemarie, je lui montrai le contrat qui me mettait en possession de l'étable qui avait servi de colombier et de loge pour les bêtes à cornes ; et, ne voyant rien pour subsister : eh bien, me dit-il, voilà pour loger ; mais pour le reste que ferez-vous ? De quoi vivrez-vous ? Je lui dis que nous travaillerions pour gagner notre vie et que je leur promettais à toutes du pain et du potage ; ce qui lui tira les larmes des yeux et le fit pleurer. Il aimait beaucoup sa fille ; mais ne voulut pas s'opposer aux desseins de Dieu sur elle. Il prend conseil de l'Evêque de Troyes (M. Malier de Housay), car il était bon serviteur de Dieu ; et sur la réponse affirmative du prélat, il accède aux désirs de sa fille. On passa en son étude le contrat d'engagement, ainsi que celui de ma sœur Crolo, qui avait eu le désir de venir avec moi dès mon premier voyage. Par ces contrats elles s'engagèrent pour demeurer ensemble et faire l'école à Villemarie. La sœur Châtel fit de plus une donation de tous ses biens en faveur de ses fileuls et de ses filleules, si elle ne retournerait pas après un certain temps limité.

« Ensuite M. Châtel (c'est toujours la sœur Bourgeois qui parle) voulut accommoder un coffre pour les hardes de sa fille et une cassette pour son linge ; de plus, il fit coudre proche la baleine de son corset cent-cinquante livres en écus d'or, avec défense de m'en parler, ni

à personne, afin que s'il fallait revenir ou aller seule, elle pût s'en retourner. Enfin il écrivit dans tous les lieux les plus considérables de la route par où l'on devait passer, que si sa fille avait besoin de service en allant, on lui donnât tout ce qui lui serait nécessaire ou ce qu'elle demanderait pour s'en retourner à Troyes (1). »

J'aime à croire, Messieurs, que vous avez autant de plaisir à entendre le récit de ces détails que j'en ai eu moi-même à les transcrire. Je poursuis donc en citant toujours notre admirable sœur Bourgeois.

« Selon le désir que j'avais eu en arrivant, j'emmenai donc trois filles, mes sœurs Châtel, Crolo et Raisin..... J'emmenai encore une petite fille... Enfin, il se présenta aussi un jeune homme studieux pour servir notre maison et se donner au service de Dieu toute sa vie. Il nous suivait et prenait ses gîtes proche des nôtres ; mais, dans le navire il fut attaqué d'un flux de sang dont il est mort dans notre maison, deux ans après être arrivé à Villemarie.

« De Troyes à Paris, nous étions quinze ou seize personnes. Pour nous conduire nous avions pris des charretiers qui nous donnèrent bien de la peine. Nous n'avions pas fait une lieue que la charrette fut arrêtée parce qu'il n'était pas permis à des particuliers de nous conduire au préjudice des voitures publiques. Il fallut donc retourner à Troyes où M. Châtel obtint la permission de continuer la route. Un jour de dimanche, comme nous passions près d'une église où l'on sonnait la sainte Messe, nous demandâmes au cocher de nous la laisser entendre ; mais nous ne pûmes l'obtenir. Cependant environ à midi, une de ses roues se rompit en deux pièces, et il fallait aller jusqu'à Paris pour avoir une autre roue. Ceux qui ne purent aller à pied demeurèrent là. L'après dinée, une petite cloche sonne, et un prêtre qui paraissait tout languissant, avec cinq ou six chétifs hommes psalmodièrent les vêpres. Ce prêtre nous conta les misères de ce lieu : toutes les maisons ruinées, grande quantité de chevaux morts et même des hommes et une femme ; nous tâchâmes de mettre un peu de terre pour les couvrir (2). »

N'est-ce pas là, Messieurs, une déli-

(1) Ecrits autographes, etc., Mémoires, etc., p. 116.

(2) Ecrits autographes, etc., Mémoires, etc., pages 118-119.

cieuse narration ? et nos plus grands écrivains ont-ils jamais dit mieux ?

Écoutez encore la suite et la fin de ce récit dû à la même plume.

“ A Paris, ma sœur Raisin se présente à son père pour avoir son congé. Il n'avait que cette fille avec un fils. Il ne voulut point d'abord lui accorder son consentement. Il refusa même de la voir. Mais elle fait prier, elle pleure et fait tout son possible. Enfin, après beaucoup de prières, elle obtient sa demande, et son père lui fait faire un contrat semblable aux deux autres passés à Troyes. Il lui donna même pour son voyage et pour ses hardes mille francs dont je ne voulus prendre que trois cents francs et, lui laissai le reste, n'en ayant pas besoin. Mais tous les ans il nous donnait trente-cinq livres pour sept cent, et après sa mort son fils a continué. Enfin, à la mort de ce fils, avocat au Parlement, outre ces dons nous avons eu une rente de trois cent livres pour les six mille qui revenaient à sa sœur.”

Les associés de Montréal, voulant mettre à profit le voyage en France et le retour en Canada de la sœur Bourgeoys, avaient engagé un grand nombre d'hommes honorables et de filles vertueuses à aller s'établir à Villemarie. Le nombre des hommes s'éleva à soixante et celui des filles à trente-deux. Les trente-deux filles furent confiées, pendant la traversée, à la sœur Bourgeoys, et elle leur servit encore de mère à Villemarie, jusqu'à ce qu'elles eussent été établies.

Ce fut, Messieurs, dans ce voyage qu'eut lieu un trait de désintéressement qui fait trop d'honneur à notre héroïne pour que nous le passions sous silence.

Un homme riche, membre de la compagnie de Montréal, touché de l'esprit de zèle et de dévouement apostolique qu'il reconnut dans notre sœur, lui offrit un fonds considérable pour assurer un revenu à l'œuvre naissante de la Congrégation. Mais cette digne fondatrice refusa absolument de l'accepter, dans l'appréhension que cette aisance ne nuisit à l'esprit de pauvreté qu'elle avait si religieusement pratiquée jusqu'à lors, et qu'elle était jalouse de léguer à ses filles comme le plus riche trésor qu'elle pût leur laisser.

Je glisse, Messieurs, sur plusieurs difficultés qu'on suscita à la recrue pour l'empêcher d'aller à Villemarie, et dont une seule la retint pendant trois mois à La Rochelle.

On partit le 29 juin 1659.

Il y avait environ deux cent personnes sur le navire, dont cent-dix étaient destinées pour Villemarie et dix-sept ou dix-huit filles pour Québec.

Ce voyage devait avoir ses épreuves comme le premier qu'avait fait la sœur Bourgeoys. Le navire qu'on avait frété, sur lequel on était monté, avait servi pendant deux ans d'hôpital de guerre sans avoir fait depuis de quarantaine, et il était infecté de la peste. La maladie se déclara aussitôt et il mourut huit ou dix personnes dès le départ. Notre sœur ne se ménagea pas alors : “ Nous pouvons dire, écrit M. Dollier de Casson dans son *Histoire de Montréal*, que la sœur Marguerite Bourgeoys fut bien celle qui travailla autant que toutes les autres pendant toute la traversée, et que Dieu pourvut de plus de santé pour suffire à tant de fatigues (3) ” Elle éprouva cependant quelques atteintes du mal. Les sœurs Châtel, Crolo et Raisin surtout en ressentirent toute la violence.

Enfin, après une navigation si pénible et si remplie d'épreuves et de traverses, on arriva à Québec le 8 septembre, et à Montréal le 29.

Pour comprendre, Messieurs, la grandeur d'âme, le courage et l'héroïsme de la sœur Bourgeoys, il faut savoir que Villemarie, où elle s'était fixée, touchait au pays des Iroquois, les sauvages les plus féroces de ces contrées barbares. Sans cesse ces hommes de sang harcelaient la ville ; ils pénétraient jusqu'à la porte des maisons, pillant et incendiant les habitations et tuant les personnes.

La sœur Bourgeoys raconte elle-même dans ses *Mémoires* comment douze colons furent surpris dans leur travail et emmenés par les barbares dans leur pays, à la réserve de trois qui furent tués sur la place ; comment un prêtre de Saint-Sulpice, économe du Séminaire de Villemarie, fut tué aussi à coups de fusils par une troupe d'Iroquois tandis qu'il faisait sentinelle pour avertir, en cas de besoin, des moissonneurs qui travaillaient pour sa maison à la pointe *Saint-Charles*, près de Villemarie ; comment un autre prêtre de St. Sulpice fut aussi massacré, puis brûlé et mangé par ces cannibales.

Tels étaient, Messieurs, les dangers auxquels la sœur Bourgeoys et ses filles furent continuellement exposées durant les premières années de leur séjour à Villemarie. Cette ville était sans murailles, et, la nuit, les Iroquois y pénétraient pour fondre sur ceux qui venaient

(3) Histoire de Montréal.

à sortir de chez eux. Ils s'introduisirent ainsi jusque dans la cour des sœurs de la Congrégation..... Mais Dieu ne permit pas qu'ils leur fissent aucun mal.

Mais rien de tout cela ne pouvait arrêter ni même ralentir le zèle de la sœur Bourgeoys.

La femme forte, Messieurs, est comme le juste d'Horace, rien ne l'effraie, rien ne l'arrête. Un déluge n'atteint pas le feu de sa charité.

Notre sainte compatriote se livra avec le zèle le plus ardent et le plus infatigable à l'éducation des jeunes filles de Villemarie. Elle les réunissait dès l'âge le plus tendre. Son zèle ne faisait acception de personne. Il s'étendait aux filles de toutes les classes de la société, de quelque état et de quelque rang qu'elles fussent.

Pour les enfants en bas âge, elle avait ses écoles. Pour les enfants des riches, elle ouvrit un pensionnat. Elle fonda aussi un ouvroir. Puis elle institua pour ses élèves plus âgées, la congrégation externe.

Nous ne pouvons pas, Messieurs, nous étendre à vous dire ici avec quelque détail quels principes la sœur Bourgeoys inspirait à ses enfants. Ce sont ceux qui font une forte et bonne éducation, la crainte de Dieu, la douceur, la politesse, l'habitude du travail et de la tempérance, la pureté de mœurs, en un mot tout ce qui chez nous, à l'heure qu'il est, constituerait une éducation parfaite. Et tels furent ses succès en ce genre, qu'au dire d'un des historiens du Canada, elle éleva son sexe au-dessus de l'autre, et par suite du zèle infatigable des sœurs de la Congrégation à instruire et à former les femmes, celles-ci obtinrent la prépondérance sur les hommes. Aussi, longtemps après la mort de l'admirable sœur, ce même auteur écrivait : " Si jusqu'à ce jour il règne dans le pays une si grande douceur dans les mœurs de toutes les classes de la société et tant d'aménité dans les rapports de la vie, c'est au zèle de la sœur Bourgeoys qu'on en est redevable en grande partie (4). "

Et le 13 novembre 1654, le gouverneur général du Canada écrivait au ministre de la marine :

" J'ai trouvé à Villemarie, en l'île de Montréal un établissement des sœurs de la Congrégation, sous la conduite de la sœur Bourgeoys, qui fait de grands

bien à toute la colonie, et, en outre, un établissement des filles de la Providence (ces filles de la Providence étaient vingt grandes filles instruites et formées au travail par les soins de notre sœur) qui travaillent toutes ensemble. Elles pourront commencer quelque manufacture de ce côté-là, si vous avez la bonté de leur faire quelque gratification (5). "

Et les soins de la sœur Bourgeoys ne se bornaient pas à ses élèves, mais ils s'étendaient à toutes les filles qui allaient de France à Villemarie dans l'intention de s'y établir et d'y accroître la colonie. Elle leur servait à toutes de mère, les recevait dans sa maison, les logeait, les nourrissait, leur donnait à toutes les instructions qui leur étaient utiles, et les gardait avec elle jusqu'à leur établissement. C'est ce qui faisait dire à M. Dollier de Casson que " ces filles ont été bienheureuses d'être tombées dans de si bonnes mains que les siennes (6). "

Messieurs, notre héroïne est si abondante, comme dit St. Paul (7), en bonnes œuvres de tout genre, qu'elle nous force à en passer, et en taire une grande partie pour ne pas fatiguer votre attention et abuser de vos instants que vous devez à d'autres choses.

Laissez-moi pourtant vous dire quelques mots de ses vertus privées, bien plus puissantes encore que ses leçons sur les âmes qu'elle portait au bien. Portant toujours comme l'apôtre, la mortification de Jésus-Christ dans son corps, elle ne prenait pour sa nourriture que les aliments les plus grossiers, mangeait très-peu, ne buvait que de l'eau, une seule fois par jour et en très-petite quantité. Elle couchait sur le plancher ou sur la terre avec un billot pour chevet. L'hiver elle n'approchait jamais du feu. Sa prière était continuelle; aussi un de ses directeurs l'appelait la *petite Sainte Geneviève du Canada*.

La vue seule de sa personne portait à Dieu.

" Elle inspire l'amour de l'humilité seulement à la voir, est-il écrit dans les *Annales de l'Hôtel-Dieu St. Joseph*. " — " Nous l'avons connue, dit l'auteur de l'ouvrage intitulé *Premier établissement de la Foi dans la Nouvelle-France*, nous l'avons connue pleine de l'esprit de Dieu, de sagesse et d'expérience, d'une constance invinci-

(5) Archives de la marine : *Lettres de M. Dinoville*, du 13 novembre 1684.

(6) Histoire de Montréal de 1638 à 1639.

(7) Cor, XV, 58.

(4) *Histoire de la Nouvelle-France*, par le Père Charlevoix.

ble à tous les obstacles qu'elle a trouvés à son dessein."— Je ne crois pas, écrit le R. P. Bouvard, supérieur des Jésuites de Québec, avoir vu de fille aussi vertueuse que la sœur Bourgeoys, tant j'ai remarqué en elle de grandeur d'âme, de foi, de confiance en Dieu, de dévotion, de zèle, d'humilité, de mortification (8)."

(A continuer.)

## LA MÈRE MARIE DE L'INCARNATION, URSULINE.

### DEUXIÈME ARTICLE.



EN douze années que cette femme admirable passa dans le monde, après la mort de son mari, furent douze années de souffrances intérieures, d'angoisses, d'humiliations, d'épreuves de tout genre; mais aussi de grâces immenses, auxquelles elle fut admirablement fidèle. Il en est des croix comme de la venue du Sauveur sur la terre: elles sont pour les âmes généreuses une source de grâces abondantes et les préliminaires de la sainteté, tandis que les autres y trouvent une cause de ruine et quelquefois de damnation. Marie Guyart se laissa façonner en quelque sorte par la main de Dieu, qui la préparait à de grandes choses dans son Église. Heureuses les âmes qui acceptent avec cette docilité les desseins de la Providence à leur égard! elles arrivent infailliblement à une grande sainteté. La servante de Dieu comprenait cela lorsque, plus tard, elle écrivait: "Je vois maintenant que tous les états, épreuves et travaux par lesquels je suis passée était une disposition pour me former à l'œuvre du Canada."

Peu après la mort de son mari elle fit la vœu de chasteté perpétuelle; mais comme la grâce la poussait toujours vers la vie religieuse, elle y ajouta bientôt ceux de pauvreté et d'obéissance. "Mon vœu d'obéissance, écrivait-elle à son fils, avait rapport à mon directeur, à mon frère et à ma sœur, auxquels j'obéissais

comme un enfant à son père et à sa mère."

Le désir de la vie religieuse croissait en elle; mais son directeur lui ayant dit qu'elle devait rester quelque temps dans le monde pour surveiller l'éducation de son fils, elle s'y résigna avec courage. "Pourtant, disait-elle, mon cœur était dans le cloître, quoique mon corps fut dans le monde." Elle se dédommageait par la communion quotidienne, qui était pour elle une source inépuisable de grâces et de consolations, et où elle trouvait, pour supporter les plus effrayantes austérités, une force qui tient du miracle. Que ne trouve-t-on pas dans la communion fréquente, quand on en approche comme faisait cette âme d'élite?

Quand elle crut que le moment de répondre à son vif attrait pour la vie religieuse était enfin arrivé, la tempête devint plus violente autour d'elle; on lui reprochait surtout de la cruauté à l'égard de son fils; mais Dieu qui dispose des cœurs changea les dispositions de son beau-frère et de sa sœur, opposés jusque-là à sa vocation. Tous deux consentirent à prendre soin de l'enfant, alors dans sa douzième année. Ce qui la rassurait encore plus, c'est que Dieu lui fit entendre par une lumière intérieure qu'il s'en chargeait lui-même. Elle ajoute: "Mon divin Époux me faisait des reproches lorsque j'avais le moindre doute qu'il manquerait à mon fils ou à moi." Il y avait alors environ vingt ans que l'ordre de Sainte Ursule, fondée par sainte Angèle Mérici, avait été introduit en France. C'était le premier ordre spécialement établi pour l'éducation des jeunes filles que l'on eût vu dans l'Église. Ce caractère nouveau produisit une telle impression, et les succès des premières Ursulines françaises excitèrent un si vif enthousiasme, que bientôt l'on compta par milliers les jeunes filles qui voulurent s'associer à cette œuvre, et que près de 300 monastères furent fondés en moins de 60 ans. On venait d'en établir un à Tours, à quelque pas seulement de la maison qu'habitait Mme Martin. Il était alors décidé que la servante de Dieu entrerait au monastère des Feuillantines de Paris; mais Dieu avait d'autres desseins. "Chaque fois, dit la Mère de l'Incarnation, que je passais devant le monastère des Ursulines, et passais plusieurs fois par jour, mon esprit et mon cœur sentaient un mouvement subit qui les emportait en cette sainte maison sans que j'y eusse

(8) Vie de la sœur Bourgeoys, 1818

pensé auparavant. Je fis connaître cela à mon directeur, qui me répondit simplement que ce n'était pas là que Dieu me voulait. Je me tins tranquille, croyant qu'il en était ainsi. Cependant je sentais toujours cet attrait que je recommandais à mon divin Epoux, le priant de choisir pour moi. Lorsque rien ne paraissait avancer à l'extérieur, une voix intérieure me poursuivait partout et me disait : Hâte-toi, il est temps, il n'y a plus rien à faire pour toi dans le monde. Après une longue perplexité, au moment où je m'y attendais le moins, je vis disparaître le désir que j'avais d'être Feuillantine et je sentis à la place celui d'être Ursuline, avec une impression si forte qu'il me semblait que tout ce qui était au monde me menaçait de ruine si je ne me sauvais promptement en cette maison de Dieu. Cela fut donc résolu et mon confesseur y consentit."

Mais quinze jours avant l'époque fixée pour son entrée aux Ursulines, il arriva un événement terrible et qui fut l'une des plus rudes épreuves que puisse rencontrer une vocation religieuse. Son fils, qui n'avait pas douze ans, et ne savait rien des intentions de sa mère, disparut de la maison où il était en pension sans qu'on pût savoir ce qu'il était devenu. "Alors, raconte-t-elle, tous mes amis m'accablèrent de raisons et prétendirent que c'était là une marque évidente que Dieu ne voulait pas que je fusse religieuse. On m'affligeait de toute part, et ce me fut une grande croix, car le diable se mettant de la partie voulait me persuader que j'étais la cause de cette perte et m'objectait une foule d'inconvénients. Enfin, au bout de trois jours, après des prières vives et pressantes que j'avais adressées à Dieu, un honnête homme qui avait trouvé mon fils sur le pont de Blois me le ramena. Chacun m'opposa de nouvelles difficultés, et j'étais combattue de tous côtés, sans parler de l'amour naturel qui me pressait comme si l'on m'eût séparé l'âme du corps."

Ce qu'il y a de singulier, c'est que l'enfant s'était échappé pour s'en aller à Paris afin de se faire religieux. Il est vrai que longtemps après, n'ayant plus le souvenir d'avoir agi par ce motif, il dit que sa mère se trompe et que sa faute eût pour cause unique une profonde mélancolie ; mais il n'est guère croyable que la mère se soit fait une pareille idée si l'enfant n'avait pas parlé en ce sens au moment même. Cela n'empêche pas le fait de la mélancolie ; il est même proba-

ble qu'une seule de ces deux causes n'eût pas été suffisante pour le décider à une manière d'agir aussi étrange. Quoi qu'il en soit, don Claude Martin fait remarquer, en parlant de l'entrée en religion de sa mère, que si jamais le précepte de tout quitter pour Dieu a été pratiqué avec perfection ce fut en cette rencontre. "D'autres, dit-il, ont quitté leurs enfants pour se donner à Dieu, mais en leur laissant leurs biens et leurs possessions. Mais, ce qui est peut-être sans exemple, cette femme admirable laisse le sien sans biens, sans appui, sans ressource aucune, l'abandonne à la seule Providence de Dieu."

En effet, elle surmonta toutes les difficultés et elle entra au monastère des Ursulines le jour de la Conversion de S. Paul, 1631. "Je quittai mon fils, dit-elle, ainsi que mon père déjà fort âgé, qui jetait des cris lamentables lorsque je lui fis mes adieux. Il n'y a raison qu'il ne mit en avant pour m'arrêter, mais mon cœur se sentait invincible. Je traitais intérieurement cette affaire avec mon divin Epoux, auquel je ne pouvais dire autre chose que ces paroles : Mon chaste amour, je ne veux pas faire ce coup si vous ne le voulez ; voulez pour moi, mon bien-aimé. Alors il répandait en mon âme un aliment divin et une force intérieure qui m'eût fait passer à travers les flammes."

Pour qui ne croit pas à l'action de la grâce sur les âmes, pour ceux qui s'imaginent que Dieu envisage les choses selon les règles de notre faible raison, il n'y a dans cette conduite qu'aveuglement et folie ; mais si l'on s'élève jusqu'à l'ordre surnaturel ; si même on veut peser le bien immense qui résultera pour l'humanité de la vocation religieuse de cette femme héroïque, les peines qu'elle adoucirait, les larmes qu'elle séchera ; si l'on compte tous les sauvages dont elle sera l'industrie, la mère, l'apôtre et dont elle guidera les âmes vers le ciel ; si l'on considère que cette foi vigoureuse qui s'est conservé jusqu'ici dans le Canada lui est due en grande partie, par suite de l'éducation que les Ursulines ont donné à un nombre incalculable de jeunes filles depuis bientôt deux siècles et demi, alors tout s'explique ; on comprend que de pareils avantages aient pu être achetés par les larmes d'un père et les cris d'un enfant. Est-ce que tous les jours la gloire humaine ne se paie pas plus cher sur les champs de bataille, et souvent sans profit ? Combien de soldats, d'officiers, pères

de famille, qui s'arrachent aux embrassements de leur femme et de leurs enfants en pleurs pour aller se faire tuer sur un champ de bataille perdu ! Ceux qui s'engagent à la guerre pour Dieu sont toujours vainqueurs.

(A continuer.)

### Politesse de Louis XIV et de Frédéric II.

Louis XIV disait : *L'exactitude, c'est la politesse des rois.* Rarement il manqua d'être exact aux rendez-vous qu'il assignait : mais s'il était exact, il exigeait qu'on fut empressé. Ses voitures un jour n'étant arrivées qu'à l'heure précise où il les avait demandées ; *J'ai pensé attendre*, dit-il en regardant sa montre.

Quel exemple de politesse ne donna-t-il pas toutefois quand, outragé par Lauzun, (1) qui, brisant son épée, lui avait dit : "Je ne veux plus servir un roi qui manque à sa parole," il jeta sa canne par la fenêtre, en s'écriant : "*Il ne sera pas dit que j'aie battu un gentilhomme.*" Jamais on n'a battu son homme plus poliment ; jamais on n'a porté plus loin le sentiment de toutes les convenances. La civilité n'est pas autre chose.

Citons un autre trait de politesse royale, trait aussi spirituel que celui-là est noble : il est d'un roi qui a reçu aussi le nom de Grand.

Frédéric prenait beaucoup de tabac ; pour s'éviter la peine de fouiller dans sa poche, il avait fait placer sur chaque cheminée de son appartement une tabatière où il puisait au besoin. Un jour il voit, de son cabinet, un de ses pages, qui ne se croyant pas vu, et curieux de goûter du tabac royal, mettait sans façon les doigts dans la boîte ouverte sur la cheminée de la pièce voisine. Le roi ne dit rien d'abord ; mais au bout d'une heure il appelle le page, se fait apporter la tabatière, et après avoir invité l'indiscret à y prendre une prise : "Comment trouvez-vous ce tabac ?—Excellent, Sire.—Et cette tabatière ?—Suberbe, Sire.—Hé bien ! Monsieur, prenez-la, car je la crois trop petite pour nous deux (2)."

A.-V. ARNAULT.

[1] Le duc de Lauzun avait obtenu de Louis XIV la faveur d'épouser mademoiselle de Montpensier, petite-fille de Henri IV : mais cette permission lui fut retirée.

[2] On attribue aussi ce trait à Henri IV.

[Pour le *Foyer Domestique*]

## Mémoire sur le Canada.

depuis son établissement jusqu'à nos jours.

Par Stanislas Drapeau.

1ère PARTIE.

### LE CANADA

SOUS LA DOMINATION FRANÇAISE.

(Suite.)

#### CHAPITRE VIII.

1713 — 1755.

Depuis le traité d'Utrecht jusqu'à la guerre de Sept ans.



PENDANT cette longue période de paix qui va maintenant s'écouler, entre 1713 et 1744, période unique dans l'histoire du Canada, la Colonie va prendre un grand essor.

Les Acadiens, rassurés par les nouveaux gouvernants, se recrutent avec une incroyable énergie, et la *Louisiane*, que des Canadiens ont commencé à établir, progresse également sous les directions habiles de MM. de la MOTHE-CADILLAC, de l'ESPINAY, DUCLOS, HUBERT et de BIENVILLE.

Quant au *Canada*, que l'intrépide M. de VAUDREUIL s'efforce de rendre prospère, nous constatons un accroissement de population notable malgré les vides causés par les guerres incessantes avec les nations sauvages, guerres qui ont enlevé tant de précieuses existences (1).

(1) Le 12 avril 1717, la cloche du hameau de Boucherville annonçait le trépas d'un vénérable patriarche de l'époque, M. BOUCHER, sieur de Boucherville, un des premiers gouverneurs des Trois-Rivières et un des plus valeureux défenseurs de la colonie.

Il n'était âgé que de treize ans quand il vint avec son père en ce pays, en 1635. Ayant été nommé gouverneur des Trois-Rivières, il contribua puissamment à l'accroissement de cette ville en temps de paix et à sa défense en temps de danger. La Providence semblait l'avoir placé là en avant-garde pour la sûreté des habitants de Québec.

En effet, — dit une chronique, — une troupe de six-cents Iroquois s'étant jetée sur le *Fort des Trois-Rivières*, en 1653, M. BOUCHER, à la tête d'environ quarante hommes aussi braves que lui, fit trembler et fuir ces barbares qui jusqu'alors avaient été la terreur de la colonie.

Des lettres de noblesse expédiées incessamment de la cour furent pour cet homme estimable le témoignage le plus flatteur de l'approbation royale.

Jusqu'ici les Français n'avaient pas porté leur attention du côté de l'*Isle Saint-Jean*, malgré sa proximité de l'*Acadie* ; mais en 1719 il se forma en France une *Société* dans le but de peupler cette île, ou du moins d'y commencer un établissement.

Le comte de SAINT-PIERRE, premier écuyer de la duchesse d'ORLÉANS, se mit à la tête de l'entreprise, et le Roi, par ses lettres patentes datées du mois d'août de cette même année, lui concéda les îles de *Saint-Jean* et de *Miscou*. L'année suivante, au mois de janvier, le comte de SAINT-PIERRE obtint, par de nouvelles concessions, les *Iles de la Madeleine* et autres îlots adjacents, tant pour la culture des terres et l'exploitation des bois que pour la pêche de la morue, des loupes-marins et des vaches-marines.

Les *Fortifications* de Québec, commencées et ensuite discontinuées (2), furent reprises en 1720 (3) d'après le plan de

(2) Des travaux de réparations faits il y a une quinzaine d'années dans les fondations d'un ancien bastion, amenèrent la découverte d'une petite boîte de plomb renfermant une *Médaille d'or*. Le médaillon portait l'effigie de Louis XIV avec cette inscription : *A été commencé par ordre du Roi, le 25 avril 1687, sous la direction de M. de Denonville, gouverneur, et sur les plans de M. de Vauban, commissaire-général des fortifications du Royaume.*

M. de CALLIÈRES, douze ans plus tard, fit continuer ces mêmes travaux de fortifications, afin de protéger plus efficacement la ville contre les attaques dont elle était alors menacée de la part des Anglais ; mais ce ne fut qu'entre 1720 et 1725 que Québec fut entouré de remparts réellement redoutables.

(3) Au mois de juin 1720, l'Intendant BÉGON posa la première pierre des *Nouvelles Fortifications*, et y fit placer l'inscription suivante :

*Regnante Ludovico XV,  
Christianissimo Gallorum Rege,  
Ætatis Lux annum agente XI um, Regni Vum :  
Augustissimo ac Potentissimo Principe  
Duce Aurelianensium Phillippo,  
Regis Avunculo ; Regnum Gubernante.  
Illustrissimo ac Serenissimo Principe,  
Ludovico Alexandro de Bourbon,  
Tolose Comite.  
Concilio, Maritimo Reique maritimæ præposito,  
Illustrissimo Joanne d'Estre, Franciæ Marecallo,  
America Septentrionalis, Meridionalisque pro Rege,  
Concilio Maritimi præside,  
Ac maris præfecti Legato,  
Phillippo de Rigaud, Marchione de Vaudreuil,  
Nova Franciæ Gubernatore,  
Hiscæ Munimentis  
Regis sumptibus Conciliique maritimi auctoritate extinctis,  
Prima hæc posuit fundamenta  
Michael Begon  
Civilis disciplina  
Rei Judiciariæ Ærariæ ac maritimæ,  
Atque hujus coloniz præfectus,  
Dirigente Gasp : Chaussegros de Lery.  
Regis bellicorum operum machinatore  
Nonis Junii, An. Dom.  
MDCCLXXX.*

Ce qui signifie en substance :

Dans la onzième année de la vie, et la cinquième du règne de Sa Majesté Très-Chrétienne Louis XV, roi des Français, le Très-Auguste et Puissant Prince, Philippe, duc d'Orléans,

4

M. CHAUSSEGROS de LERY, ingénieur civil.

La population du *Canada*, et de l'*Acadie* qui s'élevait à dix-huit ou vingt mille âmes, en 1713, avait atteint, pour le *Canada* seul, le chiffre de 25,000 habitants, en 1721 (4).

Le commerce avait aussi pris de l'extension, malgré la défectuosité des règlements existants, et l'agriculture avait fait de grands progrès par l'activité apportée au défrichement.

oncle du Roi, alors régent du royaume, le très-illustre et pacifique Prince, Louis Alexandre de Bourbon, comte de Toulouse, président du Conseil maritime et des affaires navales, le très-illustre Jean d'Estree, maréchal de France, président du Conseil maritime de l'Amérique Nord et Sud, et vice-amiral Philippe de Rigaud marquis de Vaudreuil, gouverneur de la Nouvelle-France. — Les premières fondations de ces Fortifications, bâties aux frais du Roi, par et de l'autorité du Conseil maritime, furent posées par Michel Bégon, Intendant de cette colonie et de ses affaires civiles, judiciaires, fiscales et navales, sous la direction de Gaspard Chaussegros de Lery, ingénieur royal et militaire, le cinquième jour de juin 1720. (Traduction empruntée d'un article signé par M. J. A. Malouin, de Québec).

CHARLEVOIX, qui vint en ce pays l'année même où l'on commençait les travaux des nouvelles fortifications, s'exprimait comme suit, à propos des anciennes alors existantes :

« Québec n'est pas fortifié régulièrement, mais on travaille depuis longtemps à en faire une bonne place. Cette ville n'est pas même facile à prendre dans l'état où elle est. Le port est flanqué de deux bastions qui dans les grandes marées sont presque à fleur d'eau, c'est-à-dire qu'ils sont élevés de vingt-cinq pieds de terre, car la marée, dans les équinoxes, monte à cette hauteur. Un peu au-dessus du bastion de la droite on en a fait un demi, lequel est pris dans le rocher, et plus haut, à côté de la galerie du *Fort*, il y a vingt-cinq pièces de canon en batterie. Un petit fort carré, qu'on nomme la *Citadelle*, est encore au-dessus, et les chemins pour aller d'une fortification à l'autre, sont extrêmement raides. A la gauche du *Port*, tout le long de la rade, jusqu'à la *Rivière Saint-Charles*, il y a de bonnes batteries de canons et quelques mortiers.

« De l'angle de la *Citadelle*, qui regarde la ville, on a fait une oreille de *Bastion* d'où l'on a tiré un rideau en équerre qui va joindre un *cavalier* fort exhaussé, sur lequel il y a un *Moulin* fortifié. En descendant de ce cavalier, on rencontre, à une portée de fusil, une première *Tourre* bastionnée, et à la même distance de celle-ci, une seconde. Le dessein était de revêtir tout cela d'une chemise qui aurait eu les mêmes angles que les *Bastions*, et qui serait venue se terminer à l'extrémité du roc, vis-à-vis le *Palais*, où il y a déjà une petite *Redoute* aussi bien que sur le *Cap-aux-Diamants*.

(4) Le recensement général du *Canada*, pour l'année 1721, se décomposait ainsi :

CLERGÉ.		
Prêtres du Séminaire.....	31	
Jésuites.....	24	
Récollets.....	32	
Frères Hospitaliers.....	6	
Curés et Missionnaires.....	59	152
COMMUNAUTÉS.		
Religieuses Hospitalières.....	111	
— Ursulines.....	79	
— De l'Hôpital général.....	23	
— De la Congrégation.....	76	289
FAMILLES.		
Hommes.....	4,453	
Femmes.....	4,107	
Garçons.....	7,331	
Filles.....	8,619	24,510
Grand total de la Population.....	24,951	âmes.

Après la réforme de l'administration intérieure, la révision des lois, et autres grandes mesures administratives, l'importante question de l'*Education* occupa l'attention de M. de VAUDREUIL : en 1722, il fonda huit *Ecoles Spéciales*, pour seconder les *Jésuites*, les *Récollets* et les *Religieuses* déjà engagés dans l'enseignement de la jeunesse.

La partie habitée du pays, déjà divisée en trois grands *Districts* ou *Gouvernements*, fut subdivisée en 82 *Pâroisses*, dont quarante-huit au sud du fleuve et trente-quatre au nord. La *Baie St. Paul* et *Kamouraska* étaient les dernières, à l'Est, et l'*Ile du Pas* et *Châteauguay*, les dernières à l'Ouest. Ces pâroisses couvraient une étendue de pays d'environ cent lieues.

M. de VAUDREUIL ne cessait de suivre d'un œil attentif les développements de la Colonie, mais le voluptueux petit-fils de Louis XIV, Louis XV, tout jeune, livré aux plaisirs et dirigé par une Cour malheureusement entachée d'infamies, ne répondait pas aux nobles aspirations du gouverneur et laissait la colonie sans protection.

Cependant, en 1725, on organisait un convoi d'émigrants. Le *Chameau*, bâtiment du roi, mit à la voile chargé de colons pour le Canada, accompagnés de plusieurs gentilshommes, ecclésiastiques et marchands, outre six maîtres d'écoles, en tout 250 passagers environ. Malheureusement il n'arriva pas à sa destination. Une effroyable tempête le surprit au milieu de la nuit, le 25 août, et le jeta sur les récifs de l'Isle-Royale, près de Louisbourg. Il fut perdu corps et biens.

Vers l'automne, la colonie subissait une autre perte non moins sensible dans la personne de M. de VAUDREUIL, qui mourut au *Château St. Louis*, le 10 Octobre, âgé de 84 ans. Il gouvernait la colonie depuis vingt-et-un ans. Trois ans avant sa mort, il avait été décoré de la grande *Croix de St. Louis* après cinquante-trois ans de service. Il fut généralement regretté des habitants du pays, qui perdaient en lui un administrateur zélé, vigilant, éclairé, et profondément religieux (5).

(5) Philippe de Rigaub, Marquis de Vaudreuil, appartenait à une famille originaire du Languedoc. Sa noblesse datait de fort loin.— Il était entré de bonne heure au service,—dit l'*Histoire des Ursulines*.—et après s'être distingué au siège de Valenciennes, il fut promu au grade de Commandant et envoyé au Canada à la tête de huit cents hommes. C'était avec trois cents de ces derniers qu'il avait volé au secours des Français de l'Isle de Montréal, lors du massacre

Son successeur fut le Marquis de BEAUHARNOIS, chef d'escadre, qui s'était hautement signalé dans plusieurs combats sur mer. Sa haute réputation militaire l'avait précédé en ce pays, et ce prestige, joint à ses talents politiques et à l'urbanité de ses manières, lui gagna bientôt la confiance et l'affection de tous. Il arriva à Québec en 1726 et il fut reçu avec de grandes démonstrations de joie.

L'année suivante, le 26 décembre 1727, la Nouvelle-France subissait une autre perte vivement sentie dans la personne de Mgr. de SAINT-VALLIER.

Appelé aux sublimes fonctions de l'Episcopat à l'âge de 31 ans, par Louis XIV, il avait quitté la France en 1688. A peine avait-il gouverné l'Eglise du Canada quatre années, que sa charité pour les pauvres lui faisait jeter les fondements de plusieurs *Hospices*, éternels monuments de son amour pour les membres souffrants de Jésus-Christ sur la terre (6).

## II

Durant l'administration de M. de Beauharnois, qui dura près de quatre ans, de graves querelles de juridiction surgirent entre lui, l'Intendant, et le Conseil Supérieur, et la lutte fut extrêmement vive.

Le premier différend grave qui s'éleva fut à l'occasion d'un conflit de juridiction ecclésiastique entre M. de LOTBINIÈRE, archi-diacre, et le Chapitre des *Chanoines de Québec*, à propos des obsèques de Mgr. de St. VALLIER.

Cette querelle ayant été portée devant le *Conseil* dirigé par M. DUPUY, Intendant de la Police et des Finances, le *Gouverneur* se rangea du côté du *Clergé*, contre le *Conseil*, ce qui donna lieu à des scènes tumultueuses qui se répétèrent durant plus de six mois. Ces troubles atteignirent même les *Communautés Religieuses*, par suite des *Ordonnances* absolues du *Chapitre de Québec*, qui se considéraient

de *Lachine*. Il était accouru avec le même empressement à la défense de Québec, en 1690. En récompense des services qu'il avait rendus au pays dans l'expédition du comte de Frontenac contre les *Iroquois*, aussi bien que dans d'autres, par terre et par mer, M. de VAUDREUIL avait reçu, en 1702, la seigneurie qui porte son nom, dans le district de Montréal." Il était depuis quatre ans gouverneur de cette dernière ville quand il fut appelé au commandement général de la colonie.

(6) Ce vénérable Prêlat mourut plein de jours et de mérites, et fut enterré dans la *Chapelle latérale* de la modeste Eglise de l'*Hôpital Général de Notre-Dame des Anges*, à Québec, établissement qu'il avait fondé en 1693.

comme investie de l'administration du diocèse, pendant la vacance du siège épiscopal.

Louis xv, qui avait été saisi de l'affaire, fit rappeler en France l'Intendant DUPUY ; mais il ne put s'empêcher cependant de censurer la conduite du Gouverneur ; non pas à cause du parti qu'il avait pris, mais pour avoir excédé son pouvoir de juridiction, en faisant arrêter et en condamnant à l'exil des personnes que la Cour seule avait le droit de juger.

M. de BEAUHARNOIS fit reprendre les explorations de l'intérieur du pays, et voulut s'occuper sérieusement de la découverte de l'Océan Pacifique, tentée sous l'administration de M. de VAUDREUIL, vers 1718.

L'homme choisi pour cette entreprise fut M. Pierre GAULTIER DE VARENNES, Sieur de la Verendrye, fils de René GAULTIER, chevalier, seigneur de Varennes, qui avait été pendant vingt-deux ans gouverneur particulier du district des Trois-Rivières.

Malgré la bienveillance et le zèle des Gouverneurs du Canada à aider ceux qui se dévouaient à ces entreprises utiles, ils n'avaient guère à leur offrir que de la sympathie et des paroles encourageantes ; l'épuisement des finances de la mère-patrie ne permettait pas d'espérer de ce côté-là les ressources nécessaires pour ces explorations, on les abandonnait au hasard des courses des *Voyageurs* ou *Traitants*.

M. de la VÉRENDRYE, assisté de ses quatre fils et de son neveu, le jeune de la JEMMERAIS, frère de la célèbre Madame d'YOUVILLE, qui sera plus tard la fondatrice des *Sœurs Grises de Montréal*, prit la route du *Lac Supérieur*, en 1731 ; il s'était associé à des marchands de Montréal, qui lui firent des avances en marchandises, pour la *Traite* qu'il devait faire en même temps.

Après avoir traversé une partie du *Lac Supérieur*, ils allèrent au lac de la *Pluie*, sur lequel ils élevèrent le *Fort St. Pierre* ; de là ils passèrent au lac des *Bois*, où ils bâtirent, en 1732, le *Fort St. Charles* ; ils atteignirent la rivière *Quinipeg*, sur laquelle ils construisirent, en 1734, le *Fort Maurepas*. Ces postes étaient établis dans le but de les protéger, et aussi de favoriser le commerce des pelleteries. Poursuivant leur route, ils traversèrent le lac *Dauphin* et le lac des *Cygnés* ; ils reconnurent la rivière des *Biches* et remontèrent jusqu'à sa fourche la rivière *Saskatchouane*. Ils élevèrent le *Fort Dauphin*, à la tête du lac *Manitoba*,

et le *Fort de la Reine*, au pied du même lac ; le *Fort Bourbon*, sur la rivière des *Biches*, à la tête du lac *Quinipeg* ; le *Fort Rouge*, dans l'angle formé par la *Rivière Rouge* et celle de l'*Assiniboine*. Ils poursuivirent leur route, tantôt vers le nord, tantôt vers le sud, sans trouver l'Océan qu'ils cherchaient (7).

Ajoutons que cette expédition ne se fit pas sans sacrifices. Il y avait déjà cinq ans que les recherches se faisaient, quand, en 1736, un parti composé de vingt Français, sous la conduite de l'un des fils de M. de la VÉRENDRYE, fut assiégé par les Sioux, dans une Ile du *Lac des Bois*, où ils furent tous massacrés. Au nombre des victimes était le P. ANNEAU, Jésuite. Quelques jours après ce désastre, des *Voyageurs Canadiens* trouvèrent leurs restes affreusement mutilés : plusieurs cadavres ayant la tête séparée du corps.

Le MISSIONNAIRE avait un genou en terre, une flèche dans la tête, le côté ouvert, sa main gauche contre terre, la droite élevée. Le Sieur de la VÉRENDRYE était couché sur le ventre, le dos ciselé à coups de couteau, une houe enfoncée dans les reins, sans tête, le corps orné de jaretières et de bracelets de porc-épic (8).

M. de la VÉRENDRYE, père, qui était alors dans un grand dénûment au *Fort St. Charles*, dit M. Margry apprit en même temps le massacre de son fils et la mort de son neveu la JEMMERAYE, qui s'était associé aux travaux et à la fortune de son oncle dès le commencement de son entreprise.

Le résultat de cette expédition hardie, quoique partielle, fut la découverte de tout le pays situé entre les *Montagnes Rocheuses* et les lacs *Supérieur* et *Winipeg* ; du haut *Missouri*, qu'ils remontèrent jusqu'à la rivière nommée depuis *Yellow-Stone*, et qui prend sa source aux pieds même des *Monts Rocheux* ; enfin, de la chaîne de *Montagnes*, en face desquelles ils arrivèrent le 1er Janvier 1743. Ils retournèrent à Québec la même année.

« A considérer ce simple exposé de leurs actes, ajoute M. Margry, à voir les distances de temps qui marquent chaque progrès, et disent de cette manière si bien les efforts que les découvreurs ont eu à faire, lorsqu'on songe aux misères qu'ils

(7) Nous donnons la situation topographique des Forts sus-mentionnés d'après la Carte du Nord-Ouest attachée au Rapport de l'hon. M. CARANOT, Commissaire du Département des Terres de la Couronne, en 1857.

(8) Rapport déposé aux Archives de Paris, et cité par M. Pierre MAUCU, dans un Mémoire historique sur les Varennes de la Verendrye.

ont éprouvées, aux dangers qu'ils coururent et dans lesquels périrent quelques-uns des leurs ; quand on rapproche enfin des résultats de leur entreprise, les moyens avec lesquels ils s'y sont livrés, on s'étonnerait, en vérité, des accusations dirigées contre eux, si l'envie ne nous avait habitués à ces criminelles folies. Mais à qui l'envie a-t-elle permis impunément un honneur ou un profit ?

Après quelques années d'attente, pour la reprise de cette exploration vers l'Océan Pacifique, M. de la VERENDRYE reçut de nouvelles instructions, et allait se remettre en route lorsqu'il mourut le 6 Décembre 1749.

## III.

Le mouvement de la population avait été considérable durant la période comprise entre 1721 et 1735 (9).

(9) Voici quel était l'état de la Population de la Nouvelle-France, vers 1735 :

LOCALITÉS.	POPULATION.				TOTAL.
	HOM- MES.	FEM- MES.	GAR- CONS.	FIL- LES.	
CANADA. (1734). Gouvernement de Québec, Trois-Rivières et Montréal.	6,736	6,593	12,313	12,074	37,716
ACADIE. (1737.)					
Port-Royal.	158	148	654	446	1,406
Beaubassin.	182	178	860	596	1,816
Les Mines.	221	212	892	786	2,111
Pissiguit.	168	161	749	545	1,623
	731	699	3,155	2,372	6,957
(1723) Etablissements de la Rivière Saint-Jean.	19	21	76		116
1735.					
Port Lajoie et sur la Rivière.					111
Havre Saint-Pierre.					291
Autres groupes.					133
					541
Grand Total ..					45,330

(a) Ce recensement du Canada, a été fait avec la plus grande précaution ; on le croit le plus exact de tous ceux envoyés en France jusqu'à ce jour. (Voir Documents de Paris, 9e Vol. p. 1,047, édition de New-York.)

(b) Ce recensement de l'Acadie est le dernier travail régulier d'ensemble que possèdent les Archives de Paris sur les Acadiens. (Doc. de Paris, 9e Vol. p. 1,046, éd. de New-York.)

(c) Cette population forme 91 familles dont 35 Acadiennes. Sur ce chiffre total cinquante-sept familles sont exclusivement attachées à la culture. (Archives de Paris.)

De nouvelles luttes avaient eu lieu en Acadie depuis quelques années ; les Anglais de la Nouvelle-Angleterre, irrités de l'accroissement que prenait *Louisbourg*, sur l'Atlantique, étaient venus l'envahir, avec la résolution d'en faire la conquête coûte que coûte.

Une flotte imposante, sous les ordres du Commodore WARREN, arriva devant cette importante forteresse le 30 avril 1745. Bloqué par terre et par mer, et après un siège de quarante-neuf jours, le Commandant Français de la place fut contraint de capituler, en remettant le *Fort* aux Anglais le 16 juin suivant.

La population totale de l'Acadie pouvait s'élever alors à environ 15,000 habitants (10).

L'année suivante, les Français tentèrent de reprendre *Louisbourg*, qui était pour ainsi dire la clef du Canada. Une escadre de onze gros vaisseaux et de trente bâtiments mit à la voile pour *Chibouctou* (aujourd'hui *Halifax*), où devait la rejoindre M. de RAMESAY, gouverneur de Québec, avec 600 canadiens et autant de sauvages. C'est de là que devaient partir ces forces pour aller attaquer *Louisbourg*, conquérir *Annapolis* et l'Acadie, puis détruire *Boston* et ravager les côtes de la Nouvelle-Angleterre. Mais une effroyable tempête vint anéantir toutes ces espérances, en détruisant la flotte Française en vue même de *Chibouctou*. On était alors en septembre. Après le débarquement des survivants de l'armée, une épidémie se déclara et enleva plus de deux mille hommes en quelques jours. La contagion gagna les *Abénaquis* qui étaient venus se joindre aux Français, et enleva le tiers de ces braves alliés.

D'autres attaques avaient eu lieu, et un nouvel armement se préparait au profit du Canada, lorsque le traité d'*Aix-la-Chapelle* de 1748 vint mettre fin aux hostilités.

Par ce traité, *Louisbourg* et les Iles du *Cap Breton* et de *St. Jean* furent rendus à la France.

L'année suivante, le gouverneur CORN-

(10) Quatre Missions Sauvages très importantes étaient établies, à cette époque, en Acadie, comme suit :

Missions de la mission du Sr. LAPOSTOLLE.....	200 familles.
.. de M. MAILLARD, à l'Île Royale.....	80 ..
.. de P. LACORNE, à Aframitch.....	195 ..
.. du P. LESTAGE, à Ristigouche.....	60 ..

Total..... 535 familles.  
ce qui donnait une population probable de 2,000 à 2,500 âmes.

(Voir Documents de Paris, 10e Vol. p. 15, éd. de New-York.)

WALLIS (11) dirigea une colonie entière de plus de deux mille cinq cents personnes à *Chibouctou*, dont il changea le nom en celui d'*Halifax*, sous lequel nous l'avons déjà mentionné. Cette colonie débarqua au mois de juin 1749 (12).

D'autres convois d'immigrants se succédèrent durant les années suivantes, au point qu'au mois de juillet 1752 on constatait déjà une population de plus de quatre mille habitants dans la ville naissante et ses alentours (13).

## IV

Les œuvres de bienfaisance se multipliaient et venaient augmenter le mouvement qui se produisait de toute part. Malgré la gêne pécuniaire, Montréal fut témoin des efforts d'une héroïque jeune femme, Madame d'YOVILLE, qui releva de ses ruines l'*Hôpital-Général de Montréal*, fondé par les Frères CHARON depuis environ soixante-ans, et alors dans un état de décadence presque complète. Malgré de très cruelles épreuves, cette pieuse veuve triompha dans son œuvre d'amour, et bientôt son *Hospice* se vit rempli d'infirmités, d'orphelins et de vieillards, qu'elle consolait et soignait avec un admirable dévouement. C'était en 1747.

Bientôt après, cette humble dame sut s'entourer de pieuses jeunes Filles de Montréal qui se joignirent à elle, vivant en commun, et se faisant les *Servantes des Pauvres*. De cette institution, si humble dans ses débuts, sortit, plus tard, la belle institution des *Sœurs de la Charité*, que le Canada s'honore d'avoir pro-

(11) L'Honorable Edward CORNWALLIS était fils cadet de Charles, troisième baron de Cornwallis, et il était né le 22 février 1712 ou 1713. Après un séjour de quatre années à *Halifax*, il repassa en Angleterre, et devint membre du Parlement pour la cité de Westminster, en 1753. La même année, il se maria avec la fille de son lord TOWNSHEND, et en 1756 il fut fait major général, et peu de temps après Gouverneur de Gibraltar.

(12) Voir *Papers relating to the first settlements of Halifax, 1749-1756*,—*Nova Scotia Archives, Part IV*.

(13) Le *Tableau* qui suit démontre déjà les commencements de deux faubourgs, comme annexe à la ville naissante d'*Halifax*.

LIEUX.	Famillies.	ADULTES.		ENFANTS.		Total
		Hommes.	Femmes.	Garçons.	Filles.	
Halifax .....	468	846	622	279	285	2,092
Faubourg Nord .....	169	317	205	105	138	765
Faubourg Sud .....	151	429	169	115	165	818
Bartmouth .....	53	81	47	29	38	193
Hâvres et Îles .....	.....	168	13	18	3	202
Autres lieux .....	65	73	66	38	39	216
	906	1,914	1,122	584	608	4,249

(*Nova Scotia Archives*, publié par M. Thos. B. ARKINS, gardien des Records, p. 67.)

duit, et qui est aujourd'hui partout répandue en Amérique.

Les esprits les moins clairvoyants s'attendaient à de nouveaux conflits. Tandis qu'on discutait à Paris, les Anglais agissaient, et en Canada on s'inquiétait du sort de la colonie.

L'*Acadie*, comme on le sait, comprenait alors les Provinces actuelles de l'Île du Prince-Edouard, du Nouveau-Brunswick et de la Nouvelle-Ecosse. D'après les statistiques les plus correctes de l'époque, nous croyons que la population s'élevait entre dix-huit à vingt mille habitants (14), y compris les Anglais d'*Halifax*.

Plusieurs gouverneurs s'étaient succédés depuis une vingtaine d'années, et l'apathe qui avait envahie la Cour et toute l'Administration Française, à la déplorable époque qui s'ouvre, avait franchi la mer et porté le désordre jusque dans la colonie.

M. BICOT, qui avait été une cause de ruine pendant le *Siège de Louisbourg*, avait été envoyé au *Canada* pour remplir la charge importante d'Intendant de la police et des finances.

Quoique la guerre ne fut pas encore déclarée entre l'Angleterre et la France, cependant Louis XV expédia en Canada trois mille hommes de troupes, sous le commandement du baron de DIESKAU, maréchal de camp, en même temps que l'Angleterre, vigoureusement sollicitée par les colonies anglaises d'Amérique, envoyait le général BRADDOCK avec deux régiments, et avec l'ordre de conquérir certaines parties du pays, à l'ouest des grands Lacs du Canada.

M. le marquis de VAUDREUIL, fils du premier gouverneur de ce nom, reçut la commission de gouverneur-général de la Colonie, et remplaça le marquis DUCQUESNE, capitaine de vaisseau, qui avait apporté dans la colonie de très importantes réformes, grâce à l'ardeur de son patriotisme et à la fermeté de son caractère. (A continuer.)

(14) D'après les *Recensements de l'Acadie*, qui se trouvent aux *Archives de Paris*, il appert que cette contrée renfermait une vingtaine de mille âmes, en 1755, avant la dispersion des *Acadiens* et la prise de *Beau-Séjour*, comme suit :

<i>Acadie Anglaise.</i>	
Louisbourg et autres lieux .....	6,318 <i>Acadiens.</i>
Chibouctou ( <i>Halifax</i> ) et ses environs .....	5,000 <i>Anglais</i> [*].
	11,318
<i>Acadie Française.</i>	
Beauséjour, Gaspéaux, Memramcook, etc., .....	2,897 } <i>Acadiens.</i>
Île St. Jean, plus tard <i>Île du Pr.-Edouard</i> , .....	5,866 }
	8,763
Grand Total .....	20,081 habitants.

[\*] Voir *Haliburton*.

[Pour le Foyer Domestique.]

## MANOIR DE BEAUPORT.

PRÈS QUÉBEC.



**M**ANS une délicieuse promenade que je faisais ces jours derniers, vers le Sault Montmorency, mon œil s'arrêta un instant sur l'antique manoir seigneurial de Beauport. Je regrettais de voir que le temps ne respecte guère cette ancienne demeure, à laquelle se rattachent tant de souvenirs historiques ; mais qu'au contraire il y exerce impitoyablement ses ravages. Par une coïncidence assez singulière, je trouvai, une journée ou deux après, en feuilletant mon *Scrapbook*, l'article suivant du *Mercury* du 2 Fév. 1865. Je vous en envoie la traduction, que vous voudrez peut-être insérer sur votre journal, si vous tenez à d'anciennes réminiscences historiques.

UN PASSANT.

**Darnoc.**

[TRADUCTION.]

Sur la voie de Beauport, à 4 milles de la cité, et un peu à l'Est de la résidence actuelle du Col. Gogy, existe encore une maison d'un architecte à toit antique, et à pic à la française, solidement construite et dont on se servit autrefois comme fort pour se protéger contre les sauvages.

Il y a environ 30 ans, il y avait encore tout auprès et attaché à cette maison même un pavillon ou tour où se trouvaient un boudoir et les chambres à coucher de quelques-unes des seigneures de Beauport. Bien qu'il ne soit pas probable que ce soit là la maison primitive que Robert Giffard, le premier seigneur du lieu, s'y soit construite, il y

a plus de deux siècles, c'est probablement le plus ancien manoir seigneurial du Canada. La maison de Robert Giffard, ou plutôt sa cabane à chasser devait, l'on pense, se trouver plus près du petit ruisseau dans les environs. Le premier seigneur de Beauport avait deux filles, qui épousèrent les deux frères Juchereau, les ancêtres des Duchesnay ; et le manoir seigneurial est demeuré en la possession des Duchesnay, qui l'ont occupé pendant plus de 200 ans.

Robert Giffard visita pour la première fois le Canada en 1621, en qualité de chirurgien ; et étant un grand chasseur (*sportsman*), il se bâtit une cabane sur le bord de la petite rivière de Beauport, pour jouir en toute perfection de ses amusements favoris, la chasse et la pêche. Nous n'avons aucunes données certaines du caractère giboyeux de Beauport autrefois ; tout ce que nous savons c'est que la quantité de canards qui se réunissaient dans les bas fonds auprès firent appeler la place *La Canardière*. Mr. l'abbé Ferland a découvert un vieux record assez curieux en rapport avec cet ancien manoir. C'est la formule exacte dont s'était servi l'un des censitaires en rendant foi et hommage au seigneur du manoir. Guion, censitaire, avait été condamné par le gouverneur Montmagny, le 30 juillet 1646, d'accomplir cet usage féodal. Il est constaté par ce document qu'après s'être agenouillé à la porte principale du manoir, et en l'absence du seigneur, s'adressant au fermier, le dit Guion, s'étant agenouillée la tête nue et sans son épée et ses éperons, répéta trois fois les mots : " M. de Beauport, M. de Beauport, M. de Beauport, je vous fais et porte la foi et hommage que je suis tenu de vous porter à cause de mon fief du Buisson, duquel je suis homme de foy relevant de votre seigneurie de Beauport, lequel m'appartient au moyen du contrat que nous en avons passé ensemble pardevant Rousset, à Mortagne, le 14 mars 1634, vous déclarant que je vous offre à payer les droits seigneuriaux et fédaux quand dus seront, vous requérant me recevoir à la dite foy et hommage." Ce Guion, qui était maçon de son métier, était, dit l'abbé Ferland, l'homme de lettre et l'écrivain de la paroisse. Il existe encore un contrat de mariage dressé par lui pour deux paroissiens ; c'est un des plus anciens record en Canada, étant daté du 16 juillet 1636 ; il est signé du digne Robert Giffard, seigneur, et de François Bé-

langer et Noël Langlois ; les autres parties y ayant apposé leurs marques.

Il est intéressant en ce qu'il fait voir quelles étaient la condition et l'éducation des premiers colons français. En 1628, Robert Giffard avait été fait prisonnier de guerre par les anglais à bord de la flotte Roemont.

En reconnaissance des services qu'il avait rendus aux autorités coloniales, il obtint l'octroi de la seigneurie de Beauport avec une étendue de terre considérable sur les bords de la rivière Saint-Charles. Pendant de longues années le manoir seigneurial des Duchesnay, à Beauport, prêtait au récit des exploits guerriers des seigneurs du lieu. L'un d'eux, Nicolas Juchereau, de St. Denys, se distingua au siège de Québec en 1690.

" Le Sieur de St. Denis, seigneur de Beauport, dit Charlevoix, commandait ses habitants ; il avait plus de 60 ans et combattait avec beaucoup de valeur jusqu'à ce qu'il eût un bras cassé d'un coup de feu. Le roi récompensa peu de temps après, son zèle, en lui accordant des lettres de noblesse."

Son fils se distingua à la Louisiane. Deux autres membres de la famille cueillaient des lauriers à Chateauguay. Un des descendants, le Capt. Philippe Duchesnay, est maintenant extra aide-de-camp provincial de son Excellence le Gouverneur-Général, et un autre, le Lieut. Théodore Duchesnay vient d'échanger sa commission dans le 100<sup>me</sup> régiment de ligne de Sa Majesté pour un grade élevé comme major de Brigade ; d'autres membres de cette ancienne famille sont conseillers législatifs.

Le propriétaire actuel du manoir, Col. Gogy, s'est bâti tout auprès une résidence confortable et moderne, où dans une retraite rurale, il divise son temps en s'occupant de littérature, d'affaires de cour, et du soin d'élever des chevaux dont on parle avantageusement dans tout le Canada. Il a grandi son beau domaine en y ajoutant par acquisition une étendue considérable de terre, de la propriété voisine. Ces lieux qui, en 1759, résonnaient du bruit des gros escadrons de Montcalm, et qui maintenant constituent la paisible résidence d'un avocat éminent, portent le nom de Darnoc. *Cedant armatogæ.*

[Pour le Foyer Domestique.]

## LE REPENTIR.



Le soleil descendait lentement derrière les Laurentides et annonçait que le jour allait finir. Les petits oiseaux, dans les bois, faisaient entendre un chant mélodieux, puis regagnaient leurs nids de duvet où les attendaient leurs compagnons fidèles.

Le zéphire, comme une fraîche haleine, balançait mollement les feuilles des grands arbres dont la cime se perdait dans les nues, et répandait dans l'atmosphère les parfums des forêts vierges. Un profond silence régnait sur les bords du St. Laurent. Cependant, les échos des bois étaient réveillés de temps à autre par le cri de quelques bêtes sauvages poursuivies par les Indiens. Le fleuve semblait dormir dans son lit rocailleux, ses eaux étaient calmes et sa surface nue.

Ce soir là, car il était près de six heures, un jeune homme était à genoux, sur une tombe, située sur la lisière du bois, près du grand fleuve. Aux longs cheveux qui tombent sur son cou, à sa figure imberbe, on ne lui donnerait pas plus de vingt ans. Nous allons laisser Henry, car tel est son nom, répandre des larmes amères sur cette fosse, et nous occuper de son histoire.

Fils unique d'un riche marchand de V..... il était l'idole de son père qui le laissait agir selon ses caprices, et fermait les yeux sur les vices qu'on voyait se développer en lui. Son père devait en être cruellement puni. Henry, entraîné par de mauvais compagnons, se livra à toute sorte de débauches. Il rentrait fort tard au logis, la démarche chancelante et la tête alourdie par l'excès des boissons enivrantes. Le pauvre père versait des larmes de douleur en voyant son fils bien aimé, ainsi livré aux plaisirs et à la débauche : ne voyait-il pas le doigt de Dieu s'apesantir sur lui, parce qu'il avait fermé les yeux sur les défauts de son enfant ! Henry, par ses orgies, ruina bientôt son père, qui, pour éviter la honte et le déshonneur, vendit le peu de biens qui lui restait et s'embarqua

pour le Canada. Après bien des misères endurées dans les forêts de l'Amérique, car il s'était fait chasseur, il fût trouvé mort par des sauvages qui l'enterrèrent près du fleuve St. Laurent.

Henry avait appris le départ de son père, sans verser une larme de regret : son cœur privé de la grâce de Dieu, s'était endurci au contact des passions vicieuses ; n'ayant plus de quoi divertir ses amis, ils l'abandonnèrent, les uns après les autres, pour s'attacher à de nouvelles victimes. Réduit à la dernière extrémité, Henry ouvrit les yeux, il aperçut l'abîme où il était plongé. Touché de la grâce, il résolut de passer en Amérique, d'y rechercher son père, de se jeter à ses genoux pour lui demander de lui pardonner son ingratitude. Il ne tarda pas à mettre son dessein à exécution. Il partit la journée même, sur un vaisseau faisant voile pour le Canada ; après deux mois de traversée, il arriva sain et sauf à Québec, au mois de juillet 16.....

Après bien des recherches et des indications, il parvint à connaître l'endroit où reposaient les cendres de son père. Que de larmes ne répandit-il pas sur cette fosse qu'il avait creusée. Les os de son père durent tressaillir au contact de ces larmes de regret, à l'aspect de ce fils ingrat mais repentant. Il pria encore quand l'obscurité étendit son voile funèbre sur la forêt.

Au loin on entendait le cri du hibou, et de temps en temps, un chant de matelot dont les notes portées par une fraîche brise, venaient expirer sur le rivage. Henry passa la nuit à prier et à gémir. L'aurore le surprit au moment où il déposait sur la tombe de son père, une couronne de lierres sauvages. Ce dernier devoir achevé, il reprit la route de Québec, où il se dévoua à l'enseignement des jeunes sauvages.

CHS. G.

Ile Verte, 12 Mars 1877.

#### Pensées.

Il y a, dit Shakspeare, plus de choses dans ce monde que la philosophie n'en imagine dans ses rêves.

\*\*\*

Louis XIV disait que lorsqu'il nommait quelqu'un à une place, il faisait quatre-vingt-dix-neuf mécontents et un ingrat.

## Bibliographie.

### Almanachs pour 1877. (1)



ALMANACH DU PELERIN, pour 1877. Orné de nombreuses vignettes, publié sous la direction de J. Gaudry du Jardinnet, rédacteur en chef du *Pèlerin*. Vignettes nombreuses et 150 pages.

ALMANACH DU SURNATUREL, complétant au point de vue du merveilleux l'Almanach du Pèlerin et l'Almanach des Missions, en relatant les faits extraordinaires, manifestations, grâces, faveurs, châtiments providentiels survenus de nos jours ou dans le passé chez nous ou sur les divers points de la chrétienté. Vignettes et gravures en rapport avec le sujet.

ALMANACH DES MISSIONS, suivant le mouvement et l'action de l'Eglise dans l'Eglise, dans les pays évangélisés, racontant les saints travaux des missionnaires, leurs souffrances, leurs privations, leur courage ; faisant connaître les nouveaux établissements religieux, leurs débuts, leurs ressources, leur personnel ; citant les traits les plus intéressants de la vie sauvage, mœurs, coutumes, cérémonies, gravures, portraits, villes, scènes diverses.

ALMANACH DE LA FRANCE NOUVELLE, avec de nombreuses gravures, spécialement écrit pour la campagne, donnant à cet effet, les noms des saints et des fêtes de l'année, "des recettes agricoles et médicales, des notes sur les célébrités républicaines" et marquantes du jour, "diverses histoires et anecdotes pour amuser et pour instruire.

LA VEDETTE, s'attachant à remplir de son mieux son beau programme : "Etre utile, être agréable ;" et cela en multipliant les bons conseils, "les lectures captivantes" pour chacun et pour tous, "les anecdotes, les maximes, les renseignements" dont on a besoin à toute heure dans la "vie extérieure" et dans la "vie privée," 14 vignettes ou gravures.

(1) A 15 cents chaque franco par la poste, publiés par la Société générale de Librairie Catholique, mise en vente par J. B. ROLLAND & Fils, Libraires-Éditeurs, 12 et 14, rue St. Vincent, Montréal.

**Popular Sayings from Old Iberia.** By FIELDAT and AITIAICHE (Québec, Dawson & Co., 1877).

**Echos de Québec,** par Napoléon LEGENDRE. (Québec, Augustin Coté & Co., 1877).



Nous a remis une charmante brochure. Publiée sous les pseudonymes de FIELDAT et AITIAICHE, nous ne pensons pas être indiscret en donnant les véritables noms des auteurs. — Aitiaiche est une jeune personne remplie d'esprit et de distinction, et que Québec admire depuis longtemps. — Miss

Annie T. Howells—; telle est celle qui s'est associée avec Fieldat ou M. le comte de Premio-Real—pour écrire une liste de dictons populaires, ou heureux choix de pensées, de proverbes et de maximes, qui dénotent chez les auteurs une grande délicatesse de sentiment. Cette lecture est fort attrayante. On sait que le caractère espagnol, si vif, si pétillant le cède à peu d'autres peuples pour son esprit fin et ingénieux. Aussi doit-on se procurer ce charmant petit livre dans lequel on trouve une véritable distraction et de charmantes images. La traduction en anglais devait bien certainement offrir quelque difficulté que le talent d'écrivain de Miss Howells a su facilement vaincre.

Les *Echos de Québec* nous représentent un nouveau genre de littérature introduit sur notre sol. M. Legendre a voulu nous initier en quelques articles aux tribulations de la pénible existence que chacun mène ici-bas. Il y a du vrai, beaucoup de vrai dans toutes les pages des deux jolis volumes que nous avons sous les yeux. Tout y est bien dit, bien présenté. Écrit dans un style sans prétention mais fort correct, cet ouvrage est agréable à lire et fait désirer que l'auteur entreprenne une tâche plus sérieuse, parce qu'il a toutes les aptitudes pour cela, c'est-à-dire de nous livrer quelques travaux historiques sur le Canada dans lesquels sa verve d'excellent conteur pourrait facilement être mise en relief. Nous ne doutons pas qu'un si bon écrivain ne sente lui-même la nécessité de nous rappeler comment nos ancêtres vivaient dans le *bon vieux temps*, quelles étaient leurs distractions, leurs tribulations, leurs angoisses mêmes, au milieu d'une civilisation encore peu avancée.

Somme toute, la littérature prend aujourd'hui un certain essort dans notre pays, et le nombre des bons écrits doit indubitablement augmenter devant le désir que chacun éprouve à encourager la jeunesse qui se livre à des travaux d'esprit. Gust. SMITH.

## Littérature.

[Pour le Foyer Domestique.]



### L'HEROINE DU VESUVE,

Récit du XVII<sup>e</sup> Siècle

Basé sur des Faits empruntés aux actes de canonisation de

Saint-François de Jérôme,

PAR LE

Rév. A. J. O'REILLY, DD.,

Autour des Martyrs du Collège, des Victimes de la Mamertine, etc.,

(Suite.)

#### CHAPITRE XIII.

##### Les Sociétés Secrètes.



POUR les profanes, la Franc-Maçonnerie est un mystère. Quand les Francs-Maçons parlent ou écrivent sur leur société, ils donnent à entendre au monde, que c'est une union inoffensive pour l'avantage commun, ou pour promouvoir des œuvres de bienfaisance. Que ce soit là la croyance d'un grand nombre d'individus des loges inférieures de la Franc-Maçonnerie et même de quelques loges parmi les milliers répandues sur la face de la terre, c'est ce dont nous ne doutons pas; mais que la charité et ses différentes branches aient été l'enseignement ou le fait de la grande majorité des Francs-Maçons pendant les deux derniers siècles, c'est ce que nous nions péremptoirement.

Dans la cérémonie de réception d'un franc-maçon, dans une chambre obscure, avec un cercueil couvert d'un drap mortuaire, les frères se tiennent dans l'atti-

tude du chagrin et de la douleur, l'officier mystérieux qui a le privilège des trois étoiles devant son nom, donne à l'aspirant l'historique intéressant de l'origine et de l'objet de son office.

Voici son récit :

Sur les ouvriers qui travaillaient à la construction du temple élevé par ordre de Salomon présidait Adoniram. Il y avait à peu près 3,000 ouvriers.

Afin que chacun put recevoir son dû, Adoniram les divisa en trois classes, les apprentis, les compagnons et les maîtres. Il donna à chaque classe un mot, un signe et un emblème par lesquels ils pussent se reconnaître. Chaque classe devait garder le plus grand secret sur ses signes et ses mots. Trois des compagnons voulant connaître le secret du maître, et par ce moyen obtenir son salaire, se cachèrent, dans le temple, chacun d'eux se posta près d'une différente porte. Quand l'heure fut arrivée, Adoniram vint pour fermer les portes ; le premier des trois compagnons l'arrêta et lui demanda le mot des maîtres. Adoniram refusa de le donner et reçut un violent coup de bâton sur la tête. Il s'enfuit à l'autre porte, fut arrêté, questionné et traité de la même manière par le second. Il courut à la troisième porte où, sur son refus de trahir le secret des maîtres, il fut tué par le troisième compagnon. Ses assassins l'enterrent sous un amas de décombres, et marquèrent la place avec une branche d'acacia.

L'absence d'Adoniram causa beaucoup d'inquiétude à Salomon et aux maîtres. On le chercha partout ; à la fin un des maîtres trouva son corps, et le prenant par le doigt il se sépara de la main, il le prit par le poignet et le poignet se sépara du bras, alors le maître tout étonné s'écria *Muc Benac*, ce que les compagnons interprètent par les mots. " La chaire se sépare des os."

L'histoire finie, on informe l'adepte que le degré qu'il vient de recevoir est de retrouver le mot perdu par la mort d'Adoniram, et de venger ce martyr du secret maçonnique.

Des milliers d'années se sont écoulées depuis la prétendue mort de l'intendant des travaux du temple et si les flots de sang que ses soi-disant vengeurs ont fait couler n'ont pas rassasié ses mânes qui ont soif de sang, celui que les francs-maçons, les communistes, l'internationale et les autres sociétés secrètes répandent actuellement dans les villes de

l'Europe doit assurément venger l'infortuné Adoniram.

Les francs-maçons d'une forte imagination assurent aussi que leur origine remonte aux mystères d'Eleusis. C'était des orgies payennes dont quelques temples grecs avaient le privilège. Entourés de cérémonies mystérieuses et de symboles, appuyés par des allégories qui pouvaient inspirer le respect et la confiance, ces mystères étaient très-populaires parmi les Grecs.

Les mystères d'Eleusis, dit le profond mythologiste allemand Creuzer, n'enseignaient pas seulement la résignation, comme nous le voyons par les vers d'Homère à Cérès, chantés dans ces occasions, mais ils donnaient la promesse consolante d'une meilleure vie. Heureux est le mortel, y est-il dit, qui a pu contempler ces grandes scènes ! Mais celui qui n'a pas pris part à ces saintes cérémonies est privé pour toujours de ce sort heureux, même quand la mort l'a renfermé dans ses sombres demeures.

Bien que ces mystères fussent, dans leur origine, inoffensifs et absurdes, ils dégénérèrent par la suite en toute sorte d'immoralités propres au culte payen. Mais donner au frivole déisme de la franc-maçonnerie moderne, une origine aussi lointaine et même aussi noble, est aussi absurde que de dire que tous les hommes furent autrefois des singes.

La vérité c'est qu'avant la dernière partie du Moyen-Age on n'avait jamais entendu parler de la franc-maçonnerie. On en trouve les premières traces pendant la construction de la grande cathédrale de Strasbourg. Erwin de Steinback, le principal architecte de cette splendide et étonnante merveille d'architecture, réunit autour de lui d'autres artisans remarquables des différentes villes de l'Allemagne, de la Suisse et de la France ; il forma la première loge. Ces membres devinrent députés et formèrent les loges des autres villes, et, en 1459, les chefs de ces loges s'assemblèrent à Ratisbonne et rédigèrent leur acte d'incorporation qui constituait pour toujours la loge de Strasbourg comme la première, et son président, Grand-Maître des francs-maçons de l'Allemagne.

Les maîtres, les compagnons et les apprentis formèrent une corporation ayant une juridiction spéciale dans différentes localités. Afin de n'être pas confondus avec les ouvriers ordinaires qui ne pouvaient que se servir du marteau et de la truelle, les francs-maçons inventèrent

des signes de reconnaissance, et prescrivirent certaines cérémonies d'initiation. Un secret traditionnel révélé aux initiés, selon leur grade dans la société, passe de génération en génération. On adopta pour symboles l'équerre, le niveau, le compas et le marteau. Dans quelques loges et à certains degrés (car il y a une différence dans presque chaque nation) nous trouvons la Bible, le compas et l'équerre seulement. Par la Bible qu'on donne à l'aspirant, il doit comprendre qu'il ne lui faut pas reconnaître d'autre loi que celle d'Adam, c'est-à-dire la loi que le Tout-Puissant grava dans son cœur et qu'on appelle la loi naturelle (ainsi ils rejettent les lois de l'Eglise et de la société). Le compas rappelle à son esprit que Dieu est le point central de toute chose ; de ce point toutes les choses sont également proches, de même qu'elles en sont également éloignées. Par l'équerre, il apprend que Dieu a tout fait égal.

Dans les cérémonies d'initiation des différents degrés, on avait inventé tout ce qui pouvait frapper l'imagination, éveiller la curiosité ou exciter la terreur.

Le serment abominable exigé dans quelques loges du continent devrait épouvanter toutes les personnes bien pensantes, tandis que les cérémonies lugubres par lesquelles devait passer l'aspirant font sourire de pitié ; ainsi, par exemple, on conduit le jeune franc-maçon, les yeux bandés, autour du temple intérieur, et pour les hauts grades, on lui présente un poignard qu'il doit plonger dans un manequin bourré de veines remplies de sang, et on lui dit que c'est ainsi qu'il doit venger la mort d'Adoniram. Ensuite on lui apprend le code des signes secrets par lesquels il peut reconnaître un frère dans la rue, sur le banc des accusés, ou sur le champ de bataille. Trinquer jusqu'à minuit est la cérémonie finale des procédés des loges.

Les doctrines ou la croyance des francs-maçons est, comme leurs symboles l'indiquent, déiste et anti-chrétienne. Ils sont ouvertement opposés au contrôle de toute religion, et prétendent être en possession d'un secret pour rendre les hommes meilleurs et plus heureux que Jésus-Christ, ses Apôtres et son Eglise ne peuvent le faire. Cette prétention, dit le professeur Robertson est monstrueuse.

Comment peut-on concilier cet enseignement exotérique avec la révélation des vérités divines ? Dans les profondes ténèbres du paganisme, le sage pouvait

être justifiable de chercher dans les mystères d'Eleusis à comprendre les vérités de la religion primitive ; mais à l'éclat des lumières du christianisme, comment justifier les francs-maçons, lorsqu'ils prétendent qu'ils ont un secret prodigieux pour faire progresser les hommes dans le chemin de la vertu et du bonheur, secret inconnu du Dieu incarné, ainsi que de son Eglise à laquelle il a promis que son Esprit serait toujours avec elle. Et même le protestant qui rejette les enseignements de la véritable Eglise ; s'il admet que le Christianisme est basé sur la révélation, doit repousser les prétentions d'une société qui dit posséder les vérités morales inconnues à la religion chrétienne.

Quelqu'ait été les premières vues religieuses de l'ordre des francs-maçons, il est certain que par la suite elles sont devenues impies et blasphématoires.

Pendant la dernière partie du dix-septième siècle, les loges maçonniques étaient devenues des foyers de révolution et de sédition, et longtemps avant que les papes, du haut de la vigie du Vatican, eussent lancé contre ces réunions secrètes l'anathème de la condamnation, elles furent interdites en Angleterre par le gouvernement de la Reine Elizabeth ; elles furent défendues en France par Louis XIV (1729) ; elles furent pareillement défendues en Hollande en 1735, et ensuite en Flandres, en Suède, en Pologne, en Espagne, au Portugal, en Hongrie et en Suisse. A Vienne, en 1743, une loge fut saccagée par les soldats. Les francs-maçons, après avoir été forcés de rendre leurs épées, furent conduits en prison, mais comme il y avait parmi eux des personnages de haut rang, ils furent remis en liberté sur parole, et leurs assemblées finalement prohibées. Ces faits prouvent qu'il y avait quelque chose de plus que la bienfaisance dans les associations maçonniques.

Quand nous considérons, dit M. Picot, que la franc-maçonnerie est née avec l'irréligion, qu'elle a grandi avec elle, qu'elle a marché du même pas qu'elle, n'a jamais plu qu'aux impies et aux indifférents en matière de religion, et qu'elle a toujours été considérée avec défaveur par les bons catholiques, nous ne pouvons que la juger comme une institution mauvaise en elle-même et dangereuse dans ses effets.

Robinson d'Edinbourg, qui était protestant, et qui fut lui-même franc-maçon, dit : Je pense qu'aucun frère ne dira que les occupations des loges ne sont

rien de plus que des frivolités. La distribution des charités n'a pas besoin d'être tenue secrète ; et ce n'est qu'une faible partie de l'emploi de la soirée. Une simple frivolité n'est pas digne d'occuper le temps des hommes sérieux ; c'est pourquoi nous avons vu dans les différentes parties de l'Europe où la franc-maçonnerie a établi des loges qu'elles sont devenues des couches chaudes de malheur public.

C'était particulièrement le cas pour les loges des villes centrales de l'Europe pendant la dernière partie du dix-septième siècle. Elles n'étaient pas seulement nuisibles politiquement aux gouvernements, mais elles devinrent les parents et les appuis de toutes les théories hérétiques du jour, et leur mauvaise influence se faisait sentir au sein de la famille. Comme ces animaux qui haïssent la lumière et sortent en rampant de leurs retraites, quand l'homme est rentré sous son toit, les membres de ces mystérieuses réunions passaient la nuit en conseil. On peut se faire une idée de la scène : des hommes de toute nuance religieuse, aux sentiments malhonnêtes et immoraux, des hommes qui, si la justice eut eu son cours, auraient pourri sur les galères ou traînée une existence misérable dans quelque cellule de prison, ligués ensemble pour fouler aux pieds les lois de la société, et dans leur endurcissement, lançant d'abominables blasphèmes et des imprécations contre tout ce qu'il y a de grand et de saint.

Quelle devaient être leurs demeures après de telles nuits ?

Plus d'une heureuse famille devait être plongée dans la douleur par leur présence démoralisante ; des mères, des femmes, des filles, pendant ces longues heures d'attente, assises près d'un feu mourant, attendant le retour d'un fils, d'un mari, d'un père et pleurent en silence la ruine de leur bonheur domestique qui s'accomplissait dans quelque loge des sociétés secrètes !

#### CHAPITRE XIV.

##### La demeure d'un Franc-Maçon.

Pendant une nuit noire de novembre, alors que la pluie et le vent, venus des montagnes, battaient les fenêtres et que les rues de Genève étaient désertes, nous retrouvons nos deux héroïnes dans un appartement confortable. Elles sont assises sur des chaises longues devant

un bon feu. L'aînée lit et l'autre, quoi qu'ayant gardé son costume de marine est occupé à une broderie en laine.

Alvira et Louise, sur l'ordre de leur père, avaient gardé leur déguisement d'abord peu convenable à leurs habitudes et à leur délicatesse de jeunes filles, mais la nécessité et la crainte avaient fait mettre de côté leur opposition et elles s'étaient habituées peu à peu à ce changement. Dans leur naïveté, elles avaient fini par aimer cette nouveauté de leur position. Elles avaient pris les noms de Charles et Henri et c'est par ces noms que nous les appellerons désormais.

La vieille horloge de l'église avait sonné lugubrement les coups de onze heures. Charles avait compté lentement les coups de la cloche et comme s'il continuait une conversation interrompue il dit à Henri :

Onze heures ! et papa n'est pas encore rentré ! Je ne sais ce qui peut le retenir si tard chaque nuit ; si notre pauvre mère était de ce monde elle ne supporterait jamais cela.

Mais peut-être que papa a quelque affaire importante qui l'empêche de rentrer à la maison, dit Henri.

Des affaires, des affaires, ce n'est pas cela, va. Il est encore avec ces vieux fous qui prétendent avoir plus de connaissance que leurs grand-pères, et qui trompent les autres au point de leur faire croire qu'ils sont inspirés, et qu'ils font faire une nouvelle Bible, de nouveaux commandements, et de nouvelles églises.

Mais peut-être que mon père essaye de les ramener dans le bon chemin.

Non, répondit Charles (Alvira), avec animation. Il est aussi méchant que les autres. Tu te souviens que du vivant de ma mère, il la faisait pleurer quand il parlait du grand mystère de la rédemption, qu'il disait être la plus grande fourberie que le monde eut jamais vue. Tu te souviens de quel langage blasphématoire et insultant il se servait quand il parlait aux sœurs de St. Vincent, lorsqu'elles venaient lui demander l'aumône en l'honneur de la Sainte Vierge ; ne sais-tu pas aussi qu'il lit continuellement des ouvrages impies ? Il est maintenant renfermé dans une de ces chambres mystérieuses, appelées loges des franc-maçons, où, si la rumeur est vraie, les ennemis de l'Eglise et de l'Etat complotent la ruine de l'humanité. Ecoute, Henri, non seulement il est infi-

dèle et franc-maçon, mais il est encore malveillant envers nous.

Charles, après avoir prononcé ces paroles, se leva et se mit à se promener de long en large, comme s'il eut été très en colère.

La foi, comme ces anémones qui fleurissent dans les profondeurs de l'océan tandis que sa surface est battue par la tempête, était enracinée dans le cœur de Charles, et lui inspirait ces sentiments de sainte indignation qui restaient dans son âme, malgré les passions qui la bouleversaient.

Henri méditait une réponse ; mais l'excitation de sa sœur l'empêcha de parler, et se cachant la figure dans ses mains il garda le silence. Elle savait bien que Charles avait raison ; mais dans son cœur innocent et pur, elle pria pour son père égaré, et des larmes silencieuses coulaient de ses yeux.

Tandis que les deux jeunes filles étaient, l'une mordant ses lèvres de colère et arpentant la chambre, et l'autre absorbée dans sa prière et sa douleur, le pas de Cassier se fit entendre dans l'escalier.

Ce fut un malheur pour Charles ; il avait lâché les rênes à ses passions, et en ce moment il n'avait plus de contrôle sur elles. La situation nous rappelle involontairement celle d'une pauvre femme, victime innocente d'un mari ivrogne, s'attirant de mauvais traitements, quand, pendant les longues heures de la nuit, et dans la désolation d'un cœur brisé, elle fait imprudemment des reproches à l'insensé qui arrive à sa demeure en chancelant, sous l'influence de l'ivresse : Charles était dans la même situation ; il donna cours aux sentiments qu'il nourrissait depuis longtemps dans son cœur, et dans un langage irrespectueux fit des reproches à son père enivré.

Cassier, arrivait de la loge où il avait vidé son verre plus que de raison ; les fumées du vin avaient monté à son cerveau ; les reproches hardis et inattendus de Charles le firent bondir de colère ; en un instant le démon de l'intempérance s'était emparé de son cœur. Sans prononcer une parole, il s'approcha de sa fille, la frappa vigoureusement à la figure et lui ordonna de rentrer dans sa chambre.

Charles et Henri se mirent au lit pour chercher un sommeil qui les fuyait. Ils ne firent qu'arroser leurs oreillers de leurs larmes, l'une de colère, et l'autre de honte et de peur.

Une étincelle allume souvent des incendies qui détruisent des villes entières ; la rivière large qui coule dans nos plaines avec une force irrésistible, commence par un ruisseau qui sort du flanc de la montagne ; l'avalanche formidable qui descend les Alpes avec un bruit de tonnerre, commence par une poignée de neige. Il en est de même de la pensée ; un désir coupable, incontrôlé et mûri, peut conduire aux plus grandes catastrophes.

Un nuage de sang avait passé devant les yeux de Charles ; du moment où il avait été frappé par son père, son cœur était devenu le champ de bataille de sentiments contraires. Il énumérait en silence des torts plus ou moins imaginaires, et donnait ainsi à une passion latente une première impulsion qui devait avoir des conséquences fatales. Son imagination malade prêtait des charmes à des pensées depuis longtemps oubliées, et rappelait à sa mémoire tous ces rêves d'ambition qui avaient si souvent doré l'horizon de ses jeunes espérances. Être libre et avoir de la fortune, cela valait, pensait-il, la peine de traverser un ruisseau de sang.

Une tentation horrible s'empara de Charles. Elle s'attacha à lui comme les sueurs de sang s'attachent aux veines. Nonobstant ses efforts pour chasser loin de lui cette terrible tentation, et par ce qu'il n'était pas assez religieux, pour demander secours au Tout-Puissant, elle persista à l'absorber en dépit de sa volonté. Cette tentation, nous tremblons en l'écrivant, c'était.....d'assassiner son père !

## XV

### Tragédie dans les montagnes.

Pauvre Alvira ! Le matin arriva après une nuit sans repos, sans sommeil, une nuit agitée. Des fantômes épouvantable avaient hanté sa couche. Elle ne pouvait pas croire à sa dépravation, en entretenant un instant son horrible projet.

Était-ce un rêve ? Était-ce une hallucination de l'esprit du mal qui se révélait dans les passions humaines ? Moi, qui aime mon père, malgré ses fautes, moi qui tremble à la pensée qui du haut du ciel ma mère me voit et connaît mes idées de vengeance, et que j'entendrait sortir de son tombeau un cri de terreur, sa malédiction contre le paricide, pourrais-je bien être le malheureux insensé qui consentirait à un crime qui ferait de moi

un vagabond fuyant la vue des hommes, et qui pendant le reste de mes jours serait sans cesse poursuivi par l'ombre vengeresse de mon père assassiné.

Ainsi pensait Alvira. Mais un démon riait intérieurement de ce cri de la conscience ; c'est au plus profond des enfers qu'on avait préparé cette terrible tentation. Les démons savaient que les murailles de la citadelle de la moralité, bâties sur les vertus naturelles, sans l'aide de la grâce divine, s'écrouleraient bientôt devant leurs puissantes machinations. Pendant les instants de froide réflexion, nos résolutions sont comme des prismes de basalte, que les éclairs même ne peuvent fondre, mais pendant les heures de l'épreuve, ce ne sont plus que des cristaux de glace qu'un rayon de soleil fait fondre.

Les jours s'écoulaient ; ils apportent leur splendeur et leur nuages, mais point de changement dans la malheureuse famille ; ou plutôt il y avait un changement pour le pire dans le développement des idées irréligieuses et socialistes du misérable père. Son langage plus libre, était plus véhément dans ses insultes contre Dieu et la religion, et contribuait à augmenter l'horreur que ses enfants ressentaient pour lui et qui leur faisait perdre toute affection filiale. Sa fréquentation assidue des loges, son ivrognerie et ses duretés les exaspéraient toujours davantage.

Quand l'amour s'est emparé d'un cœur, il absorbe tous les autres sentiments, toutes les autres passions ; il en est ainsi du sentiment contraire. de la haine, qui une fois en possession d'un cœur prend une autorité tyrannique dont les exigences pernicieuses deviennent de plus en plus impérieuses. Dans le cas actuel, l'amour filial lui-même s'était évanoui par la conduite indigne de Cassier.

Dans leurs promenades solitaires, le long du lac, dans leurs conversations à leur demeure, les deux jeunes filles déploiraient leur sort. La beauté de la vertu n'existait plus pour elles. Elles ressemblaient à deux belles fleurs arrachées de leur parterre, et jetées parmi les herbes sauvages du jardin, pour être converties en fumier, et empestées par la brise qu'elles auraient embaumée si elles fussent restées sur leurs tiges.

Elles soupiraient après les plaisirs dont elles avaient jouies dans les jours de leur prospérité ; la danse, la musique, les festins et ces visites pendant lesquelles elles

recevaient les tributs d'hommage et de flatterie, étaient des causes continuelles de regrets. La monotonie de leur existence était si ennuyeuse, leur déguisement, qui leur imposait un rôle forcé, et des habitudes qui, après avoir perdu les charmes de la nouveauté, leur était devenues odieuses, leur faisaient désirer avec joie la plus petite circonstance qui pouvait apporter un changement.

Cette circonstance ne se fit pas attendre. Une fois encore il fallait fuir. Par la vigilance de leur astucieux père, elles furent de nouveau replacées dans la voiture, et des chevaux fringants les emportèrent au galop loin de la capitale de la Suisse.

On y avait reçu des nouvelles de Paris. La banqueroute du banquier, sa fuite, la récompense promise pour son appréhension, tout cela courait de bouche en bouche comme les péripéties d'un roman à sensation ; la disparition de deux agents de police mit le comble aux charmes de cette affaire ténébreuse. Cassier, le héros de l'histoire, le coupable non-soupçonné, allait par la ville, racontant ces nouvelles avec des mouvements d'indignation, et un air de componction dignes d'un prédicateur extravagant. Mais pendant ce temps-là il murissait ses plans, et avant que les soupçons pussent se porter sur lui il s'enfuyait à la recherche d'une autre retraite pour éviter pendant un temps la justice des hommes ; mais il allait se mettre sous la main terrible du Dieu vengeur.

Pendant la nuit, Cassier et ses filles franchirent la terrible passe de la Tête Noire, il se proposait de se dérober à la tempête qui le menaçait en se cachant dans le cloître de Martigny. C'était un vénérable monastère de Bénédictins construit au onzième siècle par un prince catholique, avec l'approbation d'Urbain II, et possédant entre autres privilèges, celui d'être un sanctuaire inviolable pour les prisonniers fugitifs.

Les dangers de la route et la crainte d'être poursuivi prêtaient une nouvelle terreur aux paysages étonnants de la montagne ; tantôt ils plongeaient leurs regards dans un abîme épouvantable formé par des rochers perpendiculaires ; tantôt ce sont des pics suspendus au-dessus de leurs têtes et qui semblent à chaque instant menacer de s'écrouler et de tomber du haut de la montagne, en une avalanche de pierres. Saisis d'un froid piquant qui pénétrait jusqu'aux os,

entendant les rugissements des torrents qui sortent des cavernes de glace, au milieu des dangers d'autant plus redoutables qu'ils sont imprévus, ils continuèrent leur chemin à travers les montagnes et arrivèrent au charmant village de Martigny que domine le monastère, comme une forteresse du moyen-âge protégeant le territoire féodal d'un seigneur. Fatiguées du voyage, mais enchantées de la nouvelle situation dans laquelle le hasard les avait jetées, Charles et Henri s'approchèrent de la vénérable construction avec un respect qu'elles n'avaient jamais éprouvé. Le silence de la tombe régnait tout autour, et la vieille porte bardée de fer était fermée.

Tandis qu'elles se demandaient comment des hommes pouvaient vivre volontairement dans une telle solitude, et comment ils pouvaient se procurer les choses nécessaires à la vie, la cloche sonna du haut d'une des tours, et ses sons doux furent répétés par les échos de la montagne. Immédiatement la place se peupla d'hommes portant l'habit de bénédictin, qui se dispersèrent çà et là pour commencer leur travail quotidien. Un vieux portier salua les étrangers, les conduisit dans un appartement propre et alla avertir le Supérieur de cette visite. Aucune question ne leur fut faite, mais on leur donna des chambres confortables, et ensuite ils furent conduits en silence au réfectoire où un repas simple mais substantiel les attendait. Tel fut le commencement de cette visite, une des plus extraordinaires de celles qui furent faites à ce vieux cloître de la montagne. Charles et Henri étaient enchantés de tout, quoiqu'il y eut un étrange contraste entre leur position et l'idée des plaisirs mondains qu'elles avaient récemment désirés. Le paysage accidenté, sauvage, le silence solennel du monastère, la présence de ces moines amaigris par les mortifications faisaient une profonde impression sur les cœurs des jeunes visiteuses, lesquelles sentaient la délicatesse de leur position en recevant une hospitalité défendue à leur sexe. L'exemple de la perfection évangélique pratiquée par ces saints serviteurs de Dieu, porta insensiblement Charles et Henri à aimer les vertus sublimes qu'ils pratiquaient. Rien ne les impressionnait plus que le chant solennel de l'office de minuit. La voix grave de vieux moines à la barbe blanche, chantant les psaumes remplissait la voûte de l'antique chapelle, et allait se perdre au loin dans les ravins de la montagne.

Un père âgé fut mis à la disposition des étrangers par le supérieur. Il les conduisait sur les points élevés où ils jouissaient d'une perspective enchantée. Il habitait depuis longtemps le monastère, il leur racontait des anecdotes et des histoires dont il tirait toujours une morale instructive.

Un jour que par une belle après-midi ils étaient assis sur un rocher, jouissant du spectacle d'un beau couchant, le vieux moine leur raconta sa propre histoire.

Il avait été soldat de fortune. Dans sa jeunesse, son ambition était aussi vaste que l'horizon ; il ne vénérât que son épée et aimait les batailles.

La fortune sourit à ses espérances, et il monta de grade en grade jusqu'à ce qu'il devint général de division.

Il était présent à la fatale journée de Salsbach, où le grand Turenne tomba au commencement de la bataille. Le vieux guerrier, oubliant sa gravité et son habit, parlait avec feu de ce temps-là. Sa narration était aussi animée que les actions qu'il racontait.

Il fit ensuite à ses auditeurs le récit touchant de sa conversion. La mort de Turenne pour lequel il avait une espèce de culte, et le décès de sa mère le firent rentrer sérieusement en lui-même ; il se répétait les paroles d'adieu d'un célèbre courtisan abandonnant la cour de France pour prendre l'habit de moine. "Quelque temps de préparation doit se passer entre la vie du soldat et son tombeau." Il entendit le grand St. Vincent de Paul prêcher sur les vanités du monde. Sa résolution fut bientôt prise, et des larmes partaient des yeux du vieillard en racontant combien il avait éprouvé de bonheur dans cette retraite, au milieu des rochers et des nuages.

Charles éprouvait un charme infini à entendre le vieillard raconter les souvenirs de sa carrière militaire. Enflammée d'une ardeur chevaleresque, elle aurait passé sa vie dans les régions de la fantaisie où elle se complaisait dans cette retraite des Alpes. La pauvre Louise, elle, se sentait attirée vers les gloires plus réelles de la vie vertueuse de ces hommes de Dieu. Elle sentait qu'elle pourrait passer toute sa vie avec eux, et devant l'autel de la Sainte-Vierge elle fit des promesses qui avaient presque le mérite des vœux. Elle promettait que, quand elle serait libre, elle consacrerait son existence à aimer Dieu et à se préparer à son éternité dans quelque retraite.

Mais, "près de l'autel, loin de Dieu."

Retournez le tableau et une autre scène s'offre à vos regards.

Est-ce le vénérable cloître enseveli dans la neige, battu par la tempête et menacé d'une avalanche ? Est-ce la mort affreuse par la faim qui menace la communauté, isolée par une tempête de neige, de tout secours humain ? Est-ce la juste indignation des moines en apprenant le sexe des réfugiées auxquelles ils ont donné l'hospitalité contrairement à leurs règlements ? Ou bien la persécution religieuse va-t-elle encore profaner ce sanctuaire et disperser ou massacrer les religieux ?

Une calamité d'un autre genre, mais qui ne pouvait être prévue, va attacher un triste souvenir à cet antique cloître de Martigny.

Cassier est dans le groupe, il écoute le vieux moine raconter ses aventures, il fronce les sourcils en l'entendant disserter sur la vie future ; cependant il reste silencieux, la conversation n'a lieu qu'entre ses enfants et le vieux moine. Une sobriété forcée, ou l'atmosphère de vertu qu'il redoute lui donne une apparence de mécontentement ; son esprit est encore rempli des blasphèmes des loges maçonniques, et quoique la politesse l'empêche de manifester son incrédulité, il exprime son dissentiment par des monosyllabes.

Charles brûle d'indignation de voir l'irrégularité de son père et aussi à la pensée de ses mauvais traitements. Sa contenance et ses manières agitées sont les indices des passions qui le tourmentent, la colère et l'amour-propre ; tantôt ses sentiments sont puissants et irrésistibles, tantôt ils sont calmés et le sentiment religieux et le remora.

Le lendemain matin, un soleil plus brillant que jamais illumine les glaciers du Mont-Blanc ; Charles et Henri accompagnent leur père dans une promenade sur la montagne. Leur bienveillant mentor n'est pas avec eux ; il est en retraite pour quelques jours. Henri qui commence à aimer la solitude s'éloigne de son père pour cueillir des fleurs sauvages qui croissent dans les crevasses des rochers, ou à travers une couche de neige. Elles sont les emblèmes de son innocence, et exhalent des parfums comme ses vertus.

La pauvre Louise serait plus chez elle dans quelque port d'innocence, où les anges aiment à s'arrêter.

Cassier et Charles étaient descendus lentement vers un rocher en saillie où la

nature avait fait une grande table couverte de gazon. D'un côté la montée était facile, mais de l'autre côté c'était un affreux précipice. La conversation était très-animée entre eux deux ; Louise pouvait entendre d'en bas les réponses aigres, courtes et animées de Charles, mais comme c'était dans les habitudes de Charles, elle n'y fit pas attention.

Mais, ô horreur ! un cri déchirant, épouvantable, lui fait lever les yeux, elle voit son père rouler en bas du rocher, Charles tendre ses mains vers le ciel et tomber sur le bord du précipice.

(A continuer).

#### COUPS DE CRAYONS.

Un libre-penseur se flattait en ma présence de ne croire à rien et de se moquer de tout.

Je voyais en ce moment s'avancer vers nous un objet auquel il ne prenait pas garde. C'était sa petite fille, une première communiantre revenant de l'église avec sa robe blanche, son cierge, son chapelet et la figure angélique du plus beau jour de la vie.

— Bah ! répondis-je au libre-penseur, vous vous vantez. Essayez voir de vous moquer de cette fillette.

Et je lui montrai la première communiantre.

Celle-ci s'avancait en souriant :

Arrivée près de nous, elle sauta au coup du grand-père et l'embrassa en disant : " Ah ! grand-papa, j'ai bien prié pour vous !

— Tu as bien fait, dit le libre-penseur, tu as bien fait.

Et des larmes montaient à sa paupière. Je m'esquivai pour laisser pleurer à son aise cet esprit fort.

\*\*\*

A une des dernières ventes de l'hôtel des commissaires-priseurs, un brocanteur juif bien connu avait acquis aux enchères un magnifique crucifix d'ivoire ; il ne consentait à le céder qu'à un prix exorbitant.

— Eh quoi ! lui dit-on, vous demandez si cher de la copie après avoir vendu l'original trente deniers !

\*\*\*

Qui montre trop souvent sa bourse, s'expose à ce qu'on la lui emprunte.

JEAN GRANGE.

## Biographie.

[Pour le Foyer Domestique.]

## NOTICE BIOGRAPHIQUE

sur

## HONORIUS RICHER,

ÉLÈVE DU COLLÈGE BOURGET, A RIGAUD.

Décédé le 7 Mars 1877.

I

## Prologue.

**VO** H ! que la mort est à la fois douce et consolante pour l'Écolier vertueux !..... Que la vie est à charge à celui qui n'aspire que vers l'Éternité Bienheureuse !..... O mon Cher Honorius ! digne serviteur de la Vierge Immaculée ! permets à ton ami Adéodat, de venir s'agenouiller une dernière fois sur ta tombe, pour pleurer et rendre hommage à ta mémoire..... Auguste Reine des Cieux, vous qu'Honorius aimait toujours du plus filial amour, mettez vous-même dans mon cœur les plus riches sentiments dont vous voulez le voir orné, pour que je puisse faire le plus dignement possible, l'éloge des vertus dont ce cher enfant s'est fait le héros.

II

## Honorius dans sa Famille.

Le Collège Bourget vient de faire une perte bien sensible dans la personne d'Honorius Richer, élève de Versification. Né à St. André-Avellin, de parents très-chrétiens, Honorius apprit tout jeune encore à pratiquer la vertu et à en savourer toutes les douceurs. Ses bons parents, dont il faisait tout le bonheur, ne purent toujours qu'admirer la piété et la candeur qui en faisaient un ange sous le toit paternel. Le bon Dieu l'avait en effet doué de brillantes qualités, qui le rendaient aimable à tous ceux au milieu desquels il vivait. Naturellement doux et sage, jamais on vit Honorius se quereller avec les enfants de son âge; sitôt l'école finie, la prudence lui faisait un devoir de se rendre auprès de ses parents; il ne connaissait d'autre chemin que celui de l'église et de l'école. Servir la messe était pour lui un véritable bonheur; il édifiait alors beaucoup les assistants par sa modestie

6

et sa piété angélique. Ses pieux parents remarquant en lui de si heureuses dispositions, comprirent bien que Dieu avait des vues spéciales sur cet enfant de bénédiction, et ne craignirent pas de s'imposer de grands sacrifices pour lui procurer une bonne éducation chrétienne.

III

## Honorius au Collège.

En 1875, Honorius entra donc au Collège Bourget, où il sut de suite gagner l'estime et des professeurs et des élèves par ses qualités aimables et polies. Pendant les deux années qu'il passa au Collège, il fut toujours un modèle des vertus qui convenaient le plus à son âge. A le voir, à l'entendre, il était facile de reconnaître en lui une belle âme en laquelle était empreinte le cachet sacré de la grâce sacerdotale; à la vérité, sa vocation se destinait pour la prêtrise. Congréganiste dévoué de la Très-Sainte-Vierge, comme un nouveau Stanislas de Kostka, il s'était consacré à cette bonne Mère de toute l'effusion de son cœur; aussi Marie récompensa-t-elle le tendre amour qu'il avait pour elle en lui obtenant, comme à Berchmans, le doux privilège d'un cœur pur. Son extérieur, grave et modeste, imposait le respect et à ses professeurs et à ses condisciples. La pureté l'avait fait le frère des Anges, le digne enfant de la plus pure des Vierges et le véritable amant de Jésus amateur de la chasteté. C'était surtout lorsqu'il s'approchait de la Sainte-Table, que l'on remarquait en lui son grand esprit de foi et de piété; sa figure rayonnait alors d'un vif éclat qui trahissait tout le bonheur, toute l'allégresse qui inondait son cœur. Grand était le respect, grande aussi était l'affection qu'il portait à ses professeurs; jamais ceux-ci eurent à se plaindre de sa conduite à leur égard; au contraire, ils faisaient sans cesse l'éloge de son obéissance et de ses manières affables. Mais plus vive et plus tendre encore était l'estime qu'il portait à son Père spirituel. Tous les huit ou quinze jours, il lui faisait l'ouverture de sa conscience. Il fit de rapides progrès dans la science des Saints, sous la direction de ce digne Prêtre, qui l'aidait puissamment à orner sa grande âme du précieux trésor des vertus.

IV

## Honorius sur son lit de mort.

Le bon Dieu qui le voyait déjà mûr pour le Ciel, devait bientôt nous le ravir. D'une complexion faible et délicate, Honorius éprouvait de fréquentes indispositions qu'il souffrait toujours sans se plaindre, mais qui sa figure plus pâle et plus livide qu'à l'ordinaire laissait deviner. Le 22 Février, le mal s'empara de lui avec violence; il souffrit d'une maladie intestinale. Malgré le triste état dans lequel il se trouvait, il se rendit en classe comme d'habitude; mais

son digne professeur, le Rév. Monsieur Paquin, s'apercevant qu'il n'était pas bien, le fit conduire à l'Infirmerie. On s'empressa de lui donner aussitôt tous les soins que requérait son état ; le médecin fut appelé et déclara la maladie mortelle. Le pauvre enfant souffrait beaucoup, sans toutefois manifester le moindre signe d'impatience. Ses condisciples venaient le voir tour à tour et lui prouvaient très sensiblement combien ils lui étaient attachés en s'empressant de le soulager avec la même charité que s'il eût été leur propre frère. Le 3 de Mars, il s'opéra chez lui un mieux sensible, mais le lendemain, les douleurs recommencèrent et le firent tomber dans un grand état de faiblesse. Le Rév. Père Directeur l'avertit alors qu'il allait l'administrer. Le cher malade, toujours résigné, se disposa de son mieux à recevoir le sacrement des infirmes par un dernier aveu de ses fautes. Sa confession finie, il exprima à son Père Spirituel toute la joie qu'il éprouvait alors en lui baisant la main à plusieurs reprises et en le remerciant bien affectueusement des soins qu'il avait toujours eu pour lui. Quelques moments après, tous ses condisciples escortaient le Saint-Viatique que lui apportait son confesseur, et sitôt après le Rév. Père Directeur l'administrait. Tout le temps que dura cette scène émouvante, Honorius édifia tellement les assistants par sa foi vive et son angélique piété, que plusieurs en furent emus jusqu'aux larmes. L'Extrême-Onction finie, il saisit son crucifix et le pressa sur ses lèvres débilés; on l'entendit s'écrier amoureusement : "O mon Jésus, mon tendre Sauveur, que j'ai tant de fois offensé ! ayez pitié de moi ! pardonnez-moi, faites-moi miséricorde." Il priait sans se lasser ; son cœur, encore bouillant du sang de son Dieu qu'il venait de recevoir, éclatait en mille transports d'amour qui le jetaient dans une douce et amoureuse rêverie que le ciel admirait et bénissait. Bien qu'ayant fait généreusement le sacrifice de sa vie, il désirait si vivement le bonheur de devenir prêtre plus tard, qu'il promit aux Saintes âmes du Purgatoire d'être leur dévoué protecteur, si elles lui obtenaient la santé. Mais l'Éternel, dont la volonté est irrévocable, avait décidé qu'il quitterait la terre pour habiter désormais le Ciel, sa véritable patrie. L'heure solennelle sonne en effet..... Honorius est résigné et immole de nouveau son cœur généreux sur le bûcher brûlant de l'amour divin !..... Professeurs et Elèves ; désireux de s'édifier encore une fois, entourent sa couche funèbre et prient incessamment. Qu'il est beau ! qu'il est ravissant ! qu'il est touchant le spectacle qui s'offre en ce moment à nos regards !!! C'est Honorius, notre ami, notre frère, qui lutte entre les bras de la mort, son crucifix et son scapulaire à la main !..... C'est Honorius qui jette un dernier regard sur ses condisciples en signe d'adieu !... C'est Honorius, enfin, qui n'attend que le dernier appel du divin Maître pour s'envoler vers les cieux ! O Honorius ! Honorius ! pourquoi donc

nous quitter si tôt !..... Quoi ! à dix-sept ans, seulement, encore à la fleur de ton âge, dire adieu à la terre ! quitter les parents, les amis !..... O quel cruel sacrifice !!! Non, non, je me trompe !..... Pars, Honorius, adieu !... Car pour toi le sacrifice n'est pas dur ; au contraire, il doit être bien doux, puisque pendant ta courte carrière tu as su pratiquer la vertu jusqu'à l'héroïsme ! adieu ! adieu !..... Honorius est en effet sur le seuil de l'éternité..... Son cœur bat encore..... il porte ses regards vers le Ciel et d'une voix forte et mourante, il appelle Marie à son secours en lui adressant sa prière favorite : "O Marie conçue sans péché ! Souvenez-vous que vous êtes ma mère. Regardez-moi comme votre enfant ; protégez-moi comme votre enfant. Montrez que vous êtes ma mère ; ne laissez pas périr votre enfant. Ainsi soit-il..... Marie a entendu la voix de son servent serviteur..... Honorius vient de livrer son dernier combat..... l'Enfer est vaincu !..... Les Anges s'en réjouissent !..... la cour céleste chante triomphe ! victoire !..... Une sueur froide couvre le front du cher malade..... Ses yeux se ferment pour ne plus s'ouvrir..... encore un soupir..... son cœur cesse de battre et son âme s'envole rapidement vers l'éternité Bienheureuse !..... Les assistants en pleurs répètent au fond de leur cœur ces belles paroles du Psalmiste : *Pretiosa in conspectu Domini mors sanctorum ejus.*

## V

## Péroraison.

Du haut du Ciel où tu règneras désormais, ô mon cher Honorius ! pense à ton ami Adeodat..... pense surtout aux dernières paroles qu'il t'a adressées avant que tu rendisses le dernier soupir ; tu t'en rappelles sans doute..... je te les redis encore une fois : "Sois au Ciel le dévoué protecteur des saintes âmes du Purgatoire,..... sois le protecteur de tes chers condisciples éplorés,..... sois enfin le protecteur de ton ami qui te pleurera longtemps !" — Adieu ! au revoir dans l'éternité !.....

ADEODAT.

Collège Bourget, Rigaud, 12 Mars 1877

## Une Réflexion.

Jusqu'à quelle perfection morale l'homme n'irait-il pas s'il mettait à éviter les fautes le quart des efforts qu'il déploie pour en esquiver les suites et les conséquences ! Malheureusement il détruit en une heure son innocence, son honneur, sa réputation, et il lui faut des années pour en recueillir les débris. Heureux lorsqu'il ne jette pas le manche après la cognée, et ne renonce pas à se réhabiliter devant Dieu et devant les hommes !

JEAN GRANGE.

## Beaux-Arts.

[Pour le Foyer Domestique.]

## ÉTUDES

SUR LES

## BEAUX-ARTS.

(Suite.)

## IIIÈME ÉTUDE.

## Des Couleurs.

## APERÇU GÉNÉRAL.

**D**ANS la langue des peintres modernes, le mot *couleur* a plusieurs acceptions; il signifie, comme dans la langue ordinaire, l'apparence que les rayons lumineux donnent aux objets; il désigne ensuite les substances que les peintres emploient pour imiter la couleur des objets qu'ils représentent; enfin on indique par ce mot le résultat de l'art employé par le peintre, pour imiter les couleurs de la nature; c'est ainsi qu'on dit: *ce peintre a une bonne couleur, — la couleur de ce tableau est d'une grande vérité.* Indépendamment de l'habileté à représenter sur la toile les couleurs propres aux objets qu'on imite, l'entente du *clair-obscur*, c'est-à-dire la distribution des lumières et des ombres, entre beaucoup dans l'art du coloriste. Cette seule partie, imitée d'un ton rigoureux, peut même sans une imitation fort étudiée de la *couleur propre*, donner un grand effet à un tableau.

Le peintre, pour imiter l'innombrable variété des couleurs offertes par la nature, n'a d'autres matériaux que trois couleurs primitives: le rouge, le jaune et le bleu, dont le mélange produit toutes les autres nuances. Les anciens peintres ont longtemps opéré avec ces seules couleurs. Les anciens n'employaient pour leurs couleurs que des terres et des sucs végétaux; ils n'ont point connu les couleurs à l'huile. L'invention de celle-ci est communément attribuée à Van Dyck, qui a vécu au commencement du 15<sup>ème</sup> siècle. Selon d'autres, l'usage des couleurs à l'huile remonte jusqu'au 9<sup>ème</sup> siècle. Le douzième chapitre du trente-cinquième livre de Plinie, et le sixième chapitre du septième livre de Vitruve, sont les passages classiques sur les couleurs employés par les anciens; elles étaient au nombre de neuf; en voici les noms d'après les passages cités:

10. *Sinopis pontica*, une sorte d'ocre fin;20. *Parætonion*, couleur blanche qu'on trouvait en Egypte sur les bords de la mer;30. *Purpurissum*, ou rouge foncé, d'un très grand prix; on le composait de *creta argentaria* et de la coquille de la pourpre;40. *Indicus color*, un très beau bleu foncé (indigo);50. *Armenium*, bleu d'outremier;60. Le *Cinabre*, magnifique couleur rouge très-vif;70. Le *Minium*, beau rouge clair;80. L'*Auripigmentum*, qui était d'un très-beau vert;90. L'*Atramentum*, beau noir.

D'après cela, on voit que les anciens avaient toutes nos couleurs principales, mais que nous avons plusieurs nuances.

Les anciens divisaient leurs couleurs en *colores austeri et floridi*, couleurs chargées et couleurs vives. Ces dernières étaient très chères; aussi les fallait-il fournir aux peintres; le *minium*, l'*armenium*, le *cinabre*, la *chrysocolle* (vert), l'*indicum* (bleu), et le *purpurissum*.

Dans les temps les plus reculés, les peintures n'étaient que des *monochromes*. On possède encore quelques peintures égyptiennes exécutées ainsi. Parmi les peintures d'Herculanum et de Pompéi il y a aussi plusieurs monochromes.

Peu à peu on trouva l'art d'employer dans la peinture plusieurs autres couleurs. Plinie et Cicéron nous disent expressément que les grands peintres de l'antiquité n'employaient pour leurs ouvrages qu'un petit nombre de couleurs. Plinie et Vitruve se plaignent de ce que de leur temps les artistes ont fait usage d'un plus grand nombre de couleurs, et de ce qu'ainsi l'art a perdu de son caractère important.

On emploie aujourd'hui un nombre de couleurs bien plus considérable, parce qu'on a trouvé tout formés par la nature, dans différentes substances, les mélanges que les anciens étaient obligés de faire. Les substances colorantes que les artistes ont multipliées, leur procurent aujourd'hui des tons qui leur auraient été refusés par le mélange des trois couleurs primitives ou capitales, auxquelles on joint le *blanc* pour rendre la lumière, et le *noir* pour en exprimer la privation. Ces cinq couleurs, par leurs différentes combinaisons, produisent 1,440 changements ou *tons*.

La couleur ou le coloris considéré relativement à l'ensemble d'un tableau, consiste dans une conduite de tons liés ou opposés entre eux, et dégradés par de justes nuances en proportion des plans qu'occupent les objets.

Dans chaque tableau, il doit y avoir une couleur dominante, un ton général, sans lequel il n'y aurait pas d'harmonie.

Relativement aux détails, le coloris consiste dans la variation des teintes; cette variation est nécessaire pour parvenir à arrondir les corps.

Les teintes principales se distinguent en cinq nuances: le *grand clair*, la *couleur pro-*

pre de l'objet, la *demie teinte*, l'ombre et le *reflet*. Des teintes intermédiaires et bien plus nombreuses dans la nature que l'art ne peut l'exprimer, forment les passages de l'une à l'autre.

Les effets de couleurs doivent être variés comme ceux de la lumière. Des tons colorés peuvent s'introduire dans le lointain, en ménageant des oppositions qui les tiennent à leur place. Un terrain clair tient dans l'éloignement une forêt obscure ; un objet colore repousse un objet grisâtre ; et un objet grisâtre un objet coloré.

Dans les sujets de nuit, les lumières resserrées et aiguës, ne sont distribuées que par des échappées ; les ombres sont larges et rondes, les reflets sont à peine aperçus. Tous les objets, et chacune de leurs parties, ont et conservent leur couleur propre. Ils doivent être peints du ton que leur donne la nature, qui ne pousse pas tellement la lumière au blanc ni l'ombre au noir, qu'on ne puisse toujours distinguer cette couleur.

Plusieurs objets groupés ensemble, se mirent, en quelque sorte, les uns dans les autres, se reflètent mutuellement, et produisent des nuances plus belles que la couleur propre de ces objets en particulier ; c'est ce qu'on nomme *couleur réfléchie*. De deux tons réfléchis, le plus éclatant communique de sa nuance plus qu'il ne reçoit. Une étoffe jaune prête aux plus belles chairs un ton doré sans rien recevoir de leur nuance.

La couleur *propre*, ou celle qui appartient à chaque objet, est affaiblie dans les corps éloignés de notre vue par l'air intermédiaire qui les enveloppe, et qui a aussi sa couleur *propre*, sa teinte plus ou moins azurée, suivant que sa masse a plus ou moins d'épaisseur. C'est de cette couleur de l'air qu'il faut teindre les corps qui en sont enveloppés, et rendre cette couleur d'autant plus sensible que les objets sont dans un plus grand éloignement. C'est là ce qu'on appelle la *couleur locale*, parce que c'est la couleur que prend chaque objet par le lien qu'il occupe à une distance plus ou moins grande du spectateur. La couleur *propre*, ou celle qui appartient aux objets, ne doit pas être confondue avec cette couleur *locale*, qu'ils ne doivent qu'à la distance où ils sont placés.

Les matériaux colorants, qu'on appelle *couleurs*, ne s'emploient guère par les artistes tels que la nature les produits, ou qu'ils ont résulté de diverses opérations chimiques. L'emploi de ces couleurs sans mélanges répand de la crudité, à moins qu'elles ne soient nuancées avec le plus grand art. La vive enluminure d'un beau rouge, d'un beau jaune, ne charme que les regards du peuple : c'est à l'artifice des *couleurs rompues*, c'est-à-dire mélangées, que l'art doit sa séduction. Les couleurs *brillantes* ne peuvent donc s'employer que dans les masses de lumière ; elles sont exclues des demi-teintes, des ombres et surtout des reflets. On n'y doit employer que des couleurs rompues, qui dans la langue des ateliers se nomment *couleurs sans couleurs*. De ces mélanges résultent les

*couleurs tendres et les couleurs fières*. Les couleurs tendres sont formées des couleurs les plus douces et les plus amies, c'est-à-dire, de celles qui ont entre elles le plus parfait accord. Les couleurs fières sont dues au mélange de couleurs fortes et quelquefois discordantes, et produisent des nuances vigoureuses. Les couleurs *tendres* se réservent pour les plans reculés, les couleurs *vigoureuses* ont leur place aux premiers plans. Les unes et les autres doivent être si bien unies, qu'elles ne produisent ensemble qu'une nuance générale qui forme l'harmonie. Les couleurs *transparentes* sont ainsi nommées, parce qu'elles ouvrent un passage à la lumière, laissent voir la couleur qui est au-dessus d'elles, et ne font que lui prêter la teinte qui leur est propre. Par leur peu de consistance elles deviennent moins à peindre qu'à glacer. Le glacé unit et accorde les tons en leur donnant une teinte générale, et prête de la sympathie aux couleurs les plus antipathiques. Sans l'emploi des couleurs moëlleuses et transparentes, on ne pourrait représenter des ombres véritables. C'est par le choix de ces couleurs, et par la manière de glacer, qu'on parvient à tenir dans l'obscurité les parties ombrées. Les couleurs sombres qui ne sont ni moëlleuses ni transparentes, ne peuvent imiter une ombre réelle, parce que la lumière n'en étant pas absorbée, se réfléchit sur leur superficie, et les représente en même temps obscures et éclairées, au lieu que les couleurs transparentes laissent passer les rayons lumineux et conservent une superficie réellement obscure.

L'empatement, la belle pâte des couleurs, consiste à les coucher successivement sur la toile d'une manière large et facile. Les *couleurs tourmentées* sont celles qui ont été aigrées par un frottement timide du pinceau, trop souvent répété. Il résulte de cette fatigue une *couleur sale*. Une manière plus franche produit les *couleurs brillantes*. *Peindre à pleine couleur*, c'est travailler avec un pinceau bien chargé de couleur et ne pas trop l'étendre. Cependant, les tournants, les ombres, les lointains ne doivent pas être aussi chargés de couleur que les clairs et les objets des premiers plans. Le moyen de parvenir à l'effet qui est le résultat de la vigueur, c'est d'établir dans l'endroit du tableau où se passe l'action principale, la lumière la plus brillante et l'ombre la plus forte qu'il soit possible à l'art de créer. Si tout l'ensemble est harmonieux, il sera aussi de la plus grande vigueur, puisque le peintre aura passé de la plus éclatante lumière à sa plus entière privation. On sait que les écoles les plus célèbres pour le coloris, sont celles de Venise et de Flandres. Par leurs succès dans cette partie de l'art, elles ont partagé la gloire de l'école Romaine.

Dans l'architecture on entend par le mot *couleurs*, toutes les impressions dont on peint les bâtiments. Les plus ordinaires sont le blanc de plusieurs espèces, le bleu, le bronze, fait de cuivre moulu, rou-

gèâtre, jaunâtre ou verdâtre, le gris fait de blanc et de noir, le jaune d'ocre, le noir, la couleur d'olive, le vert de montagne, le vert de gris, l'or qu'on emploie de plusieurs sortes, le marbre peint de diverses couleurs, le vernis sur le bois, le vernis de Venise, etc., etc. L'emploi des couleurs fait une des principales parties de la décoration des intérieurs. Il y a aussi des pays où l'usage admet la peinture à l'extérieur des bâtiments. Une partie de l'Italie, les États de Gènes surtout, nous offrent cette pratique. Dans le midi de la France, et dans les environs de Lyon, c'est une mode assez répandue de peindre de diverses couleurs les façades des maisons de campagne. Cette diversion de tons, donne un grand air de gaieté à l'aspect des bâtiments ; mais cet usage ne saurait être commun à tous les climats.

Comme le but de l'allégorie est de rendre sensibles les propriétés des choses, on a souvent appliqué les couleurs à cet usage ; on les nomme alors *couleurs allégoriques*. Homère désigne plusieurs choses par leur couleur ; il donne un voile jaune à l'aurore. Les Rhapsodes, ou ceux qui récitaient les poésies d'Homère, cherchèrent à imiter ce genre d'allégories, même dans leur costume. Le personnage de l'*Iliade* était habillé en rouge, par allusion aux combats et au sang qui fut répandu à la guerre de Troie. Celui de l'*Odyssée* avait un vêtement vert de mer, pour indiquer les longs voyages maritimes d'Ulysse. Les artistes employèrent les couleurs allégoriques pour différentes divinités ; ils faisaient usage de la couleur rouge pour le vêtement de Jupiter ; de la couleur verte pour le dieu des eaux. Les couleurs de quelques substances les faisaient ainsi préférer pour certaines représentations. Le beryl, dont la couleur est verdâtre, était consacré pour la divinité des eaux. La vigneuse améthyste était choisie pour Bacchus et ses suivants. Ce choix de couleurs est mieux fondé que celui d'Annibal Carrache, qui a donné une draperie jaune à la Volupté placée à côté de la Vertu et d'Hercule, pour indiquer, suivant le sentiment de Bellori, que les plaisirs de la Volupté commencent déjà à se faner et à jaunir comme la paille, lors même que leur germe est à peine développé. Il ne faut pas cependant voir une allégorie dans toutes les couleurs employées par les anciens, et Winckelmann porte ce système trop loin, lorsqu'il prétend que dans un beau camée de sardoine à quatre couches, du musée Farnèse, on a représenté les quatre parties du Jour par la couleur particulière de chacun des quatre chevaux du char de l'aurore. Le cheval supérieur est d'un brun foncé, et signifie, selon lui, la *Nuit* ; le second d'un brun jaunâtre indique l'*Approche de l'aurore* ; le troisième est blanc, et désigne la clarté du jour ; le quatrième, qui est couleur de cendre, doit représenter le *Crépuscule*. Kircher a encore été plus loin, il prétend même que les quatre couleurs réunies du granit blanc et rouge, font allusion aux quatre éléments, et que c'est

pour cette raison que les égyptiens ont érigé des obélisques de granit au soleil, qu'ils ont pris cette roche pour l'emblème de la nature composée des quatre éléments. Il faut bien se garder d'adopter ces idées trop recherchées ; il ne faut reconnaître l'allégorie des couleurs qu'où elle existe ; elle peut être employée utilement dans la peinture.

On appelle *couleurs*, dans l'art héraldique, les différents émaux du blason.

GUST. SMITH.

[Pour le Foyer Domestique.]

## LA Ste. FAMILLE.

CANTIQUE.

Air: *Heureux qui du Cœur de Marie, etc.*

Entrons dans une humble chaumière.  
A Nazareth, humble cité :  
Là, le travail et la prière  
S'unissent à la pauvreté.  
Contemplons-y Jésus, Marie,  
Et Joseph, leur pieux gardien.  
Salut, ô famille chérie,  
L'honneur et l'espoir du Chrétien.

Celui qui lance le tonnerre,  
Et qui tendit le firmament,  
Qui de sa main soutient la terre,  
Pour nous se lasse en ce moment,  
Voyez Jésus, comme il manio  
L'instrument qui taille le bois,  
Sainte-Famille, sois bénie.  
Par tous les cœurs, toutes les voix.

Le divin travailleur assemble  
Deux ais se croisant en gibet ;  
Sa mère le regarde et tremble,  
Joseph est pensif et muet,  
A la fin rompant le silence,  
Cher fils, dit-il, que faites-vous ?  
Je fais l'œuvre par excellence,  
L'œuvre qui doit vous sauver tous.

Ce mot de sagesse profonde  
A leurs yeux fait briller la croix.  
Qui doit régénérer le monde  
Et nous rétablir dans nos droits.  
Tous trois, Jésus, Joseph, Marie,  
En font leur céleste entretien ;  
Salut, ô famille chérie,  
L'honneur et l'espoir du Chrétien.

O Jours de paix, de patience,  
Jours parfumés de piété,  
Jours féconds par l'obéissance,  
Versez sur nous votre clarté,  
Faites nous voir Jésus, Marie  
Et Joseph leur pieux gardien :  
Sois au ciel, famille chérie,  
La joie et l'amour du Chrétien.

L'abbé LÉON CHEMIN.

## Monographie.

[Pour le Foyer Domestique.]

### QUEBEC,

ANCIEN ET MODERNE.

(Suite et fin.)



ES fortifications, commencées par Champlain et Montmagny, furent continuées par M. de Frontenac de 1690 à 1694, et plus tard par MM. de Léry, Lemerrier, Pontleroy, Levasseur, sur les plans fournis par le célèbre Vauban.

Il n'existait sous la Domination française que trois portes, les portes St.

Louis, St. Jean et du Palais. Le général Prescott fit élever, en 1797, la porte Prescott ou porte de la basse-ville. Le gouverneur Hope donna son nom à celle de la Canoterie, qui fut construite en 1786. L'ancienne porte St. Jean fut démolie en 1865 ; celle d'un aspect monumental qui fut construite à la place a coûté très-cher à la ville,—et l'on conçoit que le conseil municipal hésite à la démolir. Cette porte et la porte Dalhousie, qui ouvre l'entrée de la Citadelle, sont les seules qui existent aujourd'hui. La porte du Palais, qui fut démolie en 1873, avait été construite en 1831, à la place de l'ancienne porte française. La porte St. Louis et la porte Prescott furent démolies en 1871 ; la porte Hope le fut en 1873.

*Quebec, Past and Present*, nous donne les plans de Lord Dufferin pour la continuation des fortifications. L'élégant château St. Louis dans la citadelle, les jolies tourelles, les ponts suspendus au-dessus des rues qui doivent remplacer les portes, tout cet agréable pastiche un peu plus vieux de style que l'époque elle-même, laissera encore regretter la réalité historique, quoique celle-ci fut moins belle de beaucoup.

Du reste, ces plans s'exécuteront-ils ? La chose est loin d'être certaine. On sait toujours quand on démolit ; on ne sait jamais quand on remplacera. En cessant de tenir garnison à Québec, l'Angle-

terre a commis une faute difficile à réparer à bien des points de vue ; les souvenirs qu'elle a laissés disparaître sont autant, plus encore peut-être, ceux de sa propre domination que de la domination française. Lord Dufferin a vu la chose en homme d'Etat aussi bien qu'en artiste et en littérateur ; il fait de nobles efforts pour la réparer autant qu'il est possible. Tout le monde doit lui en être reconnaissant, l'Angleterre, le Canada et Québec par dessus tout.

Pour en venir maintenant aux rues et aux maisons de Québec dont M. Lemoine nous donne l'histoire pittoresque et anecdotique, nous commencerons — à tout seigneur tout honneur—par la rue Saint-Louis. Conduisant de la porte St. Louis au château St. Louis, elle rappelle bien la vieille France. En entendant prononcer ce nom, on voit ressusciter tout l'ancien régime ; on rêve du drapeau blanc et des fleurs de lys. St. Louis fut pendant longtemps, sinon le patron du Canada, du moins le patron des marchands de Québec ; sa fête se célébrait presque avec autant d'éclat qu'on célèbre la St-Jean-Baptiste aujourd'hui. Les marchands assistaient en corps à la messe. Il y avait sermon, belle musique, pain béni d'honneur et quêteuses en grandes toilettes. On en parlait longtemps d'avance ; on en parlait encore longtemps après. Cette coutume cessa, croyons-nous, vers 1832, l'année du grand choléra.

Au coin de la rue Saint Louis, en face du château Haldimand, est une vieille maison à pignon et à toit élevé ; elle appartenait autrefois à M. Berthelot d'Artigny, avocat du temps des Français et du temps des Anglais, qui mourut sans avoir jamais voulu prononcer un seul mot d'anglais. La maison vis-à-vis l'église anglicane, dont nous avons déjà parlé, lui appartenait aussi, et c'est là qu'il résidait ; seulement cette maison a subi plus de changements que la première. Plus loin, en face des ruines du Palais de justice, est le Commissariat. Que de chelins anglais ont passé dans ce vieil édifice pour se répandre ensuite dans la ville par la main libérale des militaires ! D'un autre côté, une autre vieille maison où réside le doyen d'âge du barreau de Québec, M. Charles Panet, fils du premier orateur, ou président de notre première assemblée législative, attend la pioche du démolisseur, car elle va très-prochainement céder la place au nouveau Palais de Justice.

En face se trouve l'ancienne résidence

du prince Edouard, aujourd'hui le Bureau des Terres; un peu plus loin, vis-à-vis l'hôtel St. Louis, est la maison où la tradition veut que Montcalm soit mort. Irrégulière et pittoresque, elle a tout ce qu'il faut pour justifier ses prétentions historiques : un toit d'une hauteur démesurée, des lucarnes à l'avenant. Elle est occupée par un estaminet, *Montcalm Saloon*, et par la boutique d'un barbier qui exploitent ainsi la gloire du héros français.—*Vanitas, vanitatum!*

Plus loin est l'ancienne résidence de M. de Lotbinière, lieutenant civil et criminel, convertie plus tard en caserne des officiers; un peu plus loin, à droite, on voit la petite maison du tonnelier François Gobert, où mourut Montgomery en 1775. Du même côté se trouve l'Hôtel de Ville, autrefois résidence de M. Dunn, qui fut administrateur de la province *par interim*; enfin, en face du champ de parade, au pied de l'esplanade, se dresse l'ancienne et vénérable maison du Juge en chef Sewell, qui est devenue l'hôtel du gouvernement. Chef suprême de la magistrature, président de la Chambre haute, membre du Conseil exécutif, de fait premier ministre, son propriétaire aurait pu faire une longue liste de toutes les charges que possédaient sa famille et ses alliés. Quoique non responsable au peuple, ce puissant personnage n'était pas tout-à-fait à l'abri de l'opinion publique.

Par une belle soirée du mois de janvier 1832, à la suite d'une grande assemblée tenue à l'hôtel d'Ottawa pour protester contre l'emprisonnement de M. Tracy, rédacteur du *Vindicator* et de M. Duvernay, éditeur de la *Minerve*, les bons citoyens de Québec, si paisibles d'ordinaire, se formèrent en procession et, guidés par une douzaine d'étudiants portant des cocardes tricolores à leur boutonnière, s'en furent chanter la *Parisienne* et la *Marseillaise* sous les fenêtres du Juge-en-chef, peu habitué à de semblables concerts. On assure que la terreur de l'éminent personnage fut si grande qu'il crut à un commencement de révolution.

Or, parmi les jeunes gens qui donnaient cette sérénade patriotique, il s'en trouvait un des plus turbulents que l'on aurait bien étonné si on lui eût dit qu'après avoir été lui-même président du conseil législatif, premier ministre du Haut et du Bas-Canada, fait chevalier par le prince de Galles en personne, il serait un jour installé comme lieutenant gouverneur dans l'ancienne résidence de

M. Sewell, au son du canon de la citadelle, le drapeau de l'Angleterre flottant devant la porte et une garde d'honneur d'un régiment anglais lui présentant les armes!

Nous ne ferons pas le tour de la haute ville dont chaque rue, chaque maison presque rappelle un souvenir historique. Nous suivrons M. Lemoine à la basse-ville.

"Descendons, dit-il, cette antique et tortueuse côte de la basse-ville qui a retenti sous les pas de tant de régiments, où les gouverneurs français et anglais ont tant de fois entendu acclamer leurs noms par la foule qui se portait sur leur passage, où les vice-rois de la France et de l'Angleterre, depuis le fastueux marquis de Tracy jusqu'au fier comte de Durham montaient au château St. Louis, entourés de leurs brillants états-majors, au son du canon et des fanfares guerrières. Nous voilà à la principale artère du commerce dans la vieille capitale, la rue St. Pierre, large de 24 pieds seulement."

Là où la Banque de Québec fut érigée en 1862, étaient, au siècle dernier, les bureaux, la voûte, le quai de John Lymburner, marchand bien connu. L'onde du St. Laurent baignait le quai même où s'élevaient les bureaux et les voûtes que la Banque de Québec a remplacés.

Les navires des postes de la Compagnie d'Hudson étaient amarrés au quai en arrière. Il y avait trois Lymburner : John, mort en 1816, Matthieu, et Adam, le plus lettré des trois. Il y avait plus que des soupçons sur la loyauté d'Adam envers la couronne britannique en 1775; néanmoins, ses talents oratoires, ses connaissances en droit constitutionnel le firent déléguer en Angleterre pour plaider la cause de la colonie devant les autorités métropolitaines; son discours est reproduit dans le *Canadian Review*.

Dans la rue St. Pierre se trouvaient aussi les résidences du capitaine Bouchette, père du célèbre géographe, de M. Claude Panet, père de Mgr. Panet, qui a laissé un journal du siège de 1759, celle de M. Boucher, maître du Havre sous la domination anglaise (1), M. Bellet, membre du Parlement et fils du capitaine Bellet qui disputa au capitaine Bouchette l'honneur d'amener le gouverneur Carleton de Montréal à Québec, lors de l'invasion, habitait au commencement du siècle.

(1) Ce n'est point M. François Boucher; mais son frère Pierre, qui fut le pilote du vaisseau qui amena le duc de Kent à Québec, et M. Lemoine a confondu l'un avec l'autre.

cle la maison qui fait le coin de cette rue vis-à-vis des magasins de MM. Thibaut et Cie.

A l'endroit où les rues Notre-Dame et Lamontagne forment un carrefour (2) est l'ancienne résidence de M. Jean Taché ou Tachet, syndic des marchands, fondateur d'une famille canadienne qui a fourni déjà plusieurs hommes distingués. C'est aujourd'hui l'imprimerie du *Chronicle*. Cette maison fut longtemps connue sous le nom de l'auberge de *Neptune*. C'était un restaurant fréquenté par les marchands, les armateurs et les marins. La statue de Neptune qu'on y voyait avait figuré sur la proue d'un vaisseau qui avait fait naufrage à Anticosti. Il y avait aussi dans la grande rue St. Jean *extra muros* une statue de Jupiter, qui a sans doute donné son nom à la rue *Jupiter* dans ce voisinage.

*Les dieux s'en vont.* Plus que cela, *les dieux sont partis.* Jupiter et Neptune ont disparu de notre ville comme de notre littérature.

Des vieilles enseignes du vieux Québec il ne reste plus que la statue de Wolfe, faite par les frères Cholette et dont nous avons déjà parlé, et le *Chien d'Or* qui de l'ancienne maison de M. Philibert, démolie tout récemment a été transporté sur le nouveau bureau de poste qui s'élève au même endroit. Remercions en passant les autorités d'avoir su apprécier cette relique, et laissons les antiquaires se disputer sur l'authenticité de la légende publiée par notre spirituel ami, feu M. Auguste Soulard, et que M. Jacques Viger a voulu réduire à néant. M. Lemoine prend parti pour M. Soulard pour la légende ; nous lui en savons gré et nous souhaiterions de tout notre cœur qu'il eût raison.

Nous n'en finirions pas si nous parcourions ainsi tout Québec avec notre auteur, mêlant nos souvenirs à ceux qu'il évoque et relevant de ci, de là, les petites erreurs ou tout au moins les assertions douteuses qui nous échappent toujours dans un ouvrage de ce genre.

Le moindre inconvénient qui en résulterait, c'est qu'il ne nous resterait plus d'espace pour dire un mot du troisième ouvrage de M. Lemoine que nous avons promis d'examiner, *The Tourist's Note-Book*. C'est une petite brochure qui reproduit des vues de nos principaux

monuments, entr'autres celles de ces portes de ville que l'auteur, comme nous-même, a vues disparaître avec tant de chagrin.

M. Lemoine a réuni dans ce petit livre une foule de jolies descriptions de Québec empruntées aux touristes français, anglais et anglo-américains. Siliman, Warburton, Parkman, Mme Moodie, Thoreau, Maurice Sand y figurent tour à tour, et il nous a fait à nous-même, qui ne nous attendions guère à nous trouver en pareille compagnie, l'honneur d'une citation et de remarques beaucoup trop bienveillantes. Cette mosaïque, comme il l'appelle, vaut à elle seule un volume.

Et combien de volumes ne ferait-on pas avec tous les souvenirs qui peuplent notre cité ? Quel charme n'y a-t-il pas à songer à tout ce passé, à chercher par les rues et les maisons les traces de nos ancêtres, les vestiges d'une société à laquelle la nôtre ressemble déjà si peu ? Celui qui n'a nul souci de ces choses, qui méprise comme des inutilités toutes ces curiosités de l'archéologie, donne la preuve d'un esprit frivole ou d'un cœur égoïste.

Mais il n'y a point que la ville de Champlain et de Montmagny, de Frontenac et de Mgr. de Laval, de M. de Vaudreuil et du marquis de Montcalm, de Lord Dorchester et du colonel Dambourgès ; il n'y a point que le Québec de la domination française et des premières armées de la domination anglaise qui soit bien loin de nous. Il y a un Québec qui, bien qu'encore plus moderne que celui dont M. de Gaspé nous a laissé dans les charmantes pages de ses mémoires l'image si vivante, déjà s'éloigne et s'efface dans les brumes du passé. C'est le Québec d'avant 1837, le Québec de notre enfance et de notre première jeunesse, des dernières années du Bas-Canada.

Où sont les brillants régiments qui le dimanche, à quatre heures — on n'était pas alors si puritain qu'aujourd'hui, — paradaient au pied de l'esplanade en présence de toute la population de la ville et des faubourgs, les hommes en habits bleus ou verts et en pantalons blancs, la grande mode d'alors — les femmes et les enfants dans leurs plus belles toilettes où le blanc et les couleurs les plus vives dominaient ? Comme l'esplanade était bien garnie ! Les petites filles et les petits garçons s'échelonnaient sur le talus du terre-plein. De loin on eût dit un jardin en amphithéâtre. Les beaux corps de musique, les

(2) La rue Lamontagne, d'après M. Laverdière, aurait été ainsi appelée du nom d'un de ses résidents et non pas à cause du site qu'elle occupe, comme on serait assez porté à le croire.

beaux officiers de l'état-major à cheval et caracolant avec leurs panaches qui s'agitaient sur leurs têtes, avec leurs épau-  
lottes d'or—il n'y a plus d'épaulettes que dans la marine aujourd'hui—les sapeurs à barbe imposante qui marchaient en avant, et par dessus tout,—les impayables tambours-majors qui savaient si bien lancer leur canne en l'air et la rattraper adroitement,—et dont le costume et la démarche faisaient les délices de la foule; tout cela où le retrouverons-nous ?

Et la grande garde montante au château St. Louis lorsque la musique de l'un ou de l'autre régiment—il y en avait au moins deux et une certaine rivalité existait entre les deux—jouait sous les fenêtres du gouverneur à midi juste, tandis que l'on allait relever toutes les autres gardes de la ville. C'était une récréation quotidienne pour les *externes* du séminaire en capots bleus avec de longues ceintures de laine aux mille bigarrures; plus d'un *pensum* fut gagné à écouter la musique et peut-être un peu à regarder les jolies demoiselles qui causaient avec les officiers. Et puis, c'était de là que les airs nouveaux fraîchement apportés d'Europe—le *Di tanti palpiti* par exemple—prenaient leur essor pour devenir à la mode et se repercuter bientôt sur tous les pianos de la ville.

Où sont aussi les gais matelots, qui avaient partout leurs coudées franches, jouaient au cheval fondu au beau milieu des rues, renversaient les tables des vendeuses, distribuaient aux gamins ébahis bâtons de sucre, oranges et pain d'épice et payaient en princes tout le dommage qu'ils avaient causé ? Où sont les *hommes des cages*, les *voyageurs des pays d'en haut* avec leurs costumes pittoresques, leurs chapeaux chargés de rubans rouges ou bleus, leurs longues ceintures aux mille couleurs, leurs chemises bariolées, entassés dans des *calèches* comme les gens du peuple à Naples, parcourant la ville en maîtres et faisant retentir nos rues de leurs joyeuses chansons, et quelquefois aussi de leurs jurons assez peu édifiants ? Point de police alors; mais au moins la nuit, le guêt, vénérable institution, y suppléant de son mieux.

Où sont les hommes du guêt, les *watchmen*, ces pauvres diables, qui chantaient l'heure d'une voix lugubre comme le muezzim sur les minarets de l'Orient, ajoutant *all well*, ou *fine weather* ou *bad weather* le cas échéant; qui donnaient l'alarme du feu avec leurs crecelles, et prenaient les voleurs avec leurs longues

gaffes,..... quand ils ne se faisaient pas prendre par eux ?

Mais leurs plus redoutables ennemis n'étaient point les voleurs; c'étaient les viveurs de ce temps-là, qui se faisaient une gloire de les rosser chaque fois que l'occasion s'en présentait.

Où sont tous les garnements qui cassaient tous les marteaux des portes—les sonnettes étaient encore inconnues,—transportaient les enseignes, d'une boutique à l'autre; ou bien qui, sur les marchés, faisaient à nos bons habitants mille tours plus ou moins pendables, qui apparaissaient aux bals des faubourgs ou de la banlieue déguisés en diables et devenaient sans le vouloir les auxiliaires du curé ? On rapporte qu'une nuit quatre d'entr'eux ainsi costumés parcoururent la ville et ses environs dans un long traineau attelé de deux chevaux noirs, et qu'ayant remarqué un quidam curvant son rhum dans un banc de neige, ils le prirent dans leur voiture. Le pauvre homme réveillé par les *cahots* et dégrisé par la peur fit un grand signe de croix; aussitôt quatre mains vigoureuses, tout en lui faisant sentir leurs griffes, le lancèrent dans un autre banc de neige. Dès lors il fut avéré—et ce fut depuis une tradition constante—que monsieur satan et compagnie s'étaient promenés cette nuit là en grande pompe dans la ville et les faubourgs. O le bon vieux temps et les aimables jours !

Au fait, cependant, il en est d'autres qui méritent d'avantage nos regrets. Ce sont précisément les pères de ces messieurs, ces excellents bourgeois qui avaient économisé pistole par pistole, les trésors que leurs enfants gaspillaient d'une si ingénieuse manière, ces bons citoyens qui remplissaient gratuitement une foule de fonctions publiques, exercées cependant par eux, en toute conscience et avec un zèle que l'on rencontre difficilement aujourd'hui, qui étaient à la fois, marguilliers, juges de paix et édiles de la cité, membres de la société d'éducation, de la société d'agriculture, de la société du feu—c'est-à-dire contre le feu—qui ne veillaient jamais plus tard que neuf heures à moins que ce ne fut pour aller entendre Papineau et Bourdage tonner contre le gouverneur et les bureaucrates, qui souscrivaient et payaient largement pour toutes les œuvres religieuses, charitables ou patriotiques et qui, chaque samedi, lisaient en tremblant la *Gazette Officielle* pour voir s'ils n'auraient pas été cassés comme juges de

paix ou comme officiers de milice, en punition de leur dernière incartade politique, attendu qu'ils avaient *proposé* ou *secondé* dans une assemblée quelconque une résolution quelconque approuvant Papineau et censurant le gouverneur?

Où sont d'un autre côté les brillants fonctionnaires de ce temps là, ces bureaucrates si détestés, plein de morgue peut-être, mais ayant toujours cela de bon qu'ils jetaient libéralement par les fenêtres tout l'argent qu'ils gagnaient ou qu'ils ne gagnaient pas? Où sont les *garrisons belles*, si dédaigneuses des jeunes gens de la ville, si entichées des uniformes rouges ou bleus et des épauettes d'or, toujours prêtes n'importe par quelle tempête de neige à partir pour un pic-nic chez Kostka Hamel, au Cap-Rouge—, ou pour Lorette ou le Sault Montmorency? Où sont les grandes dames si pimpantes, si richement mises, qui faisaient rigoureusement le carême—et quel carême que celui d'alors—mais, qui dans le carnaval arrivaient à l'église pendant le sermon en sautillant et presque en dansant pour entendre la messe du *Credo*, messe que l'on aurait dit inventée exprès pour elles, et que l'on a supprimée comme bien d'autres usages?

Mais où sont, comme disait le poète Villon, *où sont les neiges l'autan?*..... sur nos cheveux sans doute!

P. C.

### COUPS DE CRAYONS.

Une bonne femme fut conduite un jour par son mari au milieu d'une réunion d'hérétiques lesquels se prétendaient inspirés par le Saint-Esprit et faisaient mille contorsions. Un d'eux ne pouvant plus résister à l'inspiration se raidit les membres et se gonfla le cou d'une telle façon qu'un de ses camarades fit mine de lui ôter sa cravate, craignant qu'il n'étouffât réellement.

Laissez! laissez! dit la bonne femme, le Saint-Esprit n'a jamais étouffé personne.

\*\*\*

Quelqu'un disait devant Madame du Dessant qui était brouillée avec Voltaire que ce dernier n'avait pas beaucoup inventé.

Que voulez-vous de plus? dit-elle finement, il a inventé l'histoire.

JEAN GRANGE.



## LE FOYER DOMESTIQUE.

Ottawa, 1er Mai 1877.

### Un dernier avis.

Le mois dernier nous faisons appel à l'obligeance et au dévouement de nos abonnés en les priant de nous envoyer le montant des arrérages et le prix du semestre courant. Environ un quart des abonnés retardataires, auxquels nous avons adressé des comptes, ont généreusement répondu à notre appel, mais le plus grand nombre sont demeurés sourds à cette si légitime réclamation, sans s'inquiéter trop si la stabilité du *Foyer Domestique* ne serait point mise en danger, bien qu'on semble accorder partout une très profonde sympathie pour l'œuvre.

Nous ne croyons pas nécessaire d'envoyer des comptes à nos abonnés tous les six mois; chacun sait qu'il reçoit le *Foyer Domestique*, il doit en payer l'abonnement d'avance, et c'est le seul mode qu'il convient d'adopter pour assurer l'existence d'une œuvre utile.

Nous avons tenté de faire une publication à bon marché, et ce n'est que sur l'activité des hommes de bien, et du clergé plus particulièrement, que nous avons compté pour voir s'accroître le nombre des abonnés au *Foyer Domestique*, nous imposant de très lourdes charges et un travail gratuit de plusieurs années, dans le seul désir de faire le bien par la propagande de la bonne lecture au sein de la population catholique du Canada.

Voilà le temps de presque tous les renouvellements d'abonnements de 1er juin prochain, pour le 4me volume qui doit commencer avec le 1er juillet, et cependant un quart des abonnés se sont acquittés envers nous pour arrérages et pour le semestre courant. Quelle garantie avons-nous que cet état de chose puisse bientôt changer?

Nous adressant à tous ceux qui désirent la prospérité et l'extension de notre œuvre, nous leur faisons un dernier appel, de solder de suite les arrérages et renouveler leur abonnement pour le 4me volume.

Afin de consolider l'existence du *Foyer Domestique* et assurer l'œuvre qu'il a mission

de remplir, nous informons ici les abonnés qui n'ont encore rien payé, qu'avenant le 1er juin prochain, date où se termine notre troisième volume, nous procéderons légalement pour exiger la rentrée des arrérages, et le *Foyer Domestique* ne sera adressé, pour aucune considération, qu'à ceux qui auront satisfait à cette dette d'honneur, au moins pour une partie.

### Declaration

*De l'Archevêque et des Evêques de la Province Ecclésiastique de Québec, au sujet de la Loi Electorale.*

Nous sommes heureux de publier aujourd'hui la déclaration solennelle des Evêques de la Province de Québec, et par respect pour ce document émané de la plus haute autorité religieuse de notre pays, nous nous abstenons de mêler notre faible voix à celle de l'Episcopat. Nous savons qu'il n'appartient qu'aux évêques, pasteurs de *droit divin*, qui forment ce qu'on appelle l'*Ecclēsia docens*, l'Eglise enseignante, de statuer pour tout ce qui regarde la foi et la discipline. Tous, grands et petits, législateurs et journalistes, doivent s'incliner devant l'autorité épiscopale dans tout ce qui a rapport au domaine religieux, vouloir agir autrement c'est vouloir n'être plus véritablement catholique.

A la lecture de la sentence rendue le 28 février dernier par la Cour Suprême du Canada, dans la cause de l'élection du comté de Charlevoix, les soussignés, Archevêque et Evêques de la Province Ecclésiastique de Québec, ont éprouvé une douleur profonde, que tous les vrais catholiques ne manqueront point de partager avec eux.

Nous n'avons pas à juger la valeur légale des arguments sur lesquels se sont appuyés les honorables membres du plus haut tribunal judiciaire de notre pays, pour interpréter avec tant de sévérité une loi d'ailleurs recommandable. Mais aussi il ne peut nous être défendu de déplorer le conflit que ce jugement constate entre la loi ainsi interprétée et les droits imprescriptibles de l'Eglise Catholique exposés dans notre pastorale commune, du 22 Septembre 1875.

Loin de nous la volonté d'accuser les

intentions de ceux qui ont rédigé et voté la loi électorale en question. Si l'on avait connu et prévu l'interprétation absolue que cette loi recevrait, nous croyons que des réclamations nombreuses se seraient jointes aux nôtres pour conserver aux fidèles le droit imprescriptible de demander à leurs pasteurs et d'en recevoir la direction dont leur conscience peut avoir besoin dans l'accomplissement d'un devoir si important.

Mais quand les inconvénients d'un texte de loi se manifestent au grand jour, le législateur, s'il ne peut remédier au passé, a toujours devant lui la ressource de pourvoir à l'avenir. Témoin les amendements qui se font chaque année aux lois rédigées primitivement avec le plus de soin et avec les meilleures intentions possibles.

Dans notre pastorale du 22 septembre 1875 (§ VIII), nous disions, à propos d'un jugement rendu dans une cause célèbre :

"*Jésus-Christ*, dit l'Apôtre, *a aimé son Eglise et s'est livré lui-même pour elle* (Eph. V., 25). A l'exemple de notre Divin Maître et Modèle, rien ne doit nous être plus cher en ce monde que cette même Eglise, dont nous sommes les membres sous un même chef qui est Jésus-Christ. Elle est notre mère, puisqu'elle nous a engendrés à la vie de la grâce, nous devons l'aimer d'un amour filial, nous réjouir de ses triomphes, partager ses tristesses et au besoin élever la voix pour la défendre.

"Quand donc nous voyons sa liberté et sa dignité méconnues, il ne peut être permis à ses enfants et encore moins à ses pasteurs, de garder un silence qui équivaldrait à une trahison.

"La Sainte Eglise Catholique, fidèle aux enseignements de son Divin Maître, apprend à ses enfants à rendre à César ce qui est à César, et à Dieu ce qui est à Dieu, (Matt. XXII, 21). Elle leur répète avec le grand Apôtre : *Rendez à chacun ce qui lui est dû ; le tribut à qui le tribut ; l'impôt à qui l'impôt ; la crainte à qui la crainte ; l'honneur à qui l'honneur* (Rom. XIII, 7). Ce devoir de justice et de respect qu'elle ne cesse de proclamer, elle a plus que personne le droit d'attendre qu'on l'accomplira à son égard et qu'on rendra à l'Eglise de Dieu ce qui est à l'Eglise de Dieu."

Dans le cas dont il s'agissait alors et qui touchait à une règle disciplinaire de l'Eglise, nous avons vu avec bonheur la Législature de la Province de Québec, s'empresser de mettre la loi civile en accord avec la loi ecclésiastique sur ce point

important de discipline, afin de prévenir tout conflit entre les deux autorités et d'assurer à l'Eglise la protection que lui garantit notre constitution.

Nous avons la confiance que la même bienveillance et la même justice seront manifestées aux catholiques dans le cas présent.

L'interprétation si rigoureuse et si absolue donnée à la loi électorale, si elle est poussée jusque dans ses dernières conséquences, irait jusqu'à priver l'Eglise catholique d'un droit sacré, d'un droit que la nature elle-même confère à toute société et même à tout individu, d'un droit enfin que les codes de toutes les nations regardent comme indiscutable : ce droit, c'est celui de légitime défense.

Supposons un candidat ou un parti qui affiche ouvertement l'intention de détruire l'Eglise catholique : n'est-il pas évident qu'aucun catholique ne pourrait, sans commettre un grave péché, voter en faveur d'un tel candidat ou d'un tel parti ? Et dans ce cas, que nous ne supposons ici que pour rendre notre pensée plus évidente, dans ce cas, disons-nous, est-il conforme aux notions les plus élémentaires de la justice et de la raison, que le prêtre soit condamné à garder le silence, ou à ne faire entendre que de timides conseils, des avis, des recommandations, des exhortations, sans dire carrément quel est le devoir strict et rigoureux d'un enfant de l'Eglise catholique ?

C'est cependant la conséquence qui nous semble résulter de ce passage du jugement en question :

" J'admets sans la moindre hésitation et avec la plus sincère conviction, le droit du prêtre catholique à la prédication, à la définition du dogme religieux et de tout point de discipline ecclésiastique. Je lui nie dans le cas présent, comme dans tout autre semblable, le droit d'indiquer à un individu ou à un parti politique, et de signaler et vouer l'un ou l'autre à l'indignation publique en l'accusant de libéralisme catholique ou de toute autre erreur religieuse.

" Et surtout je lui nie le droit de dire que celui qui contribuerait à l'élection de tel candidat commettrait un péché grave."

Ainsi, d'un côté, liberté absolue d'attaquer l'Eglise catholique ; de l'autre, impossibilité à celle-ci de se défendre, " ou plutôt de défendre les intérêts spirituels des âmes qui lui sont confiées ! Mais l'Eglise parle, agit et combat par son clergé, et refuse ces droits au clergé.

c'est les refuser à l'Eglise." (Pastorale du 21 septembre 1875, † V).

Est-ce juste ?

En réclamant ainsi pour l'Eglise le droit de propre défense, nous ne prétendons nullement exclure des suffrages catholiques, tout candidat appartenant à une croyance différente, imbu d'une erreur religieuse quelconque. Sans doute, toutes les erreurs sont rejetées et condamnées par l'Eglise ; mais toutes n'offrent pas le même danger pour elle. L'histoire de notre Province montre clairement que telle n'a jamais été la prétention du clergé. Des comtés catholiques ont assez souvent élu des membres protestants, tandis que les comtés protestants ici ou ailleurs, n'ont presque jamais envoyé de catholiques au parlement.

En présence de la position faite au clergé par cette sentence du plus haut tribunal judiciaire du pays, nous n'avons pu nous dispenser d'élever la voix pour sauvegarder un droit sacré et nécessaire de l'Eglise Catholique et pour demander que nos Législateurs, dans leur sagesse et leur désir de rendre justice tous, à apportent à cet état de chose un remède convenable.

Province de Québec, 26 mars 1877

† E. A., ARCH. de Québec.

† L. F., Ev. des Trois-Rivières,

† JEAN, Ev. de St. G. de Rimouski,

† EDOUARD CHS., Ev. de Montréal,

† ANTOINE, Ev. de Sherbrooke,

† J. THOMAS, Ev. d'Ottawa,

† L. Z., Ev. de St. Hyacinthe.

#### Les Pèlerins.

En 1868, le Canada catholique frémissait d'une sainte colère et le vieux sang des preux ancêtres bouillonnait dans les veines de leurs descendants. La Ville Sainte était menacée par de nouveaux barbares et Pie IX était en danger. Les nobles enfants de la patrie quittaient avec joie les bords du Saint-Laurent et portés sur les ailes de la prière de leurs concitoyens, ils volaient à la défense du Père commun de la Catholicité. L'Europe, étonnée et sans cœur, les vit passer le front haut, la foi ardente, le drapeau porté fièrement et redisant leur sublime devise : "AIME DIEU ET VA TON CHEMIN."

Le sang canadien eut l'honneur de

couler pour la plus noble et la plus sainte des causes.

En 1095, dans les plaines de Clermont, les pieux enfants de la France, à la voix d'Urbain II, prenaient la croix et couraient au secours du Saint-Sépulcre et de la Ville-Sainte, comme nos croisés canadiens au secours d'une autre ville également sainte, Rome. Disons-le hautement, ils étaient dignes de ceux qui, sous Godofroy de Bouillon, eurent l'insigne honneur de délivrer Jérusalem.

Aujourd'hui, un nouveau souffle passe encore sur notre patrie, les yeux se tournent encore vers Rome..... Qu'avez-vous donc, fils des Laval et des Charaplain ?..... Pourquoi quitter les rives majestueuses du grand fleuve pour les rives bourbeuses du Tibre ?..... Ah ! c'est encore le saint Vieillard du Vatican qui remue l'univers, c'est encore son souffle qui plane sur les mondes, c'est encore d'un côté l'Hosanna des enfants de Dieu, et de l'autre le *tolle* du peuple décide et les dérisions du Prétoire.

Pie IX a célébré avec l'univers catholique son jubilé sacerdotal, et en juin prochain il va encore célébrer son jubilé épiscopal, le cinquantième anniversaire de sa consécration épiscopale. Voilà pourquoi l'univers entier tressaille d'allégresse et que des milliers de pèlerins prennent le chemin de la Ville Éternelle.

Partez, heureux pèlerins, franchissez les mers, allez vous grouper autour du Saint-Père et essayez de lui redire notre amour, notre dévouement et les vœux que le Canada forme pour le triomphe de la sainte Eglise et de son chef vénéré.

Vous ne verrez plus le Canada monter la garde d'honneur aux portes du Vatican, vous ne verrez pas les splendeurs des offices de St. Pierre, vous ne rencontrerez plus Pie IX marchant en triomphe dans les rues de Rome, bien au contraire, vous contemplerez le pauvre vieillard prisonnier dans son palais, les hordes piémontaises en face de la demeure papale et les orgies et les scandales souillant la Ville Sainte.

Mais si tout est changé autour de lui, si la mort a frappé sans pitié autour de

lui, Pie IX est toujours le même, toujours grand, toujours magnanime, toujours victorieux dans les chaînes et sa grande voix remuant toujours le monde.

Le 11 avril, à une heure et demie de l'après-midi, les trente-cinq pèlerins partant pour Rome se réunissaient à la Cathédrale de Montréal au milieu d'un immense concours du clergé et du peuple. Nos Seigneurs de Montréal et de Sherbrooke ayant pris place au bas de la balustrade, deux adresses furent présentées à Mgr. Racine, auxquelles Sa Grandeur répondit par les éloquents paroles suivantes :

Avec la bienveillante permission de Mgr. l'Évêque de Montréal, je répondrai aux deux adresses que vous venez de me présenter, et je vous dirai que nous sommes heureux de recueillir sur vos lèvres de si chrétiennes paroles.

Les sentiments que vous venez d'exprimer sont nobles et fiers : gardez-les fidèlement au fond de vos cœurs.

Après avoir eu l'insigne honneur de combattre sous le glorieux étendard du Saint-Siège, soldats de Pie IX, vous répétez les paroles de la tribu de Manassé : " Nous sommes prêts à passer à la tête " de nos frères et à combattre pour eux."

Oui, en ce grand jour du cinquantième anniversaire de son épiscopat, l'immortel Pie IX se fait heureux d'apprendre que vos cœurs et vos bras lui appartiennent encore, et que ses zouaves du Canada saisissent avec empressement cette nouvelle occasion de déposer à ses pieds l'expression de leur dévouement inviolable, et de le saluer de leur vieux cri de guerre : " Vive Pie IX, Pontife et Roi ! "

Au milieu des grandes douleurs dont l'Eglise est accablée dans ce siècle d'apostasie, pendant que les bons sont soumis à des tribulations qu'ils supportent avec une fermeté toute chrétienne, que les méchants se répandent en imprécations et en blasphèmes contre l'auguste Vicaire de Jésus-Christ, nous assistons à un merveilleux spectacle, celui de ces fidèles enfants de l'Eglise, de ces nombreux pèlerins qui, de tous les pays catholiques, se rendent à Rome pour s'associer aux immenses douleurs de leur Père bien-aimé, lui offrir leurs vœux pour le triomphe de l'Eglise, et verser à ses pieds leurs généreuses offrandes.

Notre pays, si profondément catholique devait-il, pouvait-il rester en arrière

dans cet élan admirable des cœurs qui se manifeste vers le Vicaire de Jésus-Christ? Non, non; c'est lorsque l'ingratitude et la haine lui prodigent l'outrage, que les véritables enfants de l'Église sentent le besoin de multiplier les témoignages de leur dévouement et de leur fidélité.

Oui, tous les regards sont dirigés vers Rome; la colline du Vatican est devenue sacrée: tous les pays y envoient leurs pontifes, leurs apôtres, leurs enfants fidèles. Pourquoi les Catholiques du Canada se dirigent-ils aujourd'hui vers la ville sainte où l'auguste Pie IX, au milieu de la terrible tempête suscitée par l'enfer, se dresse comme un phare de salut pour le monde? Un grand événement va s'accomplir pour le Vicaire de Jésus-Christ.

Le 21 mai de cette année terminera une période de dix lustres depuis le jour où ce Prêtre Suprême fut élevé à l'honneur sacré de l'épiscopat. Si le pèlerinage à Rome est bon et utile à tous les jours de l'année, n'aura-t-il pas quelque chose de plus suave et de plus pieux au jour du 21 mai 1877, à l'heure si consolante et si glorieuse du cinquantième anniversaire de l'épiscopat de l'immortel Pie IX?

Dans cette mémorable circonstance, ne convient-il pas que le Chef suprême de l'Église catholique soit entouré de ses

(Pour la suite, voir page 313.)

élan d'un dévouement religieux au chef de l'Église, deux sortes de tributs à la fois précieux et solennels se sont produits, inspirés et organisés pour le soutien des droits du Pontife Romain. Le premier, tribut d'argent, est celui que l'on nomme le Denier de Saint-Pierre: le second, tribut de sang, s'est composé de ces jeunes gens au cœur magnanime, qui se sont enrôlés et qui ont combattu sous l'étendard du Saint Siège. Mais la même foi et le même dévouement envers celui sur lequel reposent les espérances de la famille humaine, doivent se manifester aujourd'hui par un autre tribut, non plus seulement d'argent, non plus seulement de sang, mais d'intelligence, d'amour, de soumission, d'héroïque dévouement de l'âme toute entière. Ce tribut d'intelligence docile et soumise est, je ne crains pas de le dire, le plus proportionné à la dignité et à la suprême autorité du Vicaire de Jésus-Christ, le plus salubre à l'Église, le plus digne d'une âme qui a des sentiments élevés et généreux.

C'est ce troisième tribut de nos intelligences que nous voulons déposer aux pieds du Vicaire de Jésus-Christ; c'est

le but de notre pèlerinage à Rome, et ce pèlerinage sera pour chaque pèlerin de la province ecclésiastique de Québec une grande et sainte action.

Nous nous agenouillerons aux pieds de Celui qui est le lien et le centre de l'unité; nous prodiguerons les témoignages de notre respect et de notre amour à Celui qui est aussi grand par ses vertus que par ses infortunes; nous applaudirons à ses combats; nous encouragerons ses nobles douleurs; nous protesterons contre les doctrines impies et insensées par lesquelles on tente de justifier ces cruelles persécutions.

Et vous, Messieurs, qui ne pouvez nous accompagner dans ce pieux pèlerinage, vous serez unis à nous d'esprit et de cœur, comme nous nous unissons à vous dans une fraternelle charité. Dans une sainte communion de nos âmes, nous demanderons au ciel de longs jours pour ce pontificat si fécond et si glorieux, et cette victoire qui ne fait jamais défaut à la cause de Dieu.

Je serai très heureux de présenter à l'auguste Captif du Vatican le Calice *Calicem Salutaris*, que les Zouaves du Canada envoient à leur Pontife et Roi bien-aimé; je lui offrirai vos cœurs et vos prières; agenouillés devant les tombeaux de Saint Pierre et de Saint Paul et des glorieux soldats de Saint Sébastien et de Saint Zénon, les pèlerins n'oublieront pas de prier pour les intrépides défenseurs du Saint-Siège.

Soyons sans crainte et sans inquiétude sur l'issue de ce grand combat dans lequel l'Église est engagée; rappelons-nous la parole du Sauveur aux Apôtres choisis pour être témoins de son agonie: *sustinete*: demeurons fermes; luttons sans timidité; ne nous reposons pas loin du champ de bataille; soyons au poste d'honneur, et répétons tous ensemble la devise des Zouaves; "Aime Dieu et va ton chemin."

Les impies ont dit dans leur orgueil: "opprimons le juste; circonvenons le juste parce qu'il nous est incommode; qu'il est contraire à nos œuvres; qu'il nous reproche les péchés contre la loi, et qu'il nous déshonore en décriant les fautes de notre conduite. Condamnons-le à la mort la plus honteuse, car si ses paroles sont vraies, Dieu prendra soin de lui."

Les méchants ont eu ces pensées de folie, et ils se sont égarés, parce que leur propre malice les a aveuglés. (Sagesse. II 10, 12, 20, 21.)

Mais le Seigneur a dit par la bouche de son prophète : " J'ai été jeune et j'ai vieilli, et je n'ai point vu le juste abandonné : le Seigneur ne laissera point le juste entre les mains des pécheurs. J'ai vu l'impie exalté et élevé comme les cèdres du Liban ; j'ai passé et il n'était déjà plus," (Psaume XXXVI, 25. 35. 37. 38.)

La justice de Dieu est perpétuelle et immortelle. *Justitia enim perpetua est, et immortalis.* (Sagesse 1. 15.)

Aussi nos âmes attendent avec constance le Seigneur, parce qu'il est notre aide et notre protecteur. (Ps. XXXIII 20.)

Merci, messieurs de vos bons souhaits pour les pèlerins de la province ecclésiastique de Québec ; en retour, nous offrirons au Très Saint Père l'hommage de votre amour filial, de votre respect, de votre dévouement, et nous implorerons sa bénédiction paternelle et apostolique sur vous et sur notre patrie.

#### La fête de Pâques.

Il y a déjà assez longtemps que le joyeux *Alleluia* a réjoui nos oreilles et surtout notre cœur ; mais l'écho des chants de triomphe de la Résurrection résonne encore pour l'âme catholique durant tout le temps pascal. c'est-à-dire jusqu'à la Pentecôte.

Ce grand jour de Pâques est appelé par les Pères la *Fête des fêtes, le jour du Seigneur*. L'Eglise l'a distingué comme la solennité la plus auguste et l'a élevé au-dessus de toutes les autres fêtes comme la commémoration du plus important mystère de notre foi.

La résurrection du Sauveur est le point principal, l'article fondamental de notre foi, tout l'Evangile repose sur la vérité de ce prodige. *Si le Christ n'est pas ressuscité, dit St. Paul, notre prédication est inutile et notre foi est vaine.*

Heureux les catholiques qui suivant les préceptes de l'Eglise, leur mère, ont satisfait au devoir de la communion pascale ; ils se sont montrés catholiques véritables et dignes des bénédictions de Celui qui est la voie, la vérité et la vie. Bien malheureux sont ces catholiques de nom, ces ombres, ces fantômes de catholiques qui n'ont pas eu le courage de faire leur devoir, sur qui les passions brutales ont été tristement victorieuses, dont la foi vaine et morte n'a pu se réveiller pendant ces saints jours. Enfants dénaturés et abâtardis de l'Eglise, ils ont méprisé ses commandements, et celui qui n'écoute pas l'Eglise, dit Jésus-Christ,

doit être regardé comme *un païen et un publicain.*

Pour le Canadien catholique, ne pas faire ses pâques, c'est manquer à toutes les traditions de notre histoire, c'est commettre un crime anti-national. Demandez aux Cartier, Champlain, Frontenac, d'Iberville, Montcalm, de Salaberry, Pannet, etc., à tous ces héros de notre histoire nationale où ils ont puisé leur courage, leur grandeur d'âme, si ce n'est dans la foi catholique pratiquée sans lâcheté, dans l'accomplissement de leur devoir pascal.

La fête de Pâques a été très-solennelle à la Cathédrale d'Ottawa ; Sa Grandeur Mgr. Duhamel a officié pontificalement au milieu d'une grande splendeur, l'autel couvert de fleurs et de lumière, présentait un coup-d'œil splendide et témoignait du goût délicat de ceux qui avaient présidé à sa décoration.

Le chœur de l'orgue s'est distingué. La messe qui a été chantée par le chœur de la Cathédrale a été composée pour cette fête par M. le chevalier Gustave Smith, organiste de la Cathédrale. Cette messe est tout à fait classique et religieuse. On y a remarqué beaucoup de gravité et d'expression. Les soli ont été rendus par MM. Alph. Benoît, D. Dion et P. Boulay. Les membres du chœur de la Cathédrale ont chanté à l'unisson le *Credo* si important du second ton. *L'Incarnatus est* a été rendu par M. Dauray. A l'Offertoire les membres du chœur ont chanté un *Victime paschali* à trois parties.

#### Chandelier pascal de la Cathédrale d'Ottawa.

La Cathédrale d'Ottawa possède un chandelier pascal, le plus beau peut-être qu'il y ait dans le monde entier, quant à sa hauteur, à sa structure, et au fini de l'ouvrage.

Le chandelier lui-même a quatorze pieds de haut, à sa base il a près de six pieds, et la bobèche y compris le cierge pascal comprend quinze pieds, ce qui fait une hauteur de vingt-neuf pieds.

Le chandelier est de style gothique, il repose sur une base mobile d'un travail curieux et délicat. Le chandelier même est à sa base triangulaire. Trois pieds de lions soutiennent un vase gothique élaboré à l'antique et couronné de gables du plus bel effet, au fonds miroir d'où s'élance la colonne se xagone dont chaque côté forme autant de panneaux gothiques, entourés de colonnettes en miroir aussi, et qui donnent au chandelier une légèreté extraordinaire. Chaque panneau formant une espèce de niche est surmonté de pinacles qui atteignent jusqu'à

la hauteur de l'étage attique se composant de six colonnes, sur-élevées d'une corniche ornée de brillant et qui s'étend en forme de vase sur les bords duquel se détache une riche dentelle surmontée de fleurs de lys.

Il n'est guère possible d'en donner une description exacte. A première vue, on est saisi de la forme grandiose et unique de ce chandelier monumental ; on est frappé des formes heureuses, des ornements en miroir reflétant toutes les couleurs des vitreaux.

Le plan en a été donné par le Rév. M. Bouillon, vicaire à la Cathédrale, qui en a surveillé les travaux, lesquels furent exécutés par M. Flavien Rochon, d'Ottawa. Les dorures ont été faites par MM. McKay et Wright, artistes, mais on regrette qu'un si beau travail n'ait pas été fait par ces deux Messieurs à satisfaction, quoique l'or bruni, soit d'un éclat sans précédent, elle ne tient pas.—Le coût du chandelier est de \$325.

#### L'art d'écrire les vers.

Afin de moins exposer à la critique les pièces de vers que nous publions, l'un des directeurs du *Foyer* se charge d'examiner celles qui nous seront soumises, et elles ne verront le jour dans nos pages qu'en autant qu'elles auront été jugées dignes de l'impression.

Voici pourquoi nous adoptons cette ligne de conduite. De toutes les formes que revêt la littérature, c'est le vers, le langage cadencé et rimé, ce que l'on nomme la poésie enfin, qui est le plus difficile. Pourtant c'est ce à quoi l'on songe le moins, généralement. Des personnes qui n'oseraient pas écrire en prose se jugent propres à toucher cet instrument qui ne rend ses mélodies et ses accords divins qu'aux âmes prédestinées au rôle exceptionnel et envié du poète. L'erreur que l'on commet en cela provient du fond même de la nature humaine. Nous ressentons tous la poésie, ses charmes, ses extases. Rien de ce qui touche le cœur n'est étranger à aucun de nous. L'homme est un dieu tombé qui se souvient des cieux, a dit un écrivain célèbre. L'essence de notre être, ce je ne sais quoi qui vit en nous et qui demande la parole en quelque sorte, n'est étranger à personne. A ce compte, nous sommes tous poètes. Merci à Dieu qui a mis en nous cette lueur de l'esprit, cette sensation d'un monde idéal, ce besoin pour ainsi dire de posséder en nous mêmes une seconde vie dans laquelle l'âme trouve un refuge, et des consolations toujours salutaires.

Que faut-il donc pour devenir poète

dans le sens voulu par le monde ? Il faut pouvoir exprimer d'une manière souveraine ce que tout le monde éprouve. La pensée, le sentiment, l'émotion qui sont choses communes à tous les hommes, restent en nous et doivent y rester tant que "l'art de bien dire" ne nous est pas familier. L'artiste, qu'il soit architecte, sculpteur, musicien, poète, orateur, n'est artiste qu'à condition d'exprimer dans des ouvrages excellents la pensée qui est l'étoffe de tout le monde. Sans l'excellence de son travail il ne mérite aucune attention. Mais pour arriver à ce degré de l'art il faut d'abord "ressentir du ciel l'influence secrète", comme dit Boileau, être né poète, et ensuite travailler, beaucoup travailler.

Cette dernière condition est indispensable, car alors même qu'on serait né poète, on produirait rien qui vaille si l'étude ne venait nous enseigner ses secrets. Les artistes qui nous ont précédés ont posé des règles. Ces règles sont lois parce qu'il a été reconnu qu'elles introduisent dans les vers les qualités qui se nomment la grâce, l'harmonie, la mesure, le beau pour tout dire.

La poésie, c'est le meilleur, le plus rare sentiment ou la plus belle pensée exprimés dans le langage le plus noble et le plus juste.

Comment appeler poésie ce qui n'est couché que dans la forme la moins habile et sans égards aux délicatesses de l'art ?

Mais, dira-t-on, tout ce qui se publie en vers n'est donc pas de la poésie ?

Ah ! grand Dieu non ! cent fois non ! Si la tribu des versificateurs est aussi nombreuse que les sables du rivage, il ne s'en suit pas que la poésie sorte à flot de tant de plumes si étrangement taillées.

On peut, à la rigueur, apprendre à faire de bons vers et manquer du talent naturel de la poésie, comme on peut, dans un sens contraire être poète du fond du cœur et du cerveau et ne pas avoir appris à sculpter un vers, à frapper une rime, à suspendre ou précipiter une période, à harmoniser les sons, à mesurer une cadence.

Dans tous les cas, si l'on veut écrire en vers, le moins que l'on doit faire c'est d'apprendre à construire les vers. Cela nous fournit la chance d'être classé parmi les versificateurs. Quant à la poésie, c'est encore plus haut ; heureux celui qui se sent la force d'y atteindre. En attendant, faisons des vers, mais fai-

sous-les corrects. Celui qui se donne la peine d'étudier l'art poétique acquiert assez de connaissances, dans l'utile comme dans l'agréable, pour ne pas regretter le travail qu'il s'impose.

Nous ne sommes plus au temps où le Canada était bien aise d'accueillir indistinctement tous les efforts et toutes les tentatives des personnes sans expérience. Notre littérature a grandi. Elle n'exige pas encore des chefs-d'œuvres, mais elle n'accepte que des ouvriers qui ont fait leur apprentissage.

#### Plagiat.

Une pièce de vers qui a paru dans un journal du Bas-Canada il y a seize ans, nous a été envoyée comme un original, avec la signature d'*Aline*. Nous avons passé la copie au véritable auteur qui a rétabli les mesures et les rimes brisées par le plagiaire. Cependant, comme il nous prie, pour des raisons à lui connues, de ne pas reproduire ces vers, nous les gardons en portefeuille. Avis aux "auteurs de seconde main."

#### Réunion générale des Zouaves.

Nous annonçons avec infiniment de plaisir que la ville d'Ottawa a été choisie pour la réunion générale des Zouaves Pontificaux (Union Allet), qui aura lieu le 30 Juin et le 1er Juillet prochain. Avec l'approbation de Sa Grandeur Mgr. Duhamel, des préparatifs sont commencés activement. La population catholique d'Ottawa se joindra sans doute, de cœur et d'action, au comité chargé de diriger la fête. Les villes de Québec, Montréal et Trois-Rivières ont tour à tour rivalisé de zèle, quand il s'est agi, dans les trois dernières années, de faire un accueil public aux Zouaves. Dans ces réunions annuelles, l'Union Allet affirme hautement son amour pour la Papauté et donne, par là même, aux populations catholiques, une occasion de protester contre les spoliations dont le Saint-Siège est l'objet; il y a tout lieu d'espérer que la ville d'Ottawa, dont la population est aux deux tiers catholiques, fera dignement les choses, et ne négligera rien pour reconnaître l'honneur qui lui est fait.

Nous publierons dans notre prochain numéro plus de détails, accompagnés du programme de la fête. Pour le moment disons qu'il y aura réception publique, grande messe, promenade, banquet, soirée dramatique, etc.,—enfin de quoi remplir largement les deux jours en question.

(Suite de la page 310.)

[Une erreur commise dans la mise en page de l'article des *Pèlerins*, erreur que nous avons reconnue trop tard pour y remédier, nous oblige à retenir le lecteur à ce qui suit, comme étant la matière qui doit faire suite à la 4<sup>e</sup> ligne du 3<sup>e</sup> paragraphe de la page 310.]

enfants venus de toutes les parties de l'univers, formant une noble, une belle couronne pour le père bien-aimé de la grande famille chrétienne?

Oui, comme au XXVe anniversaire de son élection au souverain Pontificat, nous verrons le spectacle de l'unité catholique prouver que l'Eglise entière est animée d'un seul et même esprit, celui de Dieu, qui la soutient d'autant plus puissante et merveilleuse que l'impiété l'attaque avec plus de fureur et de violence et s'efforce avec plus d'astuce de la priver de tout secours humain.

Comme tous les autres pèlerinages, le nôtre veut aussi accomplir une sainte mission. "Plus les temps sont tristes, dit Pie IX, encourageant les fidèles à de nouveaux pèlerinages, plus le besoin du secours d'en haut se fait sentir au milieu de tant de dangers; et plus aussi nous éprouvons de joie à voir les vrais fidèles se réunir dans un même esprit, afin d'implorer par leurs supplications, pour Nous, pour l'Eglise et pour leur Patrie, l'effusion de la clémence divine."

"Et certes, aucun spectacle ne saurait être plus beau aux yeux des anges et des hommes que celui qui reproduit, dans ce pèlerinage de la terre d'exil à la patrie, la copie exacte et la fidèle ordonnance du pèlerinage que les douze tribus d'Israël accomplissaient dans leurs courses communes vers les rivages heureux de la terre promise. Elles marchaient toutes ensemble, chacune dirigée par ses chefs, distincte par son nom, séparée par sa place dans le camp; chaque famille obéissait à ses pères, chaque compagnie à ses capitaines, chaque multitude à ses gouverneurs; et pourtant de toutes ces races, se formait un peuple unique, qui adorait le même Dieu, priait au même autel; un seul peuple soumis aux mêmes lois, au même grand prêtre Aaron, au même envoyé de Dieu, Moïse; un seul peuple enfin, qui vivait sous les mêmes tentes, se nourrissait d'un aliment merveilleux, aspirait par des vœux unanimes au même but." (Allocution de Pie IX, en 1867).

Tels sont les vœux du Souverain Pontife, et ses vœux s'accomplissent tous les jours dans le monde catholique. L'objet de notre pèlerinage est donc claire-

ment exprimé : Prier pour le Pape, pour l'Église et la Patrie. Notre mission est d'affirmer hautement notre foi et les espérances de notre foi, de déposer humblement aux pieds du Très-Saint-Père nos vœux et nos offrandes, l'hommage de notre amour filial et de notre dévouement inaltérable à son Siège et à son auguste personne.

Ce pèlerinage est donc une éclatante manifestation de la foi de notre pays.

Par la foi, vous êtes tous enfants de Dieu, dit St. Paul : *Omnes enim filii Dei estis per fidem.* (Gal.....III. 26). C'est la foi qui unit l'Église catholique dans tout l'Univers, de manière que tant de millions d'hommes de tout rang, de toute condition, de toute nation, de toute langue ne fassent qu'un peuple.

Cette foi catholique fut le "gage d'union et d'amour que la France remit à ses enfants qu'elle envoyait se créer une nouvelle patrie dans les forêts de l'Occident, sur les bords des grands fleuves de l'Amérique. Et ceux-ci, l'histoire nous l'apprend, ont respecté les enseignements de leur mère. (Ferland).

Où, nos pères, à la fois laboureurs, soldats, missionnaires, ont été des hommes de foi et de dévouement, grands en vertu, ornés d'espérance, et leurs enfants se sont conservés dans l'alliance de Dieu.

Y a-t-il de plus beaux noms dans l'histoire de l'Amérique que les noms de Cartier, de Champlain, de Laval, de Maisonneuve, d'Iberville, de Montcalm et de tant d'autres que je pourrais nommer ?

Y eut-il des cœurs plus dévoués que ceux de Madame de la Peltrie, de Manse, d'une veuve d'Youville, d'une Marguerite Bourgeoise, et de cette vénérable Mère Marie de l'Incarnation, l'honneur et la gloire de notre patrie ?

Ont-ils jamais été surpassés dans leur œuvre civilisatrice les humbles et illustres enfants de Loyola qui, la croix à la main, la charité dans le cœur, allaient au-devant de l'Indien, et le soumettaient à la loi de l'Évangile ?

A-t-il coulé un sang plus noble, plus pur, plus généreux que celui des Brébeuf et des Lallemand, des Daniel et des Jogues ?

Voyez ces grandes institutions qui, dès le berceau de la colonie, s'élèvent autour du premier trône épiscopal ! Le Monastère des Ursulines et l'Hôtel-Dieu ; le Collège des Jésuites, le Séminaire des Missions Étrangères, l'Hôpital-Général, à Québec ; à Montréal, le Séminaire de

St. Sulpice, la Congrégation de Notre-Dame, l'Hôtel-Dieu et l'Hôpital des Sœurs Grises. Toutes ces institutions, fondées par la religion, survivent fortes et glorieuses à tous les coups de l'adversité ; elles sont les œuvres de nos pères.

Louons ces hommes pleins de gloire, qui sont nos ancêtres, et dont nous sommes la race ; ils se sont acquis parmi les peuples une gloire qui est passée d'âge en âge. (*Laudamus viros gloriosos, et parentes nostros..... Omnes isti in generationibus gentis suae gloriam adepti sunt..... Eccl..... 44—1—7*).

La vraie gloire vient de Dieu et non des hommes : elle ne ressemble pas à cette fausse gloire qui a sa source dans ces choses vaines, communes aux bons et aux méchants, comme la noblesse du sang, la fortune, les dignités. La vraie gloire est celle qui provient de ce qui est noble et grand, de la vertu, de la force et de la prudence, qui nous rendent meilleurs et vraiment dignes d'estime. Cette gloire, nos pères l'ont acquise par leur fidélité et leur dévouement à l'Église de Jésus-Christ.

Aujourd'hui, l'antique serpent auquel le Vicaire du Christ compare le libéralisme catholique, se glisse dans notre pays si profondément religieux ; il fait entendre d'hypocrites paroles, promettant la science et la liberté aux enfants d'Adam. Ce menteur, depuis le commencement, fascine les yeux, empoisonne les cœurs, répand les mensonges pour briser les liens qui unissent les peuples aux Evêques, les Evêques au Vicaire de Jésus-Christ. Il se cache sous les fleurs, garde l'apparence d'une véritable probité, d'une doctrine sans tache, pour diviser les esprits, déchirer l'unité catholique. Ne voyez-vous pas sa tête hideuse ? N'entendez-vous pas ses sinistres sifflements ? N'apercevez-vous pas ses plis tortueux ? Que ferez-vous ? Vous vous revêtirez de l'armure de Dieu pour résister à cet esprit menteur et mauvais, vous protesterez hautement de votre pleine et entière soumission au St. Siège et à son magistère infallible.

Lors donc que le Pasteur infallible devant lequel nous nous inclinons avec respect nous dira comme autrefois aux apôtres : " Et vous, voulez-vous aussi me quitter ? " Nous répondrons avec Simon Pierre ; " Seigneur, à qui irions-nous ? Vous avez les paroles de la vie éternelle " Nous croyons que vous êtes le vicaire de Jésus-Christ, que vous avez reçu la mission de nous instruire

et de nous guider dans les voies de la vérité: nous croyons ce que vous enseignez; nous réprouvons ce que vous condamnez.

Déjà, dans notre patrie, par le seul

(Pour la suite il faut retourner au milieu de la 1ère colonne de la page 310.)

#### L'Institut d'Ottawa.

Les travaux de construction progressent toujours, malgré les difficultés financières que le pays traverse. Tout le soubassement est complété et occupé depuis le 15 février. Parmi les visiteurs distingués qui sont allés voir l'édifice, on peut citer Sa Grandeur Monseigneur Duhamel, qui a ouvert le *Régistre des Visiteurs*, le 14 février, et Son Excellence le Gouverneur-Général, qui s'est plu à examiner les diverses parties de la construction, le 16 avril. Tous deux ont été enchantés du résultat de l'entreprise. Dans notre prochain numéro, nous donnerons plus de détails. Disons seulement que lord Dufferin apprenant que l'Institut a le dessein de construire un jeu de paume sur le terrain qui lui reste, s'est empressé d'aller voir le lieu et a fourni un projet qui sera adopté définitivement, croyons-nous.

#### Générosité.

Les citoyens du faubourg St. Jean, de Québec, viennent de se distinguer encore par leur générosité. Ils ont présenté à Mgr. Racine, leur ancien pasteur, à son départ pour Rome, la belle somme de \$500.00, à M. Plamondon, \$100.00, et à M. Hebert, qui va continuer ses études musicales à Paris, \$200.00. Voilà donc \$1,100.00 que les catholiques de St. Jean ont donné en quelques jours, malgré la pénurie des temps que nous traversons. On y voit la preuve de leur foi, de leur reconnaissance et de leur patriotisme.

#### Longévité.

On parle souvent de la longévité et, sous ce rapport, nous pensons que le Canada n'a rien à envier aux autres pays, nous disons plus, c'est que dans notre patrie, les centenaires sont en plus grand nombre, proportion gardée de la population, que chez les autres peuples, et qu'en général on y vit plus longtemps. En attendant que nous puissions vérifier

cette assertion par des statistiques officielles, qu'il nous soit permis de citer le cas de longévité le plus extraordinaire qui ait eu lieu dans les temps modernes; c'est celui de Henry Jenkins, (peut-être un des ancêtres de l'ex-ambassadeur du Canada à Londres.)

Cet homme est décédé le 8 décembre 1670 dans le comté de Yorkshire, (Angleterre) à l'âge de 169 ans. Il vivait de la pêche, et longtemps après avoir dépassé ses 100 ans, il traversait les rivières à la nage. Appelé vers la fin de sa vie à rendre témoignage en justice sur un fait qui s'était passé depuis 140 ans, il se présenta à la cour avec ses deux fils déjà plus que centenaires, et donna son témoignage avec une exactitude et une lucidité parfaite.

Après de ce patriarche des temps bibliques, le père Picard, qui vient de mourir à Rochester, à l'âge de 110 ans, n'était qu'un homme mûr; le père Doyer, qui a atteint sa 101e année en novembre dernier, et qui est devenu *jeune orphelin* de mère à 93 ans, (sa mère avait 114 ans quand elle est morte,) est encore une *jeunesse*.

Les savants rédacteurs du *Foyer Domestique* devraient bien faire connaître à leurs nombreux lecteurs quel était le nombre des centenaires lors du dénombrement de la Puissance, en 1871; c'est un enseignement qui satisferait leur légitime curiosité.

X.....

Québec, avril 1877.

#### Musique.

Avec la présente livraison du *Foyer Domestique* se trouve un *Sacrus*, qui sera d'une grande utilité aux Chœurs des différentes églises de la campagne, généralement composés d'un personnel peu nombreux.

Un cantique pour l'*Élévation*, chœur et solo, viendra le mois prochain compléter le but de notre pensée, qui sera désormais d'alterner la musique de notre *Album Musical* par des chants sacrés et profanes, dans l'intérêt de tous les besoins.

Un tirage spécial de cette œuvre sacrée a été fait pour l'avantage des Chœurs d'Églises, que nous fournirons pour un prix nominal — 50 centimes par douzaine de copies. (Voir l'annonce.)

## Notes sur Yamachicho.

## RECTIFICATION.

A la page 252 du *Foyer Domestique*, nous avons dit qu'on ne savait en quel endroit de la France est né JEAN GÉLINAS. M. Chs. Bellemare, curé de St. Boniface, nous communique une lettre précieuse de l'abbé Ferland, que nous citerons avec plaisir, comme rectification de ce que nous avons avancé :

..... Dans la même année (1662) eut lieu aux Trois-Rivières un procès dans lequel il paraît comme témoin Jean Gelineau, âgé de 16 ans, et natif de la ville de Naintes (ou Saintes), j'ai tout lieu de croire que ce Jean était fils d'Etienne; orthographe n'y fait rien, car alors on y regardait peu. La conclusion à tirer, est que ce dernier venait de la ville de Saintes et que tu es Saintageois par tes ancêtres.

Tout à toi,

J. B. A. FERLAND, Ptre.

Cette lettre était adressée à M. Raphaël Bellemare, de Montréal.

N. C.

L'article "*Moralité aux Etats-Unis*," tel que publié dans la livraison du mois de Mars dernier est tiré du *Protecteur Canadien*.

Dans l'*Essai sur le Rhythme*, page 243, 2<sup>e</sup>me colonne, le 5<sup>e</sup>me paragraphe doit se lire comme suit :  
Le contretemps a lieu lorsque le son est articulé sur le temps faible sans être prolongé sur le temps fort.

## Les Canadiens aux Etats-Unis.

Il nous sera permis de signaler à l'attention publique les généreux efforts d'un missionnaire de la Congrégation des Oblats, le Rév. P. Lacombe, pour détourner nos compatriotes du désir d'aller tenter fortune aux Etats-Unis.

Dans une correspondance qu'il adresse à la *Gazette des Campagnes*, le R. P. Lacombe constate avec peine que l'émigration des Canadiens aux Etats-Unis se continue. Ces familles canadiennes vont, dit-il, s'ensevelir dans des manufactures où les prix sont actuellement réduits d'un tiers, lorsque d'un autre côté, l'on exige un tiers de plus de travail. Voici d'ailleurs un aperçu du sort réservé à nos compatriotes qui gagnent la république voisine. Mais laissons parler le R. P. Lacombe :

Ah ! Canadiens de la province de Québec, quoique n'ayant aucune autorité pour vous parler ainsi et pour contrôler vos actes, du moins comme votre compatriote et comme

un ami, laissez-moi élever la voix et vous supplier de m'écouter. J'ai visité les manufactures, j'ai vu vos jeunes gens et vos jeunes filles debout, auprès des métiers. J'ai entendu l'appréciation des prêtres des Etats-Unis, j'ai écouté les plaintes et les regrets imprudents et imprévoyants des parents qui maudissent le jour où ils ont placé leurs enfants dans les manufactures !

Ah ! pour se convaincre de tout cela, il n'y a qu'à voir ces figures pâles et livides et qui portent déjà le cachet de la consommation. Le bruit continu des machines en rend sourds plusieurs, et ce qui est bien plus regrettable, paralyse l'intelligence des jeunes personnes qui, après quelques années passées dans les manufactures, ne sont plus elles-mêmes que des machines à figure humaine et quand elles ont laissé ces chambres de la mort, elles sont littéralement ruinées physiquement et moralement. Il faudrait une plume plus exercée que la mienne, chers compatriotes, pour redire et peindre tous les maux que se préparent les victimes de la manufacture. Ceci est cependant pour expliquer le degré d'infériorité physique de nos pauvres jeunes canadiens et canadiennes, qui, pour l'amour de quelques centaines de *greenbacks* s'en vont échanger leur santé, sans compter l'avenir misérable qu'ils se préparent.

Ce tableau tristement vrai est de bonne nature à faire réfléchir ceux de nos compatriotes que la fièvre de l'argent incite à quitter le sol natal.—*Le Nouvelliste*.

## Esprit d'Entreprise.

Mr. A. DeGuise, si généralement connu pour son esprit d'entreprise, vient d'ouvrir un Magasin d'Epicerie très complet, suivant l'annonce que nous publions sur le couvert du *Foyer Domestique*. Nul doute que son établissement sera achalandé, vu le choix si varié de ses articles, et les bas prix dont ils sont marqués.

## Mort d'un pionnier canadien.

Nous trouvons dans l'*Oregonian*, journal publié à Portland, Orégon, l'annonce de la mort de M. Georges Larocque, cousin de Mgr. Joseph Larocque. Parti jeune du Canada (vers 1838), il fut pendant plusieurs années un des vaillants pionniers de l'ouest.

En 1848, M. Larocque se rendit en Californie, pendant la grande fièvre de l'or et il en revint en 1849, avec un capital d'environ \$12,000

En 1851, il se mit dans les affaires à Buttrville, avec un de ses anciens compagnons d'aventures, M. F. X. Mathieu ; la société dura plusieurs années. Finalement, il s'engagea dans le commerce des grains, à Orégon City, où il est mort.

### La loterie de St. David de l'Auberivière.

Cette excellente loterie aura lieu vers le milieu de l'été. Nous espérons que chacun s'empressera d'acheter des billets.

Le but de la loterie est de bâtir un temple à Dieu.

Nous avons le plaisir d'annoncer au public qu'en outre des prix considérables auxquels donnent droit les billets, Sa Grandeur Mgr. l'Archevêque a bien voulu permettre la fondation de deux messes qui se diront pendant vingt-cinq ans, dans l'église de St. David, à l'intention de tous ceux qui auront acheté des billets.

On demande des agents dans toutes les paroisses.

## MEMORIAL NECROLOGIQUE.

### Révérend Sœur Ste. Rose de Lima.

La communauté des Sœurs de Miséricorde vient de faire une grande perte qu'elle ressent bien vivement.

La Vénérée Mère Supérieure de cette admirable Institution, Edesse Rivard dite Dufresne, en religion, Sœur Ste. Rose de Lima, s'endormit doucement dans la paix du Seigneur, le 30 mars, jour du Vendredi Saint, à 3 hs. 20 m. P. M., après une longue et cruelle maladie, soufferte avec la résignation la plus chrétienne et la patience la plus héroïque.

Les funérailles de la vénérée défunte ont eu lieu le 2 avril dernier, dans la chapelle du Couvent. Mr. le Chanoine J. Séguin, Supérieur de cette charitable Institution, officia, ayant pour diacre et sous-diacre les Révérends Messires L. Piette et A. Thérien.

L'assistance était nombreuse. On y remarquait S. G. Mgr. de Montréal, le Révérend Père J. E. Antoine, Provincial des Révérends Père Oblats, le R. P. J. Duhaine, O. M. I., Mr. l'Abbé Valois, les Révérends Messieurs F. X. Sauriol, S. Charette, L. H. Paré, chapelain de la Communauté, le Frère Eusèbe, Supérieur des Frères de la Charité, et trois autres Frères de cette Institution; en un mot, les représentants des différentes Communautés de cette ville et des amis de la maison.

Un chant grave et touchant se faisait l'expression des sentiments douloureux dont étaient pénétrés tous les assistants, et dont en effet il est impossible de se défendre dans ces circonstances qui nous réunissent près de la tombe sur laquelle nous avons des pleurs à verser, et qui nous montrent l'instabilité des choses de la terre.

La vénérée Mère Supérieure, dont la mort vient de plonger dans le deuil l'Institution

de *Miséricorde*, naquit en l'année 1837, le 14 avril, dans la paroisse de St. Aimé du diocèse de St. Hyacinthe. Son père Zéph. Rivard, jouit de la considération que lui méritent ses qualités de citoyen respectable et de chrétien fervent. Il vit encore. Sa mère, remarquable aussi par ses bonnes qualités, est déjà depuis plusieurs années passée de la terre au ciel.

Les exquis qualités de l'esprit et du cœur dont était remplie la petite Edesse, en faisaient un objet chéri au cœur de tous ses parents et amis. Dès sa plus tendre enfance elle fit concevoir les plus belles espérances et elle était remarquable par une volonté ferme et énergique dans le bien, que rien ne pouvait ébranler. Tant qu'elle a été au toit paternel elle répandait les parfums des plus belles vertus chrétiennes. Habitée, m'elle était, à s'appliquer aux choses de Dieu, son jugement droit et sain lui faisant toujours envisager la vie sous son aspect réel et positif, la jeune chrétienne n'avait qu'un désir, celui d'embrasser la vie religieuse.

La Providence, qui connaissait cette âme aux aspirations si chrétiennes et si ardentes, lui permit dans le cours de sa jeunesse vraiment édifiante de faire son entrée en religion le 15 sept. 1858.

Pendant tout son noviciat elle se distingua toujours par son énergie qui la faisait avancer dans la voie de la perfection évangélique, et qui en faisait un modèle pour ses douces compagnes.

Elle prononça les vœux de son engagement le 28 mars 1860, avec une humilité sincère et vraiment courageuse.

Engagée dans les vœux de la religion, la Sœur Ste. Rose de Lima comprit parfaitement les obligations sacrées qu'elle avait à remplir envers son divin Époux. Aussi Dieu lui ouvrit les trésors immenses de son amour, et se plut à développer en elle les qualités qui font la femme forte. Jugement droit, esprit d'élite, volonté ferme, caractère énergique, mais sensible au dévouement et au sacrifice, âme noble, ardente, généreuse, et capable de grandes choses, telle était l'humble vierge que le Seigneur vient d'arracher à l'affection de la Communauté, dont elle avait l'administration depuis près de quatre ans et demi. Dans son administration, elle a fait preuve des talents qu'elle avait reçus en partage, et elle sut déployer dans l'humilité la splendeur des plus belles vertus. Dans ce petit trait du *Nouveau-Monde*, je trouve tout ce que je pourrais dire de cette remarquable religieuse, comme Supérieure. "Donnée des vertus et des qualités qui font la femme forte, elle laisse dans la Communauté qu'elle a dirigée avec sagesse depuis quatre ans le souvenir des plus beaux exemples."

Hélas! Il fallait que la mort vint éteindre une vie si précieuse et si chère! Le Céléste Époux des Vierges n'a pas voulu laisser plus longtemps dans la vallée des larmes et des sacrifices Sœur Ste. Rose de

Lima, qui toujours a répandu les doux parfums de la fleur dont elle portait le nom.

Depuis près d'un an, la regrettée Mère Supérieure se vit en butte à une maladie bien longue et impitoyable, la consommation compliquée de plusieurs autres affections. Elle s'éteignit dans un calme, une sérénité ravissante, le Vendredi-Saint dernier, en disant ces paroles de l'espérance toute chrétienne: "Comme au bon larron, j'espère que le Seigneur me fera miséricorde." Au bout de quelques instants elle était plongée dans le sein de l'éternité bienheureuse, après avoir été munie de tous les secours de l'Église.

Elle était âgée de 39 ans, 11 mois, 15 jours; en religion elle comptait 18 ans, 6 mois, 16 jours.

S. G. Mgr. de Montreal a chanté l'absoute, assiste du Révd. Père J. E. Antoine et de M. l'Abbe Valois, et les restes de la vénérée défunte furent transportés dans le pieux tombeau du Couvent.

Nous offrons nos condoléances aux bonnes Sœurs de Miséricorde plus que toutes les autres desolées de la perte qu'elles viennent de faire.

ELZÉAR PAQUIN.

### Révd. Mère Coullée.

Les Sœurs Grises viennent de faire une perte bien regrettable en la personne de la révérende sœur Marie-Rose Coullée, décédée le 9 avril, dans sa 63<sup>ième</sup> année, après en avoir passé près de 47 dans leur communauté.

Cette vénérable religieuse était un type de la femme forte qui fonda cet établissement; comme la pieuse fondatrice, Mme. d'Youville, elle aimait les pauvres plus qu'elle-même et se sacrifia si généreusement à leur service qu'on a lieu de penser qu'elle abrégea ses jours par les privations et les rudes travaux qu'elle s'imposa pour eux dans les différentes maisons qu'elle a fondées.

Entrée bien jeune à l'Hôpital-Général, elle déploya dès les premières années une activité, un dévouement qui fit présager dès lors combien elle serait utile à son institut.

En effet, à 33 ans à peine, elle fut élue et mise à la tête de la communauté qu'elle gouverna 5 ans. Les pauvres se souviendront de ce temps où son grand cœur se manifesta si libéralement. Elle avait des soulagements pour toutes les misères, des consolations et des larmes pour toutes les blessures. Après avoir ainsi porté le poids de la supériorité avec tant de mérite, elle fut appelée à fonder l'Hospice St. Joseph, rue de la Cathédrale, que monsieur Berthelet venait d'offrir aux Sœurs Grises.

Toute fondation demande des sacrifices et de grands sacrifices. La Révd. Mère Coullée ne recula devant aucun. Elle ouvrit sa maison aux pauvres autant qu'il y eut d'es-

pace. Bientôt on vit cet Hospice s'accroître considérablement; un grand nombre d'orphelins y reçurent avec le pain et l'abri une éducation qui releva leur infortune. Elles apprirent à travailler en même temps qu'on leur faisait suivre une classe proportionnée à leur condition. Plusieurs aujourd'hui gagnent leur vie d'une manière irréprochable par le talent de la couture, d'autres ont eu l'avantage de se bien placer dans la société.

L'Hospice St. Joseph n'est pas la seule maison qui fut l'objet de dévouement de la bonne Sœur Coullée. L'Hospice Lajemmerais, de Varennes, l'Hôpital St. Joseph, à Chambly, témoigneraient ici de son courage. Les missions de la campagne doivent être les plus pénibles. Elles ont pour l'ordinaire peu de moyens de subsistance, il faut y travailler et beaucoup travailler. On l'a vue souvent s'occupant à des travaux au-delà de ses forces et qu'on ne devait pas attendre d'une personne de son sexe, et se priver des choses les plus nécessaires afin de nourrir les malheureux.

Enfin au commencement de 1875 une des assistantes venant à mourir, la communauté n'ayant pas oublié le mérite de la Mère Coullée l'appela à remplir l'importante charge restée vacante. Ce qu'on espérait bien lui voir occuper longtemps quand la mort frustra les espérances.

Les jours de sa maladie furent l'écho de sa sainte vie. La soumission la plus chrétienne brilla en son beau jour; souffrante depuis quelques jours seulement, il devait lui en coûter de voir arriver la mort si brusquement. Elle n'eut qu'un mot à dire: "Mon Dieu, que votre sainte volonté s'accomplisse." C'était là la devise de toute sa vie.

Pauvres et orphelins, approchez de sa tombe; vous avez perdu une mère, elle en avait pour vous tous les sentiments. Néanmoins consolez-vous. Quant tout nous quitte ici-bas, il y a une espérance là-haut. Vous y retrouverez cette mère tant vénérée.

Et vous, parents bien-aimés, séchez vos pleurs; elle est une gloire et une consolation pour votre famille si chrétienne. Au ciel elle vous attend.

N. B.—La Révd. Mère Coullée est née aux Cèdres, comté de Soulanges, le 16 novembre 1811, de feu Louis Pierre Coullée, éc., ancien capitaine et major de milice, et de feu Dame Marie Ros. Watier; sa grande tante, la Révd. mère Thérèse Geneviève Coullée a été supérieure de la même communauté à 29 ans et est morte en 1814, après 57 ans de profession.

Elle était sœur de la Révd. sœur Gertrude Anastasie Coullée, qui est à la Rivière Rouge depuis 1844, de Louis M. Coullée, éc., d'Aymer, shérif pour le district d'Ontario, d: D. A. Coullée, éc., ex-député de Soulanges, et d: MM. Benjamin et Siméon Coullée, de cette ville; et la tante d: Louis N. P. Coullée, éc., avocat, de Hall, de

Révérende sœur Ste. Firmine, de la Congrégation Notre Dame, de l'ex-zouave O. C. Coutlée, de S. L. Coutlée, de Montréal, et de plusieurs neveux et nièces.

(N.-Mondé.)

### Frère Facile.

Nous regrettons d'apprendre la mort du Frère Facile, assistant du Supérieur-Général des Frères des Ecoles Chrétiennes, et ancien père des Frères des Ecoles des Etats-Unis et du Canada, qui est décédé à Marseille le 2 Avril à l'âge avancé de soixante et dix-sept ans. Il était entré dans l'ordre en 1836 et s'était longtemps occupé de l'œuvre des prisons; en 1845, il réussit, grâce à l'ascendant qu'il avait obtenu sur les détenus, à arrêter une révolte qui avait éclaté dans la prison de Melun.

En 1848, il vint en Amérique et s'occupait avec activité, jusqu'en 1861, de l'organisation des écoles au Canada et aux Etats-Unis, époque à laquelle il fut nommé assistant du Supérieur-Général.

En 1873, ses infirmités le forcèrent à abandonner la vie active et il passa dans le recueillement ses dernières années d'une vie remplie de si nobles actions.

### M. Paschal Montplaisir.

Nous enrégistrons avec chagrin la mort de M. Paschal Montplaisir, notable cultivateur de la paroisse du Cap de la Madeleine, arrivée le 1er avril, à l'âge de 83 ans, 11 mois et 14 jours.

M. Montplaisir appartenait aux premières familles des colons français qui ont établi la colonie. C'était un homme d'une intelligence d'élite.

Il était renommé parmi ses concitoyens par la sagesse de ses conseils, la justesse de ses appréciations et par la rare fermeté de son caractère. Dans les temps agités de la colonie, en 1812 et en 1837, il était de ceux qui voyaient le péril sans s'en troubler. Sincèrement attaché à la loi il en a toujours observé la pratique de manière à édifier ses concitoyens, et il a eu l'avantage de mourir en vrai chrétien, à genoux, en récitant dévotieusement et d'une voix forte son chapelet avec ses enfants, et préalablement muni de tous les sacrements de l'Eglise.

Père d'une famille nombreuse et des plus marquantes du comté de Champlain, il laisse à ses enfants l'exemple d'une vie toujours honorable et toute chrétienne et comme en récompense de ses rudes travaux une aisance enviable.

Il est le père regretté de M. Hyp. Montplaisir, le député du comté de Champlain.

La paroisse du Cap perd en lui un de ses citoyens les plus anciens et les plus estimés.

Ses funérailles ont eu lieu le 4, au milieu d'un concours inusité des habitants de la

paroisse du Cap et des paroisses avoisinantes et avec une grande solennité.

Nous offrons nos sincères condoléances à sa famille.—*Constitutionnel.*

### Mme. Philippe Picard.

L'épouse de Monsieur Philippe Picard, un des fondateurs et membre de la Société St. Jean-Baptiste de Northampton, Mass., est morte subitement jeudi, le 22 février, à 2 heures du matin, sans avoir eu la consolation de dire un mot à son mari, et ses enfants n'eurent que le temps de s'approcher de son lit pour la voir s'endormir dans le Seigneur.

Mme. Picard, née Malvina de Tonnancourt, fille de M. Michel de Tonnancourt, de St. Michel d'Yamaska, P. Q., n'était âgée que de 39 ans.

Elle était très estimée de tous ceux qui l'ont connue, et laisse pour la pleurer un époux inconsolable, six enfants, dont le plus jeune n'a que 2 ans et un grand nombre d'amis.

Les funérailles de cette Dame ont eu lieu vendredi, 23 février à 5 heures du soir.

La Société St. Jean-Baptiste a assisté en corps à l'enterrement avec décoration de deuil.—*(Communiqué.)*

### M. Charles Richard.

La mort, cette faucheuse sans pitié, vient encore de faire une victime dont la perte a été vivement ressentie; c'est la paroisse de St. Roch, comté de Richelieu, qui, cette fois, a vu mourir un de ces hommes marquants et les plus aimés, en la personne de M. Charles Richard, décédé le 31 mars (samedi-saint) à 9 heures et 7 minutes du soir, à l'âge de 49 ans, après une maladie de dix ans soufferte avec la résignation du vrai chrétien.

Doué d'un très-grand talent pour l'art mécanique, M. Richard ne s'en est servi que pour faire du bien aux siens. Devenu orphelin de père à l'âge de dix-sept ans, il lui fallut, étant l'aîné des sept enfants que son père laissa en mourant, prendre le gouvernement de la maison et par son seul travail, supporter sa mère ainsi que ses frères et sœurs, et c'est ce qu'il fit avec honneur, témoin les louanges de tous ceux qui le connurent dans le temps.

A l'âge de 24 ans, M. Richard se fit connaître comme constructeur de vaisseaux en bâtissant sa première goëlette; quatre ans plus tard, il bâtit ce magnifique brick (*L'Alliance*) dont St. Roch gardera longtemps le souvenir. *L'Alliance* fut bâti sur les côtes de la rivière Richelieu, à St. Roch, en l'année 1856, année d'abondance pour la classe ouvrière de St. Roch et St. Ours, par le gain que les pauvres firent pendant la construction de ce bâtiment.

Ayant été demandé pour tenir les chàn-

tiers de la compagnie Sincel. res et McNaughton, M. Richard vendit son *rick* aussitôt après sa construction et il travailla pendant trois ans pour la même compagnie.

En 1859, il se vena définitivement à la navigation en embarquant comme commis à bord du steamer *l'Assomption*; ensuite il acheta le *Victoria* qu'il a gardé jusqu'à sa maladie, tout en bâtissant pendant l'hiver plusieurs bâtiments, parmi lesquels se trouve le fameux *Schooner* de M. Champagne, de Laurière; il termina ces ouvrages en bâtissant toujours à St. Roch deux *Canal boats* en 1867, époque à laquelle il tomba malade.

Il souffrit pendant dix longues années une cruelle maladie qu'il savait devoir le conduire au tombeau; il eut de plus l'extrême douleur de perdre la vue un an avant sa mort.

Il laisse pour déplorer sa perte une épouse, quatre enfants et un grand nombre de parents et amis qui le regretteront longtemps.

Les funérailles ont eu lieu mardi le 3 avril dans la jolie petite église de St. Roch, qui était bien décorée pour la circonstance, et au milieu d'un grand concours de parents et d'amis parmi lesquels figuraient les principaux citoyens de la ville de St. Ours.

Puisse cette âme vraiment chrétienne jouir du repos promis par le Rédempteur à tous ceux qui passent sur cette terre en l'imitant.—*Communiqué.*

#### Charles Bourget, Ecr.

A St. Joseph de Lévis, le 15 d'avril, Charles Bourget Ecr., notaire, secrétaire de la Commission des Chemins à barrière de la Rive Sud, à l'âge de 57 ans et 6 mois. Son service et sa sépulture ont eu lieu dans la même paroisse, mercredi, le 18 avril dernier, à 8 heures et demie a. m.

Ses amis conserveront longtemps le souvenir de ses vertus, et la mémoire de cet heureux caractère, de cet esprit cultivé qui jetait tant de charme dans la conversation, vivra toujours dans nos cœurs.

Il est allé rejoindre dans un monde meilleur ses chers enfants moissonnés à la fleur de l'âge et dont le souvenir a sans doute abrégé ses jours: Ernest, décédé il y a quatre ans, au moment où il achevait ses cours d'études au Séminaire de Québec, à l'âge où le jeune homme jetant un regard de satisfaction sur l'avenir, nourrit dans son âme des rêves et des illusions dorés; Stéphanie, en religion Ste. Arsène, décédée il y a deux ans au couvent de Jésus-Marie à St. Joseph de Lévis, à l'âge de 26 ans; elle s'est envolée comme une blanche colombe vers la patrie céleste pour y chanter les louanges de Dieu à la suite de l'Agneau sans tache; Esilda, morte l'automne dernier, après avoir bu jusqu'à la lie la coupe de la souffrance et du sacrifice; elle n'avait qu'une ambition, se consacrer à Dieu dans la solitude du cloître; il n'a pas permis que ses vœux

les plus ardents fussent exaucés, mais en échange, il l'a appelée à lui pour lui donner la couronne de l'immortalité, car elle menait dans le monde la vie d'une sainte.

Voici quelques fragments d'une lettre qu'elle écrivait quatre mois avant sa mort et qu'ont ne peut lire sans émotion.

8 juin, 4 hs. P. M..

dans ma chambre.

Bien aimés parents,

" Lorsque vous lirez cette lettre, je ne serai plus de ce monde, et peut-être vous fera-t-elle verser des larmes, comme je le fais dans ce moment-ci.....

" Il est pénible à la nature de se dire un dernier

" adieu, mais il le faut, car je me sens mourir.....

" adieu, chers parents, au revoir dans un monde

" meilleur: je vais rejoindre ce cher Ernest et cette

" douce Stéphanie, et du haut du ciel, nous prions

" pour la famille."

Espérons qu'ils se sont rencontrés au rendez-vous des âmes généreuses.

Et à cette femme si cruellement éprouvée dans son cœur de mère et d'épouse, que pourrions-nous dire! quelles consolations pourraient fermer des blessures aussi saignantes!.....

Il n'y a que la religion qui puisse soulager nos maux ici-bas, en nous donnant l'espérance de revoir un jour ceux que nous pleurons aujourd'hui.

Nous espérons avec vous et soyez certaine que les sympathies de tous vous sont bien sincèrement acquises.

#### Dame Pierre Canac dit Marquis.

A St. Joseph de Lévis, le 14 avril dernier, à l'âge de 72 ans, Marie-Louise Cantin, épouse de feu Pierre Canac dit Marquis.

Son service et sa sépulture ont eu lieu au milieu d'un concours immense de fidèles.

#### Capt. Antoine Brien.

Décédé à St. Martin, Ile Jésus, Capitaine Antoine Brien dit Desrochers, à l'âge de 93 ans et 6 mois.

Après une vie passée dans la pratique de la plus austère vertu, ce vieillard s'est endormi dans le Seigneur. Ce fut un excellent père, un bon chrétien, un homme de la plus stricte probité. Ces voisins l'appelaient l'honnête homme. Il a laissé à ses enfants et à sa famille la plus grande de toutes les richesses: une réputation sans tache, un nom qui sera toujours respecté. Il était le père de Mesdames Edouard Willment et de Pierre Chenet, d'Ottawa.

# BULLETIN DES ANNONCES.

Comme le **Foyer Domestique** pénètre dans toutes les Paroisses et Villes de la Province de Québec, et autres Centres français du Canada, on a résolu de publier sur le COUVERT DU **Foyer** les Annonces des Marchands et Industriels qui nous seront adressées, à raison de 10 cents par ligne, pour la 1ère insertion, soit \$2.50 pour un carré de 25 lignes, et moitié prix pour chaque insertion subséquente.

## NOUVEAUX AGENTS DU FOYER DOMESTIQUE.

Les Messieurs dont les noms suivent ont bien voulu se charger de l'agence du *Foyer Domestique* pour leur paroisse respective, savoir :

PROVINCE DE QUÉBEC.

La Présentation, (St. Hyacinthe) Alexis Milet.  
Hébertville, (Chicoutimi) N. P. Gagné.  
Ste. Geneviève de Batiscan, D. Lecourcier.  
Ste. Hélène de Kamouraska, B. Michaud.  
St. Hyacinthe, J. de Labroquerie-Taché.

ÉTATS-UNIS.

Chippewa Falls (Wisconsin) Dr. Jos. Fortier.

## CHANT D'ÉGLISE.

Un **Sanctus**, Chœur à deux voix, avec accompagnement d'orgue, est mis en vente à l'imprimerie du *Foyer Domestique*.

**PRIX :—50 Cents** pour 12 copies.

Ottawa, 1er Mai 1877.

## Emplacement à vendre

## ST. JOSEPH DE GLOUCESTER

PRÈS DE L'ÉGLISE.

Le soussigné offre en vente le lot No. 22, voisin de l'Église de St. Joseph de Gloucester, avec une Maison et une Boutique de Menuisier dessus construites, le tout en très bon ordre. Prix \$200.

S'adresser à

**JOSEPH BÉLANGER,**

No. 220, Rue Dalhousie, Ottawa.

Ottawa, 1er Mai 1877.

## GRANDE VENTE A BON MARCHÉ

DE

## HARDES FAITES, d'ETAPES, etc.

Le public est respectueusement informé que dans le but de réunir en un seul Magasin les trois Etablissements actuellement existants, le soussigné est décidé à vendre ses marchandises à très bas prix, pour argent comptant, et pour faire place aux nouvelles Marchandises attendu très prochainement.

On sollicite respectueusement une visite.

**OCTAVE LATRÉMOUILLE,**

Rue Sussex.

Ottawa, 1er Mai 1877.

## NOUVEL ÉTABLISSEMENT D'ÉPICERIES

En gros et en détail,

Coins des Rues Cathcart et Dalhousie,

**OTTAWA.**

Le Soussigné vient d'ouvrir un MAGASIN D'ÉPICERIES qui comprend un choix complet, varié et bien choisi d'articles d'Épiceries et de Liqueurs de première qualité, tels que

**Eaux de Vie** de Martel, Hennessy & Cie., Dubois & Frère & Cognac, Jules Duret, Duval Dubois, en bouteilles et petits flacons, à l'usage des voyageurs et touristes.

**Gin** de J. De Kuyper,

**Old Tom Gin,**

**Wisky Ecossais,**

**Champagne** Mousseux, par chopine et demi gallon.

**Curacao,**

**etc., etc.**

—AUSI—

Un grand assortiment de **Faïence** et **Verreries**, le tout ayant été acheté au comptant dans les meilleurs Maisons d'importations de Montréal. On sollicite une visite des amis et du public en général, vu que les prix très-réduits de tous ces articles délient toute compétition.

**A. DeGUISE.**

Ottawa 1er Mai, 1877.

## EDOUARD PHILBERT,

**AVOCAT.**

Prend toutes poursuites & défenses, Civiles ou Criminelles.

**Bureau : 114, Québec, rue St. Pierre,**

*Bureau de Jacques Auger, Syndic Officiel.*

Domicile: No. 10, Rue des Commissaires, St. Roch, Québec.

HÉURES DE BUREAU: De 9 A. M. à 5 P. M.

## P. H. CHABOT,

No. 518, [ancien No. 52]

**RUE SUSSEX,  
OTTAWA.**

Offre un choix complet de  
**Tweeds,**

**Drapes,**

**Chapeaux,**

**Chemises,**

**Cols,**

**Collets,**

—ET—

**HARDES-FAITES,**

A très bas prix.

Les *Hardes* sont confectionnées à ordre avec beaucoup de goût

ÉTABLISSEMENT

DE

**HARDES-FAITES.**

**Marchandises d'Étapes, etc.**

Les soussignés offrent en vente un grand assortiment de HARDES-FAITES, pour tous les goûts et pour tous les prix.

On est invité à venir examiner ce fonds de Commerce, pour plus ample information

**LEBLANC & LEMAY,**

Rue Sussex.

Ottawa, 1er Mai 1877.

**E. G. LAVERDURE,**

**Plombier, Gazier et Ferblantier,**

FAISEUR DE

**COUVERTURES EN FER BLANC ET FER GALVANISÉ**

ET CONSTRUCTEUR DE

**FOURNAISES A AIR CHAUD,**

No. 75, Rue William, OTTAWA.

Couvertures en Fer blanc et Galvanisées faites d'après le mode le plus amélioré et à des prix très-moderés, qui peut être certifié, et des certificats peuvent être montrés sur demande.

Un assortiment de Poêles à Cuisine, à Fourneaux et de Salons, des plus beaux et récents dessins.

—AUSI—

des Pompes à Bière et à Eau de toutes espèces. Ferblanterie, Huile de Charbon, Lampes, Tuyaux, Ferronnerie, Vitres, Mastique, etc.

À DES BAS PRIX.

Ouvrages et réparations faites promptement et avec dextérité.

Ottawa, Avril 1877.

**F. MARTINEAU,**

Nos. 501 et 503,

**RUE Ste. CATHERINE,**

A toujours en mains un assortiment complet

**d'Huiles,**

**Peintures,**

**et vitres,**

de toutes espèces et qualités qu'il vend à des conditions favorables, et à des prix extrêmement réduits.

On sollicite une visite.

Montréal, Janvier 1877.

# Imprimerie du "FOYER DOMESTIQUE."

L'Administration du FOYER DOMESTIQUE a fait l'acquisition d'un matériel d'IMPRIMERIE très étendu, et des mieux choisis, qui lui permet d'entreprendre l'impression de toutes espèces d'ouvrages, dans les deux langues, telles que *Blancs de Notaires, Avocats, Greffiers, etc., Factums, Têtes de Comptes, Circulaires, Programmes, Affiches, Lettres, Funéraires, Cartes de Visites et d'Affaires, etc., etc.* Le tout exécuté avec soin, élégance et promptitude.

L'Administration se charge également des ouvrages de luxe, tels que *Livres, Brochures, Lettres de Faire-Part, Chèques, etc., etc., etc.* Imprimés en Or, Bronze, Argent, et divers autres couleurs.

## A DES PRIX TRÈS-MODÉRÉS.

Elle expédie dans toute les parties du Canada et des Etats-Unis, FRANC DE PORT, tous les ouvrages qui lui sont confiés, aussitôt qu'ils sont imprimés.

S'adresser à l'imprimerie du

## Foyer Domestique.

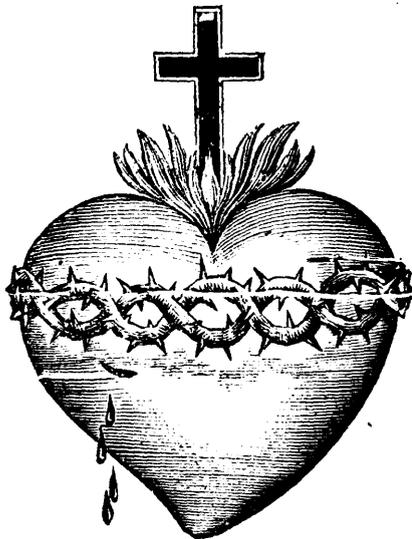
Encoignure des rues Sussex et Murray, OTTAWA.

UN SPECIMEN sera imprimé aussitôt que possible et en attendant on sollicite le patronage des hommes d'affaires et du public en général.

# GRANDE LOTERIE DU SACRÉ-CŒUR.

CETTE loterie, destinée à venir en aide à trois grandes œuvres catholiques : le Carmel, le Collège Commercial des Frères des Ecoles Chrétiennes et l'Eglise de l'Immaculée-Conception, est hautement approuvée par Sa Grandeur Mgr. l'Evêque de Montréal.

Elle est sous le patronage de l'Hon. Juge CORNSOL, Président du Comité du Sacré-Cœur, des Honorables J. A. CHAPLEAU et GÉDÉON OUMET, de L. A. JETTÉ, M. P., B. A. E. HUBERT, notaire, C. A. LEBLANC, Shérif, R. H. TRUDEL, M. D., M. P. RYAN, J. O. DEVLIN, Alfred LAROCQUE, Sr., C. S. RODIER, Pierre l'Espérance et de Michael STEWART, Ecrs., sous la surveillance des membres des trois comités.



## Valeur de la Loterie.

1 Bourse en Or de .....	\$10,000 00	\$10,000 00
1 do do .....	2,000 00	2,000 00
1 do do .....	1,000 00	1,000 00
1 do do .....	500 00	500 00
5 do do .....	100 00	500 00
5 do do .....	50 00	250 00
25 do do .....	10 00	250 00
300 lots à bâtir, valeur moyenne.....	500 00	150,000 00
250 chasubles, de toutes les couleurs, plusieurs en drap d'or.....	24 00	1,200 00
20 ciboires, .....	20 00	400 00
42 calices, .....	18 00	756 00
8 encensoirs .....	6 00	48 00
12 ostensoirs .....	32 00	432 00
12 paires de burettes .....	6 00	72 00
12 garnitures d'autel de toutes les couleurs.....	30 00	360 00
290 objets do do .....	3 00	870 00
1000 objets do do .....	2 00	2,000 00
2000 objets do do .....	1 00	2,000 00
1 bénitier .....	4 00	4 00
		\$272,782 00

Toutes les plus sages précautions ont été prises pour que cette loterie s'effectue avec la plus stricte honnêteté ; le comité de direction est composé d'un prêtre, du Visiteur Provincial des Frères des Ecoles Chrétiennes et de plusieurs citoyens d'une loyauté parfaite, qui président à toutes les affaires de la loterie, et le Directeur-Gérant a fourni un cautionnement considérable.

Le public sera tenu au courant de la marche de cette immense entreprise, par la voie des journaux.

Les Billets sont en vente au bur au du Directeur-Gérant.

Le onzième billet est donné à ce ui qui en achète ou en vend dix.

Tout billet qui ne porte pas les signatures de F. X. Lanthier, Ecr., président du Comité de Direction ; Benjamin Clément, Ecr., secrétaire-trésorier du bureau de Direction et de F. X. Cochue, Ecr., Directeur-Gérant, ainsi que le cachet de la loterie du Sacré-cœur, est une contrefaçon et les porteurs des billets contrefaits seront sévèrement punis. Le jour du tirage est fixé au 15 Aout 1877.

Nombre des Billets : 400,000 — PRIX DU BILLET..... \$ 1.00

Toutes communications par la malle devront être adressées franchises de port au Directeur-Gérant.

**F. X. COCHUE.**

No 256, rue Notre-Dame, Montréal.

1er Juillet 1876.—6f.

### EN VENTE

Les 1er et 2ème volumes du

**FOYER DOMESTIQUE,**

PRIX.—Souscripteurs \$1.00.—Non

Souscripteurs \$1.50, chaque volume.

Ottawa, 1er Février 1877

## Agents du "Foyer Domestique."

MONTREAL.

QUÉBEC.

M. IGNACE C. ST. AMOUR,

M. J. O. FILTEAU.

NO. 139 RUE PANET.

No. 35. RUE RICHELIEU.